



LETTRES EDIFIANTES ET CURIEUSES

ECRITES DES MISSIONS Etrangeres par quelques Missionnaires de la Compagnie de JESUS.

IX. RECUEIL.



A PARIS,
Chez NICOLAS LE CLERC, ruë S. Jacques, à l'Image S. Lambert.

MDCCXI.
Avec Approbation & Privilege du Roy.



AUX

JESUITES

DE FRANCE.

ES REVERENDS PERES,

Il y a trois ans qu'on ne vous a fait part des Lettres

que nous écrivent les Missionnaires de nostre Compagnie qui sont aux Indes, à la Chine, & dans les autres Contrées où nous avons des Ouvriers Evangéliques. Je ne doute pas que ce retardement ne vous ait fait de la peine : j'en juge par l'interest que vous prenez aux progrez de l'Evangile dans les païs infideles, & par l'affection que vous portez à ces cheres Missions, où plusieurs d'entre vous se seroient consacrez depuis longtemps, s'ils avoient esté les maistres de suivre les mouvemens de leur zele.

Retenus en Europe par des raisons supérieures ausquelles il

a fallu vous conformer, vous aviez du moins la consolation d'apprendre chaque année les bénédictions que Dieu répand sur les travaux de tant d'hommes Apostoliques ; vous preniez part à leurs croix & à leurs peines, & vous vous sentiez excitez à contribuer par vos priéres, & par les autres moyens que vostre zele vous suggéroit, à la conversion des Peuples qu'ils instruisent.

Vous avez donc eu raison de vous plaindre ; je vous avoüeray mesme que vous n'avez pas esté les seuls à nous faire des reproches : des personnes distinguées par leur rang & par

leur piété, nous ont ſouvent témoigné là-deſſus un empreſſement, qu'on ne doit attribuer qu'à l'ardeur qu'elles ont pour l'agrandiſſement de l'Empire de JESUS-CHRIST, *& pour la converſion de tant de Nations Idolaſtres.*

C'eſt pour cela, mes Reverends Peres, que chargé depuis peu de tems du ſoin de recueillir ces Lettres, & de les mettre en eſtat de vous eſtre communiquées, je n'ay pas cru devoir différer d'un moment à vous donner cette ſatisfaction, & à procurer en meſme temps à tant de Perſonnes pieuſes, un plaiſir qu'elles ont paru ſouhaitter avec

quelque ſorte d'impatience.

Le nouveau Recueil que je vous préſente ne manquera pas de vous rappeller le ſouvenir du Pere le Gobien, à qui vous eſtes redevables des premiers, & de renouveller la douleur que vous avez eu de le perdre. Vous l'honoriez de voſtre eſtime & de voſtre amitié: je ne crains pas de dire qu'il méritoit l'une & l'autre par les excellentes qualitez de ſon eſprit & de ſon cœur. Ceux qui l'ont le plus pratiqué, conſervent chérement la mémoire des vertus dont il leur a donné de grands exemples. Son égalité d'ame, ſa douceur inaltérable, ſa patience dans les douleurs les plus vives,

ſon affabilité qui luy concilioit tous les cœurs, ſa modération, ſa droiture, ſa charité toûjours bienfaiſante, tant d'autres vertus qui le faiſoient chérir de Dieu & des hommes, eſtoient l'effet de l'Empire abſolu qu'il avoit acquis ſur ſes paſſions. Auſſi n'apperçut-on jamais en lui de ces ſaillies d'humeur qui ne laiſſent pas d'échaper quelquefois aux ames les plus parfaites.

Son zéle eſtoit infatigable, & je puis ajouſter, ſans qu'on me ſoupçonne d'éxageration, qu'il en a eſté la victime. La maladie qui l'enleva en ſi peu de jours, ne venoit que d'un excez de travail, auquel un tempé-

rament plus robuste que le sien, auroit infailliblement succombé. La maniere dure avec laquelle il se traittoit luy-mesme, & le peu de soin qu'il avoit de ménager sa santé, estoit peut-estre le seul reproche qu'on eust pû justement luy faire.

Le don particulier qu'il eut de conduire les ames dans les voyes de la perfection, luy avoit attiré la confiance d'une infinité de Personnes : à voir l'assiduité qu'il apportoit à un si pénible ministere, on eust dit qu'il ne s'occupoit que de cet employ ; mais d'un autre costé ceux qui furent témoins des peines & des soins qu'il se donna pour faire fleurir

les Missions, lors qu'il en fut chargé, & pour procurer aux Missionnaires tous les secours dont il estoit capable, avoient de la peine à s'imaginer qu'il pust suffire à d'autres fonctions.

Je me persuade, mes Reverends Peres, qu'en vous offrant ce Recueil à la suitte de tant d'autres que le Pere le Gobien vous a présentez, vous approuverez un devoir si juste que je rends comme en passant à sa mémoire. J'espere de mesme que vous ferez à ces Lettres un accueil aussi favorable que vous l'avez fait à toutes celles qui vous ont esté communiquées les années précédentes. J'ose dire

qu'elles ont également dequoy plaire aux Personnes curieuses, & dequoy satisfaire la piété de tant d'autres qui s'intéressent aux progrez de la Religion.

La prémiére de ces Lettres a déja eu l'approbation du sçavant Prélat à qui elle est adressée. Le dessein du Pere Bouchet est de montrer par des conjectures qui vous paroistront assez bien fondées, que ces Peuples ont eu autrefois commerce avec les Juifs, qu'ils ont puisé la vérité dans leurs livres, mais que dans la suitte des temps ils l'ont entierement défigurée par une infinité de fictions, où se porte naturellement le génie d'une nation trés

passionnée pour la Poësie.

Personne ne pouvoit parler plus sûrement que le Pere Bouchet sur cette matiere : ceux qui en ont écrit avant luy, tombent d'accord que les connoissances qu'ils ont acquises sont fort superficielles. Ils n'ont eu d'habitude qu'avec les Indiens qui sont répandus sur les costes : or ces Indiens sont eux-mesmes trés peu instruits des principes de leur Religion ; les Brames, qui sont les sçavans du Païs, ont une attention particuliére à ne pas laisser passer leurs livres en d'autres mains : ils croiroient profaner leur doctrine, s'ils la rendoient trop commune. D'ailleurs

il y va de leur intérest de cacher aux Peuples ces sortes de connoissances : s'ils les avoient une fois initiez à leurs Mysteres, ils ne seroient plus consultez, & ils se verroient bientost décheoir de ce haut rang de distinction, où ils ne se maintiennent que par l'idée extraordinaire qu'on a de leur science.

Ces difficultez que trouvent les Européans à s'instruire de la Doctrine des Indiens, le Pere Bouchet a sçu se les applanir : il a pénétré bien avant dans les terres, où il a fait un séjour de plus de vingt années : parmi plus de vingt mille Idolastres, à qui il a eu le bonheur d'administrer

le ſaint Bapteſme, il s'eſt trouvé pluſieurs Brames, de ceux meſme qui ſont en réputation dans le païs, & qui paſſent pour eſtre les plus habiles: il a eu par leur moyen ces livres dont leurs ſçavans font un ſi grand myſtere; & comme il ſçait parfaitement leur langue, il les a leu avec attention: outre cela, dans les choſes qui avoient beſoin de quelque explication, il a eu de longues & de fréquentes conférences avec les Brames convertis; enfin il n'a rien omis de tout ce qui eſtoit néceſſaire pour connoiſtre à fond le plan ridicule de Religion que ce peuple s'eſt formé.

Ce meſme Miſſionnaire nous

promet encore plusieurs autres observations qu'il a fait sur la Médecine des Indiens, sur leurs maximes de morale, & mesme sur leur Poësie. J'auray soin de les insérer dans les Recueils des années suivantes, à mesure qu'elles me tomberont entre les mains.

Ce que le Pere Bouchet rapporte dans sa Lettre au Pere Baltus de l'Empire que les Démons exercent sur les Idolastres, & du pouvoir que les Chrestiens ont sur les Démons, ne sera peut-estre pas du goust de certaines Personnes, qui se font un mérite de paroistre un peu incrédules. Mais outre que le témoignage d'un homme comme le

Pere Bouchet, dont la capacité est connuë, & dont la probité ne peut estre suspecte, suffit pour persuader tout esprit raisonnable; pourroit-on en venir jusqu'à démentir tout à la fois les Missionnaires, les Chrestiens, & les Gentils mesme, qui sont témoins oculaires de cette vérité? Vous verrez dans la Lettre du Pere Chavagnac que le mesme prodige s'opére à la Chine : on assure que rien n'est plus commun aux Isles de l'Amérique; ceux de nos Peres, qui travaillent dans ces Missions, nous ont souvent rapporté que les Infideles y sont cruellement maltraittez du Démon, & que le seul

moyen qu'ils ayent de ſe délivrer de ſa tyrannie, c'eſt d'embraſſer le Chriſtianiſme. Les Hérétiques meſme, qu'on n'accuſera pas d'eſtre trop crédules, n'ont pu ſe diſpenſer d'en convenir dans leurs Relations, lors qu'ils parlent des mœurs & des couſtumes de ces Peuples.

Qu'il nous eſt conſolant, mes Reverends Peres, de voir ſubſiſter encore de nos jours dans ces Chreſtientez naiſſantes, une des merveilles qui ſurprenoit ſi fort au temps de la primitive Egliſe! Quoy de plus propre à affermir les Fidéles dans la Foy, à confondre les mauvais Chreſtiens & les Hérétiques, & à nous

faire ſentir que le Dieu que nous adorons eſt le meſme dans tous les temps & dans tous les lieux?

Les autres Lettres que vous trouverez dans ce Recueil, vous feront connoiſtre les grandes eſpérances qu'on a d'étendre de plus en plus l'empire de JESUS-CHRIST *dans les Royaumes Idolaſtres. Vous y verrez néanmoins, ſur tout dans celles du Pere Martin, qu'une des peines qui touche le plus ſenſiblement les Miſſionnaires, eſt de trouver ſouvent une moiſſon abondante ſans pouvoir la recueillir faute de Catéchiſtes : c'eſt alors que la profeſſion qu'ils font de la pauvreté Evangélique, qui leur eſt*

ſi chere, leur devient en quelque ſorte onéreuſe.

Il ſe trouve en Europe des Perſonnes de piété, qui dans des momens de ferveur, ſouhaitteroient d'eſtre tranſportées tout-à-coup dans ces terres infidéles, pour y annoncer JESUS-CHRIST *aux Peuples qui l'ignorent: ce ſont là de ces ſaints mouvemens qui ſont ſtériles en eux-meſmes, mais qu'on pourroit rendre efficaces ſans qu'il en couſtaſt beaucoup. Avec une ſomme aſſez légére qui ſuffit pour l'entretien des Catéchiſtes, on a la conſolation de contribuer chaque année à la converſion d'un grand nom-*

bre d'Idolaſtres : un Miſſionnaire ſe multiplie en quelque ſorte luy-meſme, en diſtribuant ces Catéchiſtes dans les divers endroits de ſa Miſſion, qu'il ne peut parcourir que l'un aprés l'autre ; ainſi au meſme temps que dans une de ſes Egliſes il adminiſtre les Sacremens du Bapteſme, de la Pénitence, & de l'Euchariſtie à un grand nombre de Peuples ; par le moyen de ſes Catéchiſtes, il inſtruit dans pluſieurs autres les Catéchuménes, il fortifie les nouveaux Chreſtiens dans la Foy, il gagne pluſieurs Infidéles à JESUS-CHRIST.

L'indigence où ſe trouvent

ceux qui gouvernent ces Eglises naissantes, les prive d'un secours si necessaire pour l'établissement de la Religion ; & c'est peut-estre la seule chose qui puisse retarder l'œuvre de Dieu : car, graces au Ciel, on n'a point à craindre la disette des Missionnaires ; ce n'est pas seulement en France & parmi vous, mes Reverends Peres, qu'on fait paroistre de l'ardeur pour se dévoüer aux Missions les plus éloignées & les plus pénibles ; on trouve le mesme zéle parmi les autres Jesuites répandus dans les différens Royaumes de l'Europe : il y en a actuellement plus de quatre-vingt sur les cos-

tes d'Eſpagne, qui n'attendent que la commodité d'un embarquement pour paſſer dans le nouveau monde : pluſieurs autres venus d'Allemagne ont déja traverſé une partie de la France, & ſont encore en chemin, au moment que je vous écris, pour aller ſe joindre à un ſi grand nombre d'Ouvriers Evangeliques.

La Pologne faiſoit auſſi eſpérer un renfort de fervens Miſſionnaires : mais il y a de l'apparence qu'elle ne ſera de longtemps en eſtat de fournir ce ſecours aux Nations infidéles. Une peſte ravagea l'année derniére ce grand Royaume ; qua-

tre-vingt douze Jésuites y moururent la mesme année au service des Peuples qui furent attaquez d'un mal si contagieux : on nous a envoyé la liste de leurs noms, & des Villes où ces hommes vrayement Apostoliques ont sacrifié généreusement leur vie dans l'exercice de la plus héroïque charité.

Nous ne plaindrons point leur sort ; au contraire nous bénirons le Dieu des misericordes de ce que, par sa grace qui nous soutient, les périls, les outrages, la mort mesme, loin de rallentir le zéle que nous avons hérité de nos Peres, ne servent qu'à le réveiller d'avantage, & à

luy donner de nouelles forces. Je me recommande à vos ſaints Sacrifices, & ſuis avec tout le reſpect poſſible,

MES REVERENDS PERES,

Voſtre trés-humble & trés-obéïſſant ſerviteur J. B. Du Halde, de la Compagnie de JESUS.

LETTRE



LETTRE
DU
PERE BOUCHET,
de la Compagnie de Jesus, Missionnaire de Maduré, & Superieur de la nouvelle Mission de Carnate.

A Monseigneur l'ancien Evesque d'Avranches.


ONSEIGNEUR,

Les travaux d'un homme Apostolique dans les Indes

Orientales ſont ſi grands & ſi continuels, qu'il ſemble que le ſoin de prêcher le nom de J. C. auxIdolâtres, & de cultiver les nouveaux Fidelles, ſoit plus que ſuffiſant pour occuper un Miſſionnaire tout entier. En effet, dans certains temps de l'année, bien loin d'avoir le loiſir de s'appliquer à l'étude, à peine a-t-on celuy de vivre ; & ſouvent le Miſſionnaire eſt forcé de prendre ſur le repos de la nuit, le temps qu'il doit donner à la priere, & aux autres exercices de ſa profeſſion.

Cependant, Monſeigneur, dans quelques autres ſaiſons, & meſme dans certaines heures d'une bonne partie des jours, nous nous trouvons aſſez en liberté, pour pouvoir nous délaſſer de nos travaux par quelque ſorte d'étude. Notre ſoin

alors est de rendre nos délassemens mesme utiles à notre sainte Religion. Nous nous instruisons dans cette vûë des Sciences qui ont cours parmy les Idolâtres, à la conversion desquels nous travaillons; & nous nous efforçons de trouver jusques dans leurs erreurs, dequoy les convaincre de la verité que nous venons leur annoncer.

C'est dans ce temps, où les occupations attachées à mon ministere m'ont laissé quelque loisir, que j'ay approfondi, autant qu'il m'a été possible, le systême de Religion reçû parmy les Indiens. Ce que je me propose dans cette Lettre, Monseigneur, est seulement de vous mettre devant les yeux, & de rapprocher les unes des autres quelques conjectures, qui sont, ce me semble, capa-

bles de vous intereſſer. Elles vont toutes à prouver que les Indiens ont tiré leur Religion des Livres de Moyſe, & des Prophetes: que toutes les Fables dont leurs Livres ſont remplis, n'y obſcurciſſent pas tellement la verité, qu'elle ſoit méconnoiſſable: & qu'enfin, outre la Religion du Peuple Hebreu, que leur a appriſe, du moins en partie, leur commerce avec les Juifs & les Egyptiens, on découvre encore parmy eux des traces bien marquées de la Religion Chrêtienne, qui leur a été annoncée par l'Apôtre S. Thomas, par Pantænus, & pluſieurs autres grands Hommes, dés les premiers ſiécles de l'Egliſe.

Je n'ay point douté, Monſeigneur, que vous n'approuvaſſiez la liberté que je prends

de vous adresser cette Lettre. J'ay crû que des reflexions, qui peuvent servir à confirmer & à deffendre notre sainte Religion, devoient naturellement vous être presentées. Vous y prendrez plus de part que personne, aprés avoir démontré, comme vous l'avez fait, la verité de notre foy par la plus vaste érudition, & par la plus exacte connoissance de l'antiquité sacrée & prophane.

Je me souviens, Monseigneur, d'avoir lû dans votre sçavant Livre de la Demonstration Evangelique, que la Doctrine de Moyse avoit penetré jusqu'aux Indes : Et votre attention à remarquer dans les Auteurs tout ce qui s'y rencontre de favorable à la Religion, vous a fait prévenir une partie des choses que j'aurois à

vous dire. J'y ajoûteray donc ſeulement ce que j'ay découvert de nouveau ſur les lieux, par la lecture des plus anciens Livres des Indiens, & par le commerce que j'ay eu avec les Sçavants du Païs.

Il eſt certain, Monſeigneur, que le commun des Indiens ne donne nullement dans les abſurditez de l'Athéiſme. Ils ont des idées aſſez juſtes de la Divinité, quoyqu'alterées & corrompuës par le culte des Idoles. Ils reconnoiſſent un Dieu infiniment parfait, qui exiſte de toute éternité, qui renferme en ſoy les plus excellens attributs. Juſques-là rien de plus beau, & de plus conforme au ſentiment du Peuple de Dieu ſur la Divinité. Voicy maintenant ce que l'Idolatrie

y a malheureusement ajouté.

La pluspart des Indiens assurent que ce grand nombre de Divinitez qu'ils adorent aujourd'huy, ne sont que des Dieux subalternes & soumis au Souverain Estre, qui est également le Seigneur des Dieux & des hommes. Ce grand Dieu, disent-ils, est infiniment élevé au-dessus de tous les Estres; & cette distance infinie empêchoit qu'il eût aucun commerce avec de foibles Créatures. Quelle proportion en effet, continuent-ils, entre un Estre infiniment parfait, & des Estres créez remplis, comme nous, d'imperfections & de foiblesses? C'est pour cela mesme, selon eux, que *Parabaravastou*, c'est-à-dire, *le Dieu suprème*, a creé trois Dieux inferieurs, sçavoir, *Bruma*, *Vichnou*, &

Routren. Il a donné au premier la puiſſance de créer, au ſecond le pouvoir de conſerver, & au troiſiéme le droit de détruire.

Mais ces trois Dieux, qu'adorent les Indiens, ſont, au ſentiment de leurs Sçavants, les Enfans d'une femme, qu'ils appellent *Parachatti*, c'eſt-à-dire, *la Puiſſance ſuprême.* Si l'on réduiſoit cette fable à ce qu'elle eſtoit dans ſon origine, on y découvriroit aiſément la verité, toute obſcurcie qu'elle eſt par les idées ridicules que l'eſprit de menſonge y a ajoutées.

Les premiers Indiens ne vouloient dire autre choſe, ſinon, que tout ce qui ſe fait dans le monde, ſoit par la création, qu'ils attribuent à *Bruma*, ſoit par la conſervation, qui eſt le

partage de *Vichnou*, soit enfin par les differents changemens, qui sont l'ouvrage de *Routren*, vient uniquement de la puissance absoluë du *Parabaravastou*, ou du Dieu suprême. Ces esprits charnels ont fait ensuite une femme de leur *Parachatti*, & luy ont donné trois enfans, qui ne sont que les principaux effets de la toute-puissance. En effet, *Chatti*, en langue Indienne, signifie Puissance, & *Para*, suprême, ou absoluë.

Cette idée qu'ont les Indiens d'un Estre infiniment superieur aux autres Divinitez, marque au moins que leurs Anciens n'adoroient effectivement qu'un Dieu, & que le *Polythéisme* ne s'est introduit parmy eux, que de la maniere dont il s'est répandu dans

tous les Païs Idolâtres.

Je ne prétends pas, Monſeigneur, que cette premiere connoiſſance prouve d'une maniere bien évidente le commerce des Indiens avec les Egyptiens ou avec les Juifs. Je ſçais que ſans un tel ſecours l'Auteur de la Nature a gravé cette verité fondamentale dans l'eſprit de tous les hommes, & qu'elle ne s'altere chez eux que par le déréglement & la corruption de leur cœur. C'eſt pour la même raiſon que je ne vous dis rien de ce que les Indiens ont penſé ſur l'immortalité de nos ames, & ſur pluſieurs autres veritez ſemblables.

Je m'imagine cependant que vous ne ſerez pas fâché de ſçavoir comment nos Indiens trouvent expliquée dans leurs

Auteurs, la ressemblance de l'homme avec le souverain Estre. Voicy ce qu'un Sçavant Brame m'a assuré avoir tiré sur ce sujet d'un de leurs plus anciens Livres. Imaginez-vous, dit cet Auteur, un million de grands vases tous remplis d'eau, sur lesquels le soleil répande les rayons de sa lumiere. Ce bel astre, quoy qu'unique, se multiplie en quelque sorte, & se peint tout entier en un moment dans chacun de ces vases; on en voit par tout une image trés-ressemblante. Nos corps sont ces vases remplis d'eau: le soleil est la figure du souverain Estre: & l'image du soleil peinte dans chacun de ces vases, nous represente assez naturellement nostre ame creée à la ressemblance de Dieu mesme.

Je paſſe, Monſeigneur, à quelques traits plus marquez, & plus propres à ſatisfaire un diſcernement auſſi exquis que le voſtre. Trouvez bon que je vous raconte icy ſimplement les choſes telles que je les ay appriſes. Il me ſeroit fort inutile, en écrivant à un auſſi ſçavant Prelat que vous, d'y meſler mes reflexions particulieres.

Les Indiens, comme j'ay eu l'honneur de vous le dire, croyent que *Bruma* eſt celuy des trois Dieux ſubalternes, qui a reçû du Dieu ſuprême la puiſſance de créer. Ce fut donc *Bruma*, qui créa le premier homme: Mais, ce qui fait à mon ſujet, c'eſt que *Bruma* forma l'homme du limon de la terre encore toute récente. Il eut à la verité quelque peine

à finir son ouvrage. Il y revint à plusieurs fois, & ce ne fut qu'à la troisiéme tentative, que ses mesures se trouverent justes. La fable a ajoûté cette derniere circonstance à la verité; & il n'est pas surprenant, qu'un Dieu du second ordre ait eu besoin d'apprentissage, pour créer l'homme dans la parfaite proportion de toutes les parties où nous le voyons. Mais si les Indiens s'en étoient tenus à ce que la nature, & probablement le commerce des Juifs leur avoient enseigné de l'unité de Dieu, ils se seroient aussi contentez de ce qu'ils avoient appris par la même voye de la création de l'homme : ils se seroient bornez à dire, comme ils font aprés l'Ecriture sainte, que l'homme fut formé du limon de la terre

tout nouvellement ſortie des mains du Créateur.

Ce n'eſt pas tout, Monſeigneur; l'homme une fois créé par *Bruma*, avec la peine dont je vous ay parlé, le nouveau créateur fut d'autant plus charmé de ſa créature qu'elle luy avoit plus coûté à perfectionner. Il s'agit maintenant de la placer dans une habitation digne d'elle.

L'Ecriture eſt magnifique, dans la deſcription qu'elle nous fait du Paradis Terreſtre. Les Indiens ne le ſont gueres moins dans les peintures qu'ils nous tracent de leur *Chorcam*. C'eſt, ſelon eux, un Jardin de delices où tous les fruits ſe trouvent en abondance. On y voit meſme un arbre dont les fruits communiqueroient l'immortalité, s'il eſtoit permis d'en man-

ger. Il ſeroit bien étrange, que des gens qui n'auroient jamais entendu parler du Paradis Terreſtre, en euſſent fait, ſans le ſçavoir, une peinture ſi reſſemblante.

Ce qu'il y a de merveilleux, Monſeigneur, c'eſt que les Dieux inferieurs, qui dés la création du monde ſe multipliérent preſque à l'infini, n'avoient pas, ou du moins n'eſtoient pas ſeurs d'avoir le privilége de l'immortalité, dont ils ſe ſeroient cependant fort accommodez. Voicy une Hiſtoire que les Indiens racontent à cette occaſion. Cette Hiſtoire toute fabuleuſe qu'elle eſt, n'a point aſſurément d'autre origine, que la Doctrine des Hébreux, & peut-eſtre meſme celle des Chrêtiens.

Les Dieux, diſent nos In-

diens, tenterent toutes ſortes de voyes pour parvenir à l'immortalité. A force de chercher, ils s'aviſerent d'avoir recours à l'arbre de vie qui eſtoit dans le *Chorcam*. Ce moyen leur réüſſit, & en mangeant de temps en temps des fruits de cet arbre, ils ſe conſerverent le précieux Treſor, qu'ils ont tant d'intereſt de ne pas perdre. Un fameux Serpent nommé *Cheien*, s'apperçut que l'arbre de vie avoit été découvert par les Dieux du ſecond ordre. Comme apparemment on avoit confié à ſes ſoins la garde de cet arbre, il conçut une ſi grande colére de la ſurpriſe qu'on luy avoit faite, qu'il répandit ſur le champ une grande quantité de poiſon. Toute la terre s'en reſſentit, & pas un homme ne devoit échapper aux atteintes

de ce poison mortel. Mais le Dieu *Chiven* eut pitié de la nature humaine ; il parut sous la forme d'un homme, & avala sans façon tout le venin, dont le malicieux serpent avoit infecté l'Univers.

Vous voyez, Monseigneur, qu'à mesure que nous avançons les choses s'éclaircissent toujours un peu. Ayez la patience d'écouter une nouvelle fable que je vais vous raconter. Car, certainement je vous tromperois, si je m'engageois à vous dire quelque chose de plus sérieux. Vous n'aurez pas de peine à y démesler l'Histoire du Deluge, & les principales circonstances que nous en rapporte l'Ecriture.

Le Dieu *Routren*, (c'est le grand destructeur des Estres créez,) prit un jour la réso-

lution de noyer tous les hommes, dont il prétendoit avoir lieu de n'eſtre pas content. Son deſſein ne put eſtre ſi ſecret, qu'il ne fuſt preſſenti par *Vichnou*, Conſervateur des Créatures. Vous verrez, Monſeigneur, qu'elles luy eurent dans cette rencontre une obligation bien eſſentielle. Il découvrit donc préciſément le jour auquel le Déluge devoit arriver. Son pouvoir ne s'étendoit pas juſqu'à ſuſpendre l'éxecution des projets du Dieu *Routren.* Mais auſſi ſa qualité de Dieu conſervateur des choſes creées, luy donnoit droit d'en empêcher, s'il y avoit moyen, l'effet le plus pernicieux : & voicy la maniére dont il s'y prit.

Il apparut un jour à *Sattiavarti* ſon grand confident, & l'avertit en ſecret qu'il y auroit

bien-tôt un déluge universel, que la terre seroit inondée, & que *Routren* ne prétendoit rien moins, que d'y faire périr tous les hommes, & tous les animaux. Il l'assura cependant qu'il n'y avoit rien à craindre pour luy, & qu'en dépit de *Routren*, il trouveroit bien moyen de le conserver, & de se ménager à soy-même ce qui luy seroit nécessaire pour repeupler le monde. Son dessein estoit de faire paroistre une Barque merveilleuse au moment que *Routren* s'y attendroit le moins, d'y enfermer une bonne provision d'au moins huit cens quarante millions d'ames & de semences d'Estres. Il falloit au reste que *Sattiavarti* se trouvast au tems du Déluge sur une certaine montagne fort haute, qu'il eust soin de luy

faire bien reconnoiſtre. Quelque temps aprés *Sattiavarti*, comme on le luy avoit prédit, apperçut une multitude infinie de nuages qui s'aſſembloient. Il vit avec tranquillité l'orage ſe former ſur la teſte des hommes coupables ; Il tomba du Ciel la plus horrible pluye qu'on vit jamais : Les rivieres s'enflérent, & ſe répandirent avec rapidité ſur toute la ſurface de la Terre ; la mer franchit ſes bornes, & ſe meſlant avec les fleuves débordez, couvrit en peu de temps les montagnes les plus élevées ; Arbres, animaux, hommes, Villes, Royaumes, tout fut ſubmergé : Tous les Eſtres animez périrent & furent détruits.

Cependant, *Sattiavarti*, avec quelques-uns de ſes pénitens, s'étoit retiré ſur ſa montagne.

Il y attendoit le ſecours dont le Dieu l'avoit aſſuré. Il ne laiſſa pas d'avoir quelques momens de frayeur. L'eau, qui prenoit toûjours de nouvelles forces, & qui s'approchoit inſenſiblement de ſa retraite, luy donnoit de temps en temps de terribles allarmes. Mais dans l'inſtant qu'il ſe croyoit perdu, il vit paroître la Barque, qui devoit le ſauver. Il y entra incontinent avec les dévots de ſa ſuite : les huit cens quarante millions d'ames & de ſemences d'Eſtres s'y trouverent renfermées.

La difficulté étoit de conduire la Barque, & de la ſoûtenir contre l'impétuoſité des flots, qui eſtoient dans une furieuſe agitation. Le Dieu *Vichnou* eut ſoin d'y pourvoir; car ſur le champ il ſe fit poiſſon., &

il ſe ſervit de ſa queuë comme d'un gouvernail, pour diriger le vaiſſeau. Le Dieu poiſſon & Pilote fit une manœuvre ſi habile, que *Sattiavarti* attendit fort en repos dans ſon aſyle, que les eaux s'écoulaſſent de deſſus la face de la Terre.

La choſe eſt claire, comme vous voyez, Monſeigneur, & il ne faut pas eſtre bien pénétrant, pour appercevoir dans ce recit meſlé de fables, & des plus bizarres imaginations, ce que les Livres Sacrez nous apprennent du Deluge, de l'Arche, & de la conſervation de Noé avec ſa famille.

Nos Indiens n'en ſont pas demeurez-là; & aprés avoir défiguré Noé ſous le nom de *Sattiavarti*, ils pourroient bien avoir mis ſur le compte de *Brama* les avantures les plus ſin-

gulières de l'Histoire d'Abraham. En voicy quelques traits, Monseigneur, qui me paroissent fort ressemblans.

La conformité du nom pourroit d'abord appuyer mes conjectures. Il est visible que de *Brama* à Abraham il n'y a pas beaucoup de chemin à faire ; & il seroit à souhaiter , que nos Sçavans , en matiére d'Etymologies, n'en eussent point adoptées de moins raisonnables, & de plus forcées.

Ce *Brama*, dont le nom est si semblable à celuy d'Abraham , étoit marié à une femme , que tous les Indiens nomment *Sarasvadi*. Vous jugerez, Monseigneur , du poids que le nom de cette femme ajoûte à ma premiere conjecture. Les deux dernieres syllabes du mot *Sarasvadi* sont dans la langue

Indienne une terminaiſon honorifique : Ainſi, *Vadi*, répond aſſez-bien à noſtre mot François, *Madame*. Cette terminaiſon ſe trouve dans pluſieurs noms de femmes diſtinguées. Par exemple, dans celuy de *Parvadi*, femme de *Routren*. Il eſt dés-lors évident que les deux premieres ſyllabes du mot *Saraſvadi*, qui font proprement le nom tout entier de la femme de *Brama*, ſe réduiſent à *Sara*, qui eſt le nom de *Sara*, femme d'Abraham.

Il y a cependant quelque choſe de plus ſingulier. *Brama*, chez les Indiens, comme Abraham chez les Juifs, a eſté le Chef de pluſieurs *Caſtes*, où Tribus différentes. Les deux Peuples ſe rencontrent meſme fort juſte ſur le nombre de ces Tribus. A *Ticherapali*, où eſt maintenant

maintenant le plus fameux Temple de l'Inde, on célébre tous les ans une Feste, dans laquelle un vénérable Vieillard méne devant soy douze enfans, qui representent, disent les Indiens, les douze Chefs des principales Castes. Il est vray que quelques Docteurs croyent que ce Vieillard tient dans cette cérémonie la place de *Vichnou*; mais ce n'est pas l'opinion commune des Sçavans, ny du Peuple, qui disent communément que *Brama* est le Chef de toutes les Tribus.

Quoy qu'il en soit, Monseigneur, je ne croy pas, que pour reconnoistre dans la doctrine des Indiens celle des anciens Hébreux, il soit nécessaire que tout se rencontre parfaitement conforme de part & d'autre. Les Indiens partagent

ſouvent à differentes perſonnes, ce que l'Ecriture nous raconte d'une ſeule ; ou bien raſſemblent dans une ſeule, ce que l'Ecriture diviſe dans pluſieurs. Mais cette différence, bien loin de détruire nos conjectures, doit ſervir, ce me ſemble, à les appuyer. Et je croy qu'une reſſemblance trop affectée, ne ſeroit bonne qu'à les rendre ſuſpectes.

Cela ſuppoſé, Monſeigneur, je continuë à vous raconter ce que les Indiens ont tiré de l'Hiſtoire d'Abraham, ſoit qu'ils l'attribüent à *Brama*, ſoit qu'ils en faſſent honneur à quelqu'autre de leurs Dieux, ou de leurs Héros.

Les Indiens honorent la mémoire d'un de leurs Pénitens, qui, comme le Patriarche Abraham, ſe mit en devoir de

sacrifier son Fils à un des Dieux du Païs. Ce Dieu luy avoit demandé cette Victime ; mais il se contenta de la bonne volonté du Pere, & ne souffrit pas qu'il en vint jusqu'à l'exécution. Il y en a pourtant qui disent que l'Enfant fut mis à mort, mais que ce Dieu le ressuscita.

J'ay trouvé une Coutume qui m'a surpris, dans une des Castes qui sont aux Indes : c'est celle qu'on nomme la Caste des Voleurs. N'allez pas croire, Monseigneur, que parce qu'il y a parmy ces Peuples une Tribu entiére de Voleurs, tous ceux qui font cet honorable métier, soient rassemblez dans un corps particulier ; & qu'ils ayent pour voler un privilége à l'exclusion de tout autre. Cela veut dire seulement, que tous

les Indiens de cette Caſte volent effectivement avec une extrême licence : mais par malheur, ils ne ſont pas les ſeuls dont il faille ſe deffier.

Aprés cet éclairciſſement, qui m'a paru néceſſaire ; je reviens à mon Hiſtoire. J'ay donc trouvé que dans cette Caſte on garde la cérémonie de la Circonciſion : mais elle ne ſe fait pas dés l'enfance. C'eſt environ à l'âge de vingt ans. Tous meſme n'y ſont pas ſujets, & il n'y a que les principaux de la Caſte qui s'y ſoumettent. Cet uſage eſt fort ancien, & il ſeroit difficile de découvrir d'où leur eſt venuë cette coutume, au milieu d'un Peuple entiérement Idolâtre.

Vous avez vû, Monſeigneur, l'Hiſtoire du Déluge, & de Noé dans *Vichnou*, & dans *Sat-*

tiavarti : celle d'Abraham dans *Brama* & dans *Vichnou* : Vous verrez encore, avec plaisir, celle de Moyse dans les mesmes Dieux : & je suis persuadé que vous la trouverez encore moins altérée que les précédentes.

Rien ne me paroist plus ressemblant à Moyse que le *Vichnou* des Indiens métamorphosé en *Chrichnen*. Car d'abord, *Chrichnen* en Langue Indienne, signifie *Noir*. C'est pour faire entendre, que *Chrichnen* est venu d'un Païs où les Habitans sont de cette couleur : Les Indiens ajoûtent qu'un des plus proches parens de *Chrichnen*, fut exposé, dés son enfance, dans un petit berceau sur une grande riviére, où il fut dans un danger évident de périr. On l'en tira, & comme c'estoit un fort bel enfant, on l'appor-

ta à une grande Princeſſe, qui le fit nourrir avec ſoin, & qui ſe chargea enſuite de ſon éducation.

Je ne ſçay pourquoy les Indiens ſe ſont aviſez d'appliquer cet événement à un des parents de *Chrichnen* pluſtoſt qu'à *Chrichnen* meſme. Que faire à cela, Monſeigneur ? Il faut bien vous dire les choſes telles qu'elles ſont, & pour rendre les avantures plus reſſemblantes, je n'iray pas vous déguiſer la verité. Ce ne fut donc point *Chrichnen*, mais un de ſes parents, qui fut élevé au Palais d'une grande Princeſſe. En cela la comparaiſon avec Moyſe ſe trouve défectueuſe. Voicy dequoy réparer un peu ce défaut.

Dés que *Chrichnen* fut né, on l'expoſa auſſi ſur un grand

fleuve, afin de le ſouſtraire à la colére du Roy, qui attendoit le moment de ſa naiſſance pour le faire mourir. Le fleuve s'entr'ouvrit par reſpect, & ne voulut pas incommoder de ſes eaux un dépoſt ſi précieux. On retira l'enfant de cet endroit périlleux, & il fut élevé parmy des Bergers. Il ſe maria dans la ſuite avec les filles de ces Bergers, & il garda long-temps les troupeaux de ſes Beaux-peres. Il ſe diſtingua bien-toſt parmy tous ſes compagnons, qui le choiſirent pour leur chef. Il fit alors des choſes merveilleuſes en faveur des troupeaux, & de ceux qui les gardoient. Il fit mourir le Roy, qui leur avoit déclaré une cruelle guerre. Il fut pourſuivy par ſes ennemis, & comme il ne ſe trouva pas en eſtat de

leur réſiſter, il ſe retira vers la mer : elle luy ouvrit un chemin à travers ſon ſein, dans lequel elle enveloppa ceux qui le pourſuivoient. Ce fut par ce moyen qu'il échappa aux tourmens qu'on luy préparoit.

Qui pourroit douter aprés cela, Monſeigneur, que les Indiens n'ayent connu Moyſe, ſous le nom de *Vichnou* métamorphoſé en *Chrichnen*? Mais à la connoiſſance de ce fameux conducteur du Peuple de Dieu, ils ont joint celle de pluſieurs coutumes, qu'il a décrites dans ſes Livres, & de pluſieurs Loix qu'il a publiées, & dont l'obſervation s'eſt conſervée aprés luy.

Parmy ces coutumes, que les Indiens ne peuvent avoir tirées que des Juifs, & qui perſéverent encore aujourd'huy

dans le Pais : Je compte, Monſeigneur , les bains fréquens , les purifications, une horreur extréme pour les cadavres , par l'attouchement deſquels ils ſe croyent ſoüillez. L'ordre différent , & la diſtinction des Caſtes, la Loy inviolable qui défend les Mariages hors de ſa Tribu ou de ſa Caſte particuculiére. Je ne finirois point, Monſeigneur, ſi je voulois épuiſer ce détail. Je m'attache à quelques remarques, qui ne ſont pas tout-à-fait ſi communes dans les Livres des Sçavans.

J'ay connu un Brame trés-habile parmy les Indiens, qui m'a raconté l'hiſtoire ſuivante, dont il ne comprenoit pas luy-meſme le ſens, tandis qu'il eſt demeuré dans les ténébres de l'Idolâtrie. Les Indiens font

un Sacrifice nommé *Ekiam*, (c'eſt le plus célébre de tous ceux qui ſe font aux Indes :) On y ſacrifie un mouton. On y récite une eſpéce de Priere, dans laquelle on dit à haute voix ces paroles. *Quand ſera-ce que le Sauveur naiſtra ? Quand ſera-ce que le Redempteur paroiſtra ?*

Ce Sacrifice d'un mouton, me paroiſt avoir beaucoup de rapport avec celuy de l'Agneau Paſchal. Car il faut remarquer ſur cela, Monſeigneur, que comme les Juifs eſtoient tous obligez de manger leur part de la Victime, auſſi les Brames, quoyqu'ils ne puiſſent manger de viande, ſont cependant diſpenſez de leur abſtinence au jour du Sacrifice de l'*Ekiam*, & ſont obligez par la Loy de manger

du mouton qu'on immole ; & que les Brames partagent entr'eux.

Plusieurs Indiens adorent le feu. Leurs Dieux mesme ont immolé des Victimes à cet Elément. Il y a un précepte particulier pour le Sacrifice d'*Oman*, par lequel il est ordonné de conserver toûjours le feu, & de ne le laisser jamais éteindre. Celuy qui assiste à l'*Ekiam*, doit tous les matins & tous les soirs mettre du bois au feu pour l'entretenir. Ce soin scrupuleux répond assez juste au Commandement porté dans le Levitique c. VI. v. 12. & 13. *Ignis in Altari semper ardebit, quem nutriet Sacerdos, subjiciens ligna mané per singulos dies.* Les Indiens ont fait quelque chose de plus en considération du feu. Ils se précipitent eux-mesmes

au milieu des flammes. Vous jugerez, comme moy, Monſeigneur, qu'ils auroient beaucoup mieux fait de ne point ajouſter cette cruelle cérémonie à ce que les Juifs leur avoient appris ſur cette matiére.

Les Indiens ont encore une fort grande idée des ſerpents. Ils croyent que ces animaux ont quelque choſe de Divin, & que leur vûë porte bonheur. Ainſi, pluſieurs adorent les Serpents, & leur rendent les plus profonds reſpects. Mais ces animaux peu reconnoiſſans, ne laiſſent pas de mordre cruellement leurs adorateurs. Si le Serpent d'Airain, que Moyſe montra au Peuple de Dieu, & qui guériſſoit par ſa ſeule vûë, euſt eſté auſſi cruel que les Serpents animez des Indes, je doute fort que les Juifs

euſſent jamais eſté tentez de l'adorer.

Ajoûtons enfin, Monſeigneur, la charité que les Indiens ont pour leurs Eſclaves. Ils les traittent preſque comme leurs propres enfans ; ils ont grand ſoin de les bien élever ; ils les pourvoyent de tout libéralement ; rien ne leur manque, ſoit pour le veſtement, ſoit pour la nourriture ; ils les marient, & preſque toûjours ils leur rendent la liberté. Ne ſemble-t-il pas que ce ſoit aux Indiens, comme aux Iſraëlites, que Moyſe ait adreſſé ſur cet article les préceptes que nous liſons dans le Levitique ?

Quelle apparence y a-t-il donc, Monſeigneur, que les Indiens n'ayent pas eu autrefois quelque connoiſſance de la

Loy de Moyse? Ce qu'ils disent encore de leur Loy, & de *Brama* leur Legislateur, détruit, ce me semble, d'une maniére évidente, ce qui pourroit rester de doute sur cette matiére.

Brama a donné la Loy aux hommes. C'est ce *Vedam*, ou Livre de la Loy, que les Indiens regardent comme infaillible. C'est, selon eux, la pure parole de Dieu dictée par l'*Abadam*, c'est-à-dire, par celuy qui ne peut se tromper, & qui dit essentiellement la vérité. Le *Vedam*, ou la Loy des Indiens, est divisée en quatre parties. Mais, au sentiment de plusieurs doctes Indiens, il y en avoit anciennement une cinquiéme, qui a péri par l'injure des temps, & qu'il a esté impossible de recouvrer.

Les Indiens ont une estime

inconcevable pour la Loy qu'-ils ont reçûë de leur *Brama*. Le profond respect avec lequel ils l'entendent prononcer, le choix des personnes propres à en faire la lecture, les préparatifs qu'on doit y apporter, cent autres circonstances semblables, sont parfaitement conformes à ce que nous sçavons des Juifs, par rapport à la Loy Sainte, & à Moyse qui la leur a annoncée.

Le malheur est, Monseigneur, que le respect des Indiens pour leur Loy, va jusqu'à nous en faire un mystére impénétrable. J'en ay cependant assez appris par quelques Docteurs, pour vous faire voir que les Livres de la Loy du prétendu Brama, sont une imitation du Pentateuque de Moyse.

La premiére partie du *Vedam*, qu'ils appellent *Irroucouvedam*, traite de la premiére cauſe, & de la maniére dont le monde a eſté créé : Ce qu'ils m'en ont dit de plus ſingulier , par rapport à noſtre ſujet, c'eſt qu'au commencement il n'y avoit que Dieu & l'Eau , & que Dieu eſtoit porté ſur les eaux. La reſſemblance de ce trait avec le premier Chapitre de la Geneſe , n'eſt pas difficile à remarquer.

J'ay appris de pluſieurs Brames, que dans le troiſiéme Livre, qu'ils nomment *Samavedam* , il y a quantité de préceptes de Morale. Cet enſeignement m'a paru avoir beaucoup de rapport avec les préceptes Moraux répandus dans l'Exode.

Le quatriéme Livre, qu'ils

appellent *Adaranavedam*, contient les différens Sacrifices qu'on doit offrir, les qualitez requiſes dans les victimes, la maniére de baſtir les Temples, & les diverſes Feſtes que l'on doit célébrer. Ce peut eſtre là, ſans trop deviner, une idée priſe ſur les Livres du Lévitique & du Deutéronome.

Enfin, Monſeigneur, de peur qu'il ne manque quelque choſe au paralelle : comme ce fut ſur la fameuſe montagne de Sinaï que Moyſe reçeut la Loy, ce fut auſſi ſur la célébre montagne de *Mahamerou*, que *Brama* ſe trouva avec le Vedam des Indiens. Cette montagne des Indes, eſt celle que les Grecs ont appellée *Meros*, où ils diſent que Bacchus eſt né, & qui a eſté le ſejour des Dieux. Les Indiens diſent encore au-

jourd'huy que cette montagne eſt l'endroit où ſont placez leurs *Chorchams*, ou les différens Paradis qu'ils reconnoiſſent.

N'eſt-il pas juſte, Monſeigneur, qu'aprés avoir parlé aſſez long-temps de Moyſe & de la Loy, nous diſions auſſi quelques mots de Marie ſœur de ce grand Prophéte? Je me trompe beaucoup, ou ſon hiſtoire n'a pas eſté tout-à-fait inconnuë à nos Indiens.

L'Ecriture nous dit de Marie, qu'aprés le paſſage miraculeux de la Mer rouge, elle aſſembla les femmes Iſraëlites, elle prit des inſtrumens de muſique, & ſe mit à danſer avec ſes compagnes, & à chanter les loüanges du Tout-puiſſant. Voicy un trait aſſez ſemblable, que les Indiens racon-

tent de leur fameuſe *Lakehoumi.* Cette femme, auſſi-bien que Marie ſœur de Moyſe, ſortit de la mer par un eſpéce de Miracle. Elle ne fut pas pluſtoſt échapée au danger où elle avoit eſté de périr, qu'elle fit un bal magnifique, dans lequel tous les Dieux & toutes les Déeſſes danſérent au ſon des inſtrumens.

Il me ſeroit aiſé, Monſeigneur, en quittant les Livres de Moyſe, de parcourir les autres Livres hiſtoriques de l'Ecriture, & de trouver dans la Tradition de nos Indiens, dequoy continuer ma comparaiſon. Mais je craindrois qu'une trop grande exactitude ne vous fatiguaſt. Je me contenteray de vous raconter encore une ou deux hiſtoires, qui m'ont le plus frappé, & qui ſont

le plus à mon ſujet.

La premiére qui ſe preſente à moy, eſt celle que les Indiens débitent ſous le nom d'*Arichandiren.* C'eſt un Roy de l'Inde fort ancien, & qui, au nom & à quelques circonſtances prés, eſt, à le bien prendre, le Job de l'Ecriture.

Les Dieux ſe réünirent un jour dans leur *Chorcam*, ou, ſi vous l'aimez mieux, dans le Paradis de delices. *Devendiren* le Dieu de la gloire préſidoit à cette illuſtre aſſemblée. Il s'y trouva une foule de Dieux & de Déeſſes ; les plus fameux Pénitens y eurent auſſi leur place , & ſur tout les ſept principaux Anachoretes.

Aprés quelques diſcours indifférens , on propoſa cette queſtion: Si parmy les hommes il ſe trouve un Prince ſans

défaut. Presque tous soustinrent qu'il n'y en avoit pas un seul qui ne fust sujet à de grands vices ; & *Vichouva-moutren* se mit à la teste de ce parti. Mais le célébre *Vachichten* prit un sentiment contraire, & soustint fortement que le Roy *Arichandiren* son disciple estoit un Prince parfait. *Vichouva-moutren*, qui, du génie impérieux dont il est, n'aime pas à se voir contredit, se mit en grande colére, & assura les Dieux qu'il sçauroit bien leur faire connoistre les défauts de ce prétendu Prince parfait, si on vouloit le luy abandonner.

Le défy fut accepté par *Vachichten*, & l'on convint que celuy des deux qui auroit le dessous, céderoit à l'autre tous les mérites qu'il avoit pû ac-

quérir par une longue pénitence. Le pauvre Roy *Arichandiren* fut la victime de cette diſpute. *Vichouva-moutren* le mit à toutes ſortes d'épreuves. Il le réduiſit à la plus extréme pauvreté ; il le dépoüilla de ſon Royaume ; il fit périr le ſeul fils qu'il euſt ; il luy enleva meſme ſa femme *Chandirandi*.

Malgré tant de diſgraces, le Prince ſe ſouſtint toûjours dans la pratique de la vertu avec une égalité d'ame, dont n'auroient pas eſté capables les Dieux meſmes qui l'éprouvoient avec ſi peu de ménagement. Auſſi l'en récompenſerent-ils avec la plus grande magnificence. Les Dieux l'embraſſerent l'un aprés l'autre ; il n'y eut pas juſqu'aux Déeſſes qui luy firent leurs compli-

mens. On luy rendit sa femme, & on ressuscita son fils. Ainsi, *Vichouva-moutren* céda, suivant la convention, tous ses mérites à *Vachichten*, qui en fit présent au Roy *Arichandiren*; & le Vaincu alla fort à regret recommencer une longue pénitence, pour faire, s'il y avoit moyen, bonne provision de nouveaux mérites.

La seconde histoire qui me reste à vous raconter, Monseigneur, a quelque chose de plus funeste, & ressemble encore mieux à un trait de l'histoire de Samson, que la fable d'*Arichandiren* ne ressemble à l'histoire de Job.

Les Indiens asseurent donc que leur Dieu *Ramen* entreprit un jour de conquérir Ceilan. Et voicy le stratagéme dont ce Conquérant, tout Dieu

qu'il eſtoit, jugea à propos de ſe ſervir. Il leva une armée de Singes, & leur donna pour Général un Singe diſtingué, qu'ils nomment *Anouman.* Il luy fit envelopper la queuë de pluſieurs piéces de toile, ſur leſquelles on verſa de grands vaſes d'huile. On y mit le feu, & ce Singe courant par les campagnes, au milieu des blés, des bois, des Bourgades, & des Villes, porta l'incendie par tout. Il bruſla tout ce qui ſe trouva ſur ſa route, & réduiſit en cendres l'Iſle preſque toute entiére. Aprés une telle expédition la conqueſte n'en devoit pas eſtre fort difficile, & il n'eſtoit pas néceſſaire d'eſtre un Dieu bien puiſſant, pour en venir à bout.

Je me ſuis peut-eſtre trop arreſté, Monſeigneur, ſur la

conformité de la doctrine des Indiens avec celle du Peuple de Dieu. J'en ſeray quitte pour abreger un peu ce qui me reſteroit à vous dire ſur un ſecond point, que j'eſtois réſolu de ſoûmettre, comme le premier, à vos lumiéres, & à voſtre pénétration. Je me borneray à quelques refléxions aſſez courtes, qui me perſuadent que les Indiens les plus avancez dans les terres, ont eu dés les premiers temps de l'Egliſe la connoiſſance de la Religion Chreſtienne; & qu'eux auſſi-bien que les Habitans de la Coſte, ont reçu les inſtructions de S. Thomas, & des premiers Diſciples des Apoſtres.

Je commence par l'idée confuſe, que les Indiens conſervent encore de l'Adorable Trinité, qui leur fut autrefois

preſchée. Je vous ay parlé, Monſeigneur, des trois principaux Dieux des Indiens, *Bruma*, *Vichnou*, & *Routren*. La pluſpart des Gentils diſent à la vérité que ce ſont trois Divinitez différentes, & effectivement ſéparées. Mais pluſieurs *Nianigueuls*, ou hommes ſpirituels, aſſurent que ces trois Dieux ſéparez en apparence, ne font réellement qu'un ſeul Dieu. Que ce Dieu s'appelle *Bruma*, lorſqu'il crée, & qu'il exerce ſa Toute-puiſſance; qu'il s'appelle *Vichnou*, lorſqu'il conſerve les Eſtres créez, & qu'il donne des marques de ſa bonté; & qu'enfin il prend le nom de *Routren*, lorſqu'il détruit les Villes, qu'il chaſtie les coupables, & qu'il fait ſentir les effets de ſa juſte colere.

Il n'y a que quelques années qu'un Brame expliquoit ainsi ce qu'il concevoit de la fabuleuse Trinité des Payens. Il faut, disoit-il, se représenter Dieu, & ses trois noms différents, qui répondent à ses trois principaux Attributs, à peu prés sous l'idée de ces Pyramides triangulaires qu'on voit eslevées devant la porte de quelques Temples.

Vous jugez bien, Monseigneur, que je ne prétends pas vous dire que cette imagination des Indiens, réponde fort juste à la vérité que les Chrestiens reconnoissent. Mais au moins fait-elle comprendre qu'ils ont eu autrefois des lumiéres plus pures, & qu'elles se sont obscurcies par la difficulté, que renferme un mystére si fort au-dessus de la foi-

ble raiſon des hommes.

Les Fables ont encore plus de part dans ce qui regarde le Myſtére de l'Incarnation. Mais du reſte, tous les Indiens conviennent que Dieu s'eſt incarné pluſieurs fois. Preſque tous s'accordent à attribuer ces Incarnations à Vichnou le ſecond Dieu de leur Trinité. Et jamais ce Dieu ne s'eſt incarné, ſelon eux, qu'en qualité de Sauveur & de Libérateur des hommes.

J'abrége, comme vous le voyez, Monſeigneur, autant qu'il m'eſt poſſible, & je paſſe à ce qui regarde nos Sacremens. Les Indiens diſent, que le Bain pris dans certaines Riviéres, efface entiérement les pechez, & que cette eau myſtérieuſe lave non-ſeulement les corps, mais purifie auſſi les ames d'une maniére admira-

ble. Ne seroit-ce point là un reste de l'idée, qu'on leur auroit donnée du saint Baptesme.

Je n'avois rien remarqué sur la Divine Eucharistie ; mais un Brame converty me fit faire attention, il y a quelques années, à une circonstance assez considérable pour avoir icy sa place. Les restes des Sacrifices, & le Ris qu'on distribuë à manger dans les Temples, conserve chez les Indiens le nom de *Prajadam*. Ce mot Indien signifie en nostre Langue *Divine Grace*. Et c'est ce que nous exprimons par le terme Grec, *Eucharistie*.

Il y a quelque chose de plus marqué sur la Confession ; & je croy, Monseigneur, devoir y donner un peu plus d'étenduë.

C'est une espéce de maxime

parmy les Indiens, que celuy qui confeſſera ſon péché, en recevra le pardon. *Cheida param chounal Tiroum.* Ils célébrent une Feſte tous les ans, pendant laquelle ils vont ſe confeſſer ſur le bord d'une riviére, afin que leurs péchez ſoient entiérement effacez. Dans le fameux Sacrifice *Ekiam*, la femme de celuy qui y préſide eſt obligée de ſe confeſſer, de deſcendre dans le détail des fautes les plus humiliantes, & de déclarer juſqu'au nombre de ſes péchez.

Une fable des Indiens, que j'ay appriſe ſur ce ſujet, appuyera encore davantage mes conjectures.

Lorſque *Chrichnen* eſtoit au monde, la fameuſe *Draupadi* eſtoit mariée aux cinq fréres célébres tous Roys de Madu-

ré. L'un de ces Princes tira un jour une fléche ſur un arbre, & en fit tomber un fruit admirable. L'arbre appartenoit à un célébre Pénitent, & avoit cette proprieté que chaque mois il portoit un fruit ; & ce fruit donnoit tant de force à celuy qui le mangeoit, que pendant tout le mois cette ſeule nourriture luy ſuffiſoit. Mais parceque dans ces temps reculez on craignoit beaucoup plus la malédiction des Pénitens, que celle des Dieux, les cinq Fréres appréhendoient que l'Hermite ne les maudiſt. Ils priérent donc *Chrichnen* de les aider dans une affaire ſi délicate. Le Dieu *Vichnou* métamorphoſé en *Chrichnen* leur dit, auſſi-bien qu'à *Draupadi*, qui eſtoit préſente, qu'il ne voyoit qu'un ſeul moyen de

réparer un ſi grand mal. Que ce moyen eſtoit la confeſſion entiére de tous les péchez de leur vie : que l'arbre dont le fruit eſtoit tombé, avoit ſix coudées de haut; qu'à meſure que chacun d'eux ſe confeſſeroit, le fruit s'eſléveroit en l'air de la hauteur d'une coudée, & qu'à la fin de la derniére confeſſion, il s'attacheroit à l'arbre, comme il eſtoit auparavant.

Le reméde eſtoit amer, mais il falloit ſe réſoudre à en paſſer par là, ou bien s'expoſer à la malédiction d'un Pénitent. Les cinq Fréres prirent donc leur party, & conſentirent à tout déclarer. La difficulté eſtoit de déterminer la femme à faire la meſme choſe, & on eut bien de la peine à l'y engager. Depuis qu'il s'agiſſoit de parler de ſes fautes, elle

ne se sentoit d'inclination que pour le secret & pour le silence. Cependant, à force de luy remettre devant les yeux les suites funestes de la malédiction du *Sanias* *, on luy fit promettre tout ce qu'on voulut.

Aprés cette assurance, l'aisné des Princes commença cette pénible cérémonie, & fit une confession trés-exacte de toute sa vie. A mesure qu'il parloit, le fruit montoit de luy-mesme, & se trouva seulement eslevé d'une coudée à la fin de cette prémiére confession. Les quatre autres Princes continuerent à l'exemple de leur aisné, & l'on vit arriver le mesme prodige ; c'est-à-dire, qu'à la fin de la confession du cinquiéme, le fruit estoit précisément à la hauteur

* C'est ainsi que les Indiens appellent leurs Pénitens.

de cinq coudées.

Il ne reſtoit plus qu'une coudée ; mais c'eſtoit à *Draupadi*, que le dernier effort eſtoit réſervé. Aprés bien des combats elle commença ſa Confeſſion, & le fruit s'eſleva peu à peu. Elle avoit achevé, diſoit-elle, & cependant il s'en falloit encore une demi-coudée, que le fruit n'euſt rejoint l'arbre d'où il eſtoit tombé. Il eſtoit évident qu'elle avoit oublié, ou pluſtoſt caché quelque choſe. Les cinq Fréres la prierent avec larmes, de ne ſe pas perdre par une mauvaiſe honte, & de ne les pas envelopper dans ſon malheur. Leurs priéres n'eurent aucun effet. Mais *Chrichnen* eſtant venu au ſecours, elle déclara un péché de penſée, qu'elle vouloit tenir ſecret. A peine eut-elle parlé, que le fruit acheva ſa cour-

se merveilleuse, & alla de luy-mesme s'attacher à la branche où il estoit auparavant.

Je finiray par ce trait, Monseigneur, la longue Lettre, que j'ay pris la liberté de vous escrire. Je vous y ay rendu compte des connoissances que j'ay acquises au milieu des Peuples de l'Inde, autrefois apparemment Chrestiens, & replongez depuis long-temps dans les ténébres de l'Idolâtrie. Les Missionnaires de nostre Compagnie, sur les traces de Saint François Xavier, travaillent depuis un siécle à les ramener à la connoissance du vray Dieu, & à la pureté du culte Evangélique.

Vous voyez, Monseigneur, qu'en mesme temps que nous faisons gouster à ces Peuples abandonnez la douceur du

joug de JESUS-CHRIST, nous taſchons de rendre quelque ſervice aux Sçavans d'Europe, par les découvertes que nous faiſons dans les Païs qui ne leur ſont pas aſſez connus. Il n'appartient qu'à vous, Monſeigneur, de ſuppléer par voſtre profonde pénétration, & par voſtre commerce aſſidu avec les Sçavans de l'antiquité, à ce qui pourroit manquer de noſtre part aux lumiéres que nous acquérons parmy ces Peuples. Si ces nouvelles connoiſſances ſont de quelque uſage pour le bien de la Religion, perſonne ne ſçaura mieux les faire valoir que vous. Je ſuis avec un profond reſpect,

MONSEIGNEUR,

de V. G.

Le trés-humble & trés-obeïſſant ſerviteur, BOUCHET, Miſſionnaire de la Compagnié de JESUS.



LETTRE DU PERE BOUCHET,

Miſſionnaire de la Compagnie de JESUS aux Indes.

Au Pere Baltus de la meſme Compagnie.



MON REVEREND PERE,

P. C.

J'ay leu avec un plaiſir incroyable voſtre excellente ré-

ponſe à l'Hiſtoire des Oracles. On ne peut réfuter avec plus de ſolidité que vous le faites, les fauſſes raiſons ſur leſquelles eſtoit appuyé le ſyſtéme dangereux que vous avez entrepris de combattre.

Vous avez prouvé d'une maniére invincible que les Démons rendoient autrefois des Oracles par la bouche des faux Preſtres des Idoles, & que ces Oracles ont ceſſé à meſure que le Chriſtianiſme s'eſt eſtably dans le monde ſur les ruines du Paganiſme & de l'Idolâtrie. Quoyqu'il ſoit difficile de rien ajouſter à tant de preuves convaincantes dont voſtre Ouvrage eſt remply, & que vous avez puiſées dans les Ouvrages des Peres de l'Egliſe, & des Payens meſme; j'oſe néanmoins vous aſſurer que je puis

encore vous fournir, en faveur du sentiment que vous soustenez, une nouvelle démonstration, à laquelle on ne peut rien opposer de raisonnable. Elle n'est pas tirée comme les vostres, des monumens de l'antiquité, mais de ce qui se passe souvent à nos yeux dans nos Missions de Maduré, & de Carnate, & dont j'ay moy-mesme esté témoin.

J'ay eu l'avantage de consacrer la meilleure partie de ma vie à prescher l'Evangile aux Idolâtres des Indes, & j'ay eu en mesme temps la consolation de reconnoistre que quelques-uns des prodiges qui ont contribué à la conversion des Payens au temps de la primitive Eglise, se renouvellent tous les jours dans les Chrestientez,

que nous avons le bonheur de fonder au milieu des Terres Infidelles.

Ouy, mon Révérend Pere, nous y trouvons encore maintenant des preuves ſenſibles des deux véritez que vous avez ſi bien établies dans la ſuite de voſtre Ouvrage. Car il eſt certain en premier lieu, que les Démons rendent encore aujourd'huy des Oracles aux Indes, & qu'ils les rendent, non pas par le moyen des Idoles, ce qui ſeroit ſujet à l'impoſture & à l'illuſion, mais par la bouche des Preſtres de ces meſmes Idoles, ou quelquefois de ceux qui ſont préſens quand on invoque le Démon. En ſecond lieu, il n'eſt pas moins vray que les Oracles ceſſent dans ce Païs, & que les Démons y devien-

nent muets & impuiſſans à meſure qu'il eſt éclairé de la lumiére de l'Evangile. Pour eſtre convaincu de la vérité de ces deux propoſitions, il ſuffit d'avoir paſſé quelque temps dans la Miſſion des Indes.

Si le Seigneur me fait la grace de me rendre à cette chére Miſſion que je n'ay quittée qu'à regret, & à laquelle je dois retourner inceſſamment afin d'y conſommer ce qui me reſte de ſanté & de vie ; je vous envoyeray dans un plus grand détail certaines réponſes particuliéres & certains Oracles qui ne peuvent avoir eſté rendus que par le Démon. Il me ſuffira aujourd'huy de vous apporter quelques preuves générales qui ne laiſſeront pas de vous faire plaiſir.

Et pour commencer, Mon Révérend Pere; C'eſt un fait dont perſonne ne doute aux Indes, & dont l'évidence ne permet pas de douter, que les Démons rendent des Oracles, & que ces malins Eſprits ſe ſaiſiſſent des Preſtres qui les invoquent, ou meſme indifféremment de quelqu'un de ceux qui aſſiſtent & qui participent à ces ſpectacles. Les Preſtres des Idoles ont des Priéres abominables qu'ils adreſſent au Démon, quand on le conſulte ſur quelque événement: Mais malheur à celuy que le Démon choiſit pour en faire ſon organe. Il le met dans une agitation extraordinaire de tous ſes membres, & luy fait tourner la teſte d'une maniére qui effraye. Quelquefois il luy fait verſer des larmes en

abondance, & le remplit de cette espéce de fureur & d'enthousiasme, qui estoit autrefois chez les Payens, comme il l'est encore aujourd'huy chez les Indiens, le signe de la présence du Démon, & le prélude de ses réponses.

Dés qu'on apperçoit ou dans le Prestre, ou dans quelqu'un des assistans ces signes du succez de l'évocation, on s'approche du Possédé, & on l'interroge sur le sujet dont il est question. Le Démon s'explique alors par la bouche de celuy dont il s'est emparé. Les réponses sont communément assez équivoques, quand les questions qu'on luy propose regardent l'avenir. Il ne laisse pas néanmoins de réüssir assez souvent & de répondre avec une justesse, qui passe de beaucoup

les lumiéres des plus clair-voyans : mais on trouve également & dans l'ambiguité de certaines réponſes, & dans la juſteſſe des autres, dequoy ſe convaincre que le Démon en eſt l'autheur: car aprés tout, quelque éclairé qu'il ſoit, l'avenir, quand il dépend d'une cauſe libre, ne luy eſt point certainement connu; & d'ailleurs ſes conjectures eſtant d'ordinaire fort juſtes, & ſes connoiſſances beaucoup ſupérieures aux noſtres, il n'eſt pas ſurprenant qu'il rencontre quelquefois aſſez bien dans des occaſions, où l'homme le plus fin & le plus adroit auroit des penſées bien éloignées des ſiennes.

Je ne prétends pas, Mon Révérend Pére, qu'à l'imitation des Oracles rendus vérita-

blement par les Démons, les Prestres des Idoles ne se fassent quelquefois un art de contrefaire les Possédez, & de répondre comme ils peuvent à ceux qui les consultent; mais aprés tout, cette dissimulation n'est, comme je vous l'ay dit, qu'une imitation de la vérité : encore le Démon est-il communément si fidéle à se rendre à leur évocation, que la fraude ne leur est guéres nécessaire. Je ne me propose pas de vous rapporter grand nombre d'exemples ; mais en voicy un qui se présente à mon esprit, & qui, ce me semble, doit convaincre tout homme sensé, que le Démon a véritablement part aux Oracles qui se rendent aux Indes.

Sur le chemin de *Varonga-*

patti à *Calpaleam* on rencontre un fameux Temple, que les Indiens nomment *Changandi*. A l'eſt de ce Temple, & environ à une demi-lieuë de diſtance, on trouve une Bourgade aſſez peuplée, & célébre par l'événement que je vais vous raconter. Un des Habitans de cette Bourgade eſtoit fort favoriſé du Démon ; c'eſtoit à cet homme qu'il ſe communiquoit le plus volontiers, juſques-là que toutes les ſemaines il ſe ſaiſiſſoit de luy à certain jour marqué, & rendoit par ſa bouche les Oracles les plus ſurprenans. On accouroit en foule à ſa maiſon pour le conſulter. Cependant malgré l'honneur que luy attiroit la diſtinction que le Démon faiſoit de ſa perſonne, il commençoit à ſe laſſer de

son employ : le Démon qui luy procuroit tant de visites se rendoit fort incommode; il ne le saisissoit jamais, qu'il ne le fist beaucoup souffrir en le quittant ; & ce malheureux pouvoit compter qu'il avoit toutes les semaines un jour réglé d'une violente maladie. Il luy arriva dans la suitte quelque chose encore de plus fascheux ; car le Démon, qui s'attiroit par son moyen la confiance & les adorations d'une multitude innombrable d'Indiens, s'avisa de demeurer plusieurs jours en possession de celuy où il se trouvoit si fort honoré. Il ne tardoit mesme guéres à revenir, & il sembloit ne s'assujettir à une espéce d'alternative, que pour renouveller plus souvent la frayeur qu'il causoit à son

arrivée, & les tourmens qui accompagnoient ſa ſortie. Ses fréquentes & longues viſites allérent ſi loin, que ce miſérable Indien ſe trouva abſolument hors d'eſtat de prendre ſoin de ſa famille, qui ne pouvoit pourtant ſe paſſer de luy. Ses Parens conſternez allérent à pluſieurs Temples pour prier les faux-Dieux d'arreſter, ou du moins d'adoucir les violences du malin eſprit : Mais ces prétenduës Divinitez s'accordoient trop bien avec le Démon, contre lequel on imploroit leur ſecours, pour rien faire à ſon déſavantage : On n'obtint donc rien de ce qu'on demandoit ; le Démon meſme en devint plus furieux, & continua comme auparavant de rendre ſes Oracles par la bouche de ſon ancien hoſte, avec cette

cette différence qu'il le tourmentoit bien plus violemment, & qu'il fit enfin appréhender que le pauvre homme n'en mouruſt.

Les choſes eſtant preſque deſeſpérées, on crut qu'il n'y avoit plus d'autre remède que de s'adreſſer à celuy-là meſme qui faiſoit tout le mal. On s'imagina qu'il voudroit bien rendre un Oracle en faveur d'un malheureux par le moyen duquel il en rendoit tant d'autres. On l'interrogea donc un Samedy au ſoir, pour ſçavoir s'il ne ſe retireroit point, & ce qu'il exigeoit pour diminuer le nombre de ſes viſites, & pour en adoucir la rigueur. L'Oracle répondit en peu de mots que, ſi le Lundy ſuivant on menoit le Malade à *Changandi*, il ne ſeroit plus

tourmenté, & ne recevroit plus de ſes viſites.

On ne manqua pas d'éxécuter ſes ordres, dans l'eſpérance qu'on avoit de voir ce malheureux ſoulagé. On le porta à *Changandi* la veille du jour marqué par le Démon. Mais il y fut plus tourmenté que jamais : On l'entendoit pouſſer des cris affreux, comme un homme qui ſouffre les plus cruels tourmens : Cependant rien ne paroiſſoit à l'extérieur, & on ſe conſoloit ſur ce que le temps marqué par l'Oracle n'eſtoit pas encore arrivé. Enfin, le Lundy eſtant venu, l'Oracle s'accomplit à la lettre, mais d'une maniére bien différente de celle à quoy l'on s'attendoit : Le malade expira dans les plus horribles convulſions,

aprés avoir jetté beaucoup de ſang par le nez, par les oreilles, & par la bouche ; ce qui eſt aux Indes le ſigne ordinaire d'une maladie & d'une mort cauſée par la poſſeſſion. C'eſt ainſi que le Démon juſtifia ſon Oracle, par lequel il aſſuroit que ce malheureux ceſſeroit d'eſtre malade & de recevoir de ſes viſites.

Il eſt aiſé de s'imaginer combien les aſſiſtans furent effrayez d'un événement ſi tragique. Perſonne, je vous aſſure, ne s'aviſa alors de ſoupçonner qu'il y euſt de la fraude dans la poſſeſſion de cet homme, & dans les Oracles qu'il avoit rendus ſi longtemps. Je ne croy pas meſme que nos Critiques les plus difficiles ſe perſuadent qu'on puiſſe pouſſer la diſſimulation juſ-

ques-là. Du moins la femme de ce malheureux n'en jugea pas de la ſorte. Elle fut ſi frappée de la mort ſubite & violente de ſon mary, qu'elle abjura l'Idolâtrie & le culte du Démon, dont ſon Epoux avoit eſté la funeſte victime, Elle ſe fit inſtruire au pluſtoſt, & reçut le ſaint Bapteſme à *Calpaleam*. C'eſt-là que je l'ay moy-meſme confeſſée pluſieurs fois, & que je luy ay fait ſouvent raconter cet événement en préſence des Idolâtres, & plus ſouvent encore en préſence des Chreſtiens qui ſe rendoient à noſtre Egliſe.

Je paſſe, Mon Reverend Pere, à d'autres choſes ſur leſquelles les Démons ſont trés-ſouvent conſultez dans les Indes. Ceux de tous les diſeurs d'Oracles en qui l'on a le plus

de confiance, sont sans contredit certains Devins qui se meslent de découvrir les Voleurs dont les vols sont sécrets. Aprés avoir tenté toutes les voyes ordinaires & naturelles, on a recours à celle-cy; & par malheur pour ces pauvres Idolâtres, le Démon ne les sert que trop bien à leur gré. Il s'est passé de mon temps des choses étonnantes sur ce sujet: En voicy une sur laquelle vous pouvez compter.

On avoit si subtilement & si sécrétement volé des bijoux précieux au Général d'armée de Maduré, que celuy qui en estoit coupable sembloit estre hors d'atteinte de tout soupçon. Aussi quelque recherche qu'on fist du Voleur, on ne put jamais en avoir la moindre connoissance. On consulta

à *Ticherapali* un jeune homme, qui eſtoit un des plus fameux Devins du Païs. Aprés avoir évoqué le Démon, il dépeignit ſi bien l'Auteur du vol, qu'on n'euſt pas de peine à le reconnoiſtre. Le Malheureux qu'on n'avoit pas meſme ſoupçonné, tant on eſtoit eſloigné de jetter les yeux ſur luy, ne put tenir contre l'Oracle; Il avoüa ſon crime, & proteſta qu'il n'y avoit rien de naturel dans la maniére dont ſon vol avoit eſté découvert.

Quand pluſieurs Perſonnes deviennent ſuſpectes d'un vol, & qu'on ne peut en convaincre aucune en particulier; voicy le biais qu'on prend pour le ſe déterminer. On écrit les noms de tous ceux qu'on ſoupçonne ſur des billets particuliers, & on les diſpoſe en for-

me de cercle : On évoque enſuite le Démon avec les cérémonies accouſtumées, & on ſe retire aprés avoir fermé & couvert le cercle de maniére que perſonne ne puiſſe y toucher. On revient quelque temps aprés, on découvre le cercle, & celuy dont le nom ſe trouve hors de rang eſt cenſé le ſeul coupable: Cette eſpéce d'Oracle a ſi ſouvent & ſi conſtamment ſervy aux Indes à découvrir avec certitude un Criminel entre pluſieurs Innocens, que cette unique preuve ſuffit pour faire le procez à un homme.

Il y a encore une autre maniére par laquelle les Démons ont couſtume de s'expliquer aux Indes, & de rendre les réponſes qu'on leur demande; c'eſt durant la nuit & par le

moyen des ſonges. Il eſt vray que cette maniére m'a paru plus ſujette à la fourberie; mais aprés tout, il s'y rencontre quelquefois des choſes ſi ſurprenantes, & des circonſtances ſi ſinguliéres, qu'on ne peut douter que les Démons n'y ayent bonne part, & qu'ils n'inſtruiſent en effet par cette voye les Preſtres des Idoles qui ont ſoin de les évoquer.

Je vous rapporte peu d'exemples de tout ce que j'avance, non pas qu'ils ſoient rares aux Indes, & qu'il ne s'y en trouve fort ſouvent d'inconteſtables; mais la choſe eſt ſi fort hors de doute dans le Païs, qu'on ne penſe pas meſme à les recueillir. Si néanmoins vous ſouhaittez un plus grand détail, je ne manqueray pas de vous ſatisfaire, dés que

Dieu m'aura fait la grace de me rendre à ma Chreſtienté de Maduré, aprés laquelle je ſoupire avec une ardeur que je ne puis vous exprimer.

Mais aprés tout, Mon Reverend Pere, quelle raiſon auroit-on de douter que les Démons rendent des oracles aux Indes, tandis que nous avons des preuves ſi convaincantes qu'ils y font une infinité de choſes qui ſontfort audeſſusdu pouvoir des hommes? On voit par exemple, ceux qui évoquent les Démons, ſouſtenir ſeuls & ſans appuy un berceau de branches d'arbres coupées, & qui ne ſont attachées enſemble par aucun endroit: D'autres élévent en l'air une eſpéce de grand linceul, qui ſe tient étendu dans toute ſa largeur; ils prouvent par-là que le Dé-

mon s'eſt véritablement communiqué à eux. Quelques-uns boivent à la veuë de tout le monde, de grands vaſes remplis de ſang, qui contiennent pluſieurs pintes de Paris, ſans en recevoir la moindre incommodité.

Je ſçay de plus, par le témoignage d'un homme digne de foy, & ſur lequel on peut s'appuyer ſolidement, qu'il s'eſt trouvé par hazard dans une aſſemblée, où il fut témoin du fait que je vais vous raconter. On avoit attaché dans un endroit d'une petite chambre un corps ſolide de la hauteur d'un homme, & on l'avoit tellement joint à la muraille qu'on ne pouvoit l'en ſéparer qu'avec de grands efforts : cependant ſans qu'on y touchaſt, & meſme ſans qu'on s'en ap-

prochaſt, on le vit ſe détacher de luy-meſme, & s'avancer aſſez loin hors de l'endroit où il avoit eſté placé. Ajouſtez à cela que le Démon ſemblable à luy-meſme dans tous les lieux & dans tous les temps, exige ſouvent de ceux qui l'évoquent les Sacrifices les plus abominables, & les plus capables d'inſpirer de l'horreur aux hommes, mais en meſme temps les plus propres à ſatisfaire ſa malignité.

Que diroient enfin nos prétendus Eſprits forts d'Europe, c'eſt-à-dire, ces Gens qu'une Critique outrée rend incrédules ſur les choſes les plus avérées, quand ils ont intéreſt de ne les pas croire; que diroient-ils, dis-je, s'ils eſtoient comme nous les témoins de la cruelle tyrannie que les Dé-

mons exercent ſur les Idolâtres des Indes? Ces malins Eſprits leur mettent quelquefois la teſte ſi bas, & leur font plier les bras & les jambes par derriére de telle ſorte, que leur corps reſſemble à une boule; ce qui leur cauſe les plus cuiſantes douleurs. En vain les porte-t-on aux Temples des Idoles pour y recevoir quelque ſoulagement; ce n'eſt pas-là qu'ils doivent s'attendre à le trouver; Nos Egliſes & nos Chreſtiens ſont le ſeul ſecours qu'ils puiſſent oppoſer à une tyrannie ſi cruelle; & ce remêde, comme vous le verrez dans la ſuite, prouve d'une maniére invincible quels ſont les véritables Autheurs des douleurs inconcevables que ces malheureux ont à ſouffrir.

Vous voyez, Mon Reverend

Pere, que je me suis un peu écarté de la matiére des Oracles qui fait le principal sujet de ma Lettre: Je ne croy pas cependant que cette digression vous paroisse tout-à-fait inutile. Quand on sera bien convaincu que les Démons ont sur les Idolâtres un pouvoir qu'on ne peut leur contester, on en sera plus disposé à croire ce que j'ay déja eu l'honneur de vous dire sur les Oracles que les mesmes Démons rendent parmy les Indiens; & je suis persuadé qu'un homme, dont la foy est bien saine sur l'existence des Démons, ne doit guéres avoir de peine sur le dernier article.

Au reste il ne s'agit pas icy de cavernes & de lieux soûterrains, ny de fournir aux Prestres des Idoles les trompettes

du Chevalier Morland pour groſſir leur voix, ou pour en multiplier le ſon. Ce n'eſt pas que les Preſtres Indiens ne ſoient aſſez trompeurs pour avoir imaginé tous les moyens capables de ſurprendre les Peuples, & pour ſuppoſer de faux Oracles au défaut de ceux que les Démons leur auroient refuſez : Mais ils ne ſe trouvent pas à cette peine, & je vous ay déja fait remarquer que les Démons ne leur ſont que trop fideles. Autant qu'il eſt vray que ces malins eſprits rendent des Oracles aux Indes, autant ſeroit-il ridicule de ſuppoſer en ce païs-cy, comme on l'a fait par rapport aux ſiécles paſſez, que ces Oracles ſe rendiſſent par la bouche des Statuës. Vous avez démontré le peu de fondement de cette

conjecture par les témoignages de l'antiquité, & par le ridicule mesme qui en est inséparable ; mais par rapport aux Indes, on a autant de témoins du contraire qu'il y a d'Idolâtres & mesme de Chrestiens dans tout le Païs. Il est certain que depuis tant d'années que je demeure parmy ces Peuples, je n'ay jamais entendu dire qu'aucune Idole ait parlé: cependant je n'ay rien épargné pour m'instruire à fonds de tout ce qui regarde les Idoles & ceux qui les adorent.

Ce qu'il y a de plus convaincant, c'est que rien n'auroit esté si aisé que d'imaginer cet expédient, si les Démons n'eussent point eux-mesmes rendu les Oracles par la bouche des hommes. On voit dans les Indes des Statuës énormes

par leur groſſeur & par leur hauteur qui ſont toutes creuſes en dedans: ce ſont celles qui ſont à l'entrée des Temples des Payens. Il ſemble qu'elles ſoient faites exprés pour favoriſer l'impoſture des Preſtres des Idoles, s'ils avoient eu beſoin d'y avoir recours. Mais en vérité cet appas ſeroit bien groſſier, & j'ay peine à croire qu'aucun Indien s'y laiſſaſt tromper. Voicy quelques exemples qui vous apprendront dequoy ſont capables les Preſtres des Indiens en matiére d'impoſture, mais qui vous convaincront en meſme temps, qu'ils ont affaire à des Gens qui ne ſont pas aiſément les dupes de leur ſupercherie. Vous jugerez par-là que puiſque c'eſt une opinion ſi conſtante & ſi univerſelle

aux Indes, que les Démons y rendent des Oracles, elle n'eſt certainement point établie ſur la fourberie de quelques Particuliers, ny ſur la trop grande crédulité du commun du Peuple.

Il y a quelques années qu'un Roy de *Tanjaour* fort affectionné aux Idoles, ſentit peu à peu refroidir ſon ancienne dévotion. Il eſtoit avant ce temps-là trés-régulier à viſiter tous les mois un Temple fameux qu'on nomme *Manarcovil.* Il y faiſoit de groſſes aumoſnes aux Preſtres de ce Temple, & vous pouvez juger qu'une dévotion ſi libérale ne pouvoit manquer d'eſtre fort de leur gouſt. Mais quelle déſolation pour eux, quand ils s'apperçurent que le Prince abandonnoit leur Temple! Je

m'imagine qu'ils ſe ſeroient conſolez plus aiſément de ſa déſertion, ſi du moins il avoit envoyé les ſommes qu'il avoit couſtume de leur diſtribuer : Le mal fut qu'ils ſe virent privez tout à la fois, & de l'honneur de voir le Prince, & du profit qu'ils tiroient de ſes viſites. Sur cela les Brames s'aſſemblérent, & comme la choſe eſtoit de la derniére importance pour eux, ils délibérérent long-temps enſemble ſur le party qu'ils avoient à prendre. La queſtion eſtoit d'engager le Prince à viſiter ſelon ſon ancienne couſtume le Temple de *Manarcovil:* S'ils eſtoient aſſez heureux que d'y réüſſir, ils ne doutoient point que les libéralitez ne ſe fiſſent à l'ordinaire.

Voicy donc le ſtratagéme

qu'ils imaginérent, & dont ils convinrent de ſe ſervir : Ils firent courir le bruit par tout le Royaume, que *Manar*, (c'eſt le nom de l'Idole,) eſtoit extrémement affligé, qu'on luy voyoit répandre de groſſes larmes, & qu'il eſtoit important que le Roy en fuſt inſtruit. L'affliction de leur Dieu venoit, diſoient-ils, du mépris que le Prince ſembloit faire de luy : que *Manar* l'avoit toûjours aimé & protégé ; qu'il ſe trouvoit cependant réduit à la triſte néceſſité de le punir de l'outrage qu'il en recevoit ; & qu'un reſte de tendreſſe luy arrachoit ces larmes, qu'on luy voyoit répandre en abondance.

Le Roy de *Tanjaour*, bon Payen & ſuperſtitieux à l'excez, fut effrayé de cette nou-

velle. Il ſe crut perdu ſans reſſource, s'il n'eſſayoit de calmer au pluſtoſt la colere du Dieu *Manar*. Il alla donc au Temple ſuivy d'une grande foule de ſes Courtiſans ; il ſe proſterna devant l'Idole, & voyant qu'effectivement elle verſoit des pleurs, il conjura le Dieu de luy pardonner ſon oubly, & luy promit de réparer avec uſure le tort que ſa négligence pouvoit avoir fait à ſon culte dans l'eſprit de ſes ſujets. Pour accomplir ſa parole, il s'y prit de la maniére du monde la plus capable de ſatisfaire les Brames ; car il leur fit diſtribuer ſur le champ mille écus qu'il avoit apportez à cette intention. Le pauvre Prince ne s'aviſoit pas meſme de ſoupçonner la moindre fourberie de la part des Bra-

mes ; la Statuë eſtoit entiérement ſéparée de la muraille, & placée ſur un pié-d'eſtal : c'eſtoit pour le Prince une démonſtration de la vérité de ce prodige, & ſelon luy les Brames eſtoient les plus honneſtes Gens du monde.

Les Officiers qui eſtoient à la ſuite du Prince, ne furent pas tout-à-fait ſi crédules. Un entr'autres s'approcha du Roy comme il ſortoit du Temple, & luy dit qu'il y avoit quelque choſe de ſi extraordinaire dans cét événement, qu'il y ſoupçonnoit de la ſupercherie. Le Prince s'emporta d'abord contre l'Officier, & regarda un pareil doute comme une impiété déteſtable, Cependant à force de luy répeter la meſme choſe, l'Officier obtint la permiſſion qu'il demandoit avec

inſtance, d'examiner de prés la Statuë. Il rentre ſur le champ dans le Temple , il place des Gardes à la porte , & prend avec luy quelques Soldats de confiance. Il fait donc enlever la Statuë d'une eſpéce d'Autel ſur lequel elle eſtoit placée , il l'examine avec ſoin de tous coſtez , mais il fut étrangement ſurpris de ne trouver rien qui appuyaſt ſes conjectures : Il s'eſtoit imaginé qu'il y avoit un petit canal de plomb qui paſſoit de deſſus l'Autel dans le corps de la Statuë , & que par ce moyen on y ſeringuoit de l'eau, qui couloit enſuitte par les yeux. Il ne trouva rien de ſemblable ; mais comme il s'eſtoit ſi fort avancé, il fit de nouvelles recherches , & découvrit enfin par une petite ligne preſque im-

perceptible l'union de la partie supérieure de la teste avec la partie inférieure : Il sépara avec violence ces deux morceaux , & trouva dans la capacité du crane un peu de coton trempé dans de l'eau, qui tomboit goutte à goutte dans les yeux de l'Idole.

Quelle joye pour l'Officier d'avoir enfin rencontré ce qu'il cherchoit ! Mais quelle surprise pour le Prince, quand on luy fit voir de ses propres yeux l'imposture des Brames qui l'avoient ainsi trompé ! Il entra dans la plus furieuse colére, & chastia à l'instant ces Fourbes. Il commença par se faire rendre la somme qu'il avoit donnée, & condamna les Brames à mille écus d'amende. Il faudroit connoistre combien ces sortes de Gens sont attachez à

l'argent, pour bien juger de la grandeur de cette peine. Une si grosse amende leur fut sans comparaison plus insupportable que les plus rigoureux supplices.

S'imaginera-t-on aisément que des Gens capables d'une fourberie de cette nature, n'eussent point inventé le secret de parler par la bouche de leurs Idoles, la chose estant aussi facile que je vous l'ay montré, s'ils avoient cru pouvoir prendre à ce piége les Gentils qui consultent les Oracles; ou si ces Oracles ne se rendoient pas constamment aux Indes, non par l'organe des Statuës, mais par la bouche des Prestres, que le Démon fait entrer dans une espéce de fureur & d'enthousiasme, ou mesme par la bouche de quelqu'un de ceux

qui

qui assistent au Sacrifice, & qui se trouvent quelquefois, malgré qu'ils en ayent, beaucoup plus habiles dans l'art de deviner, qu'ils ne souhaitteroient de l'estre.

Ce que je vous dis sur la maniére dont les Oracles se rendent aux Indes, est si constant dans le Païs, que dés qu'un Oracle est prononcé par quelqu'autre voye que ce puisse estre, deslors on y soupçonne de la fraude & de la supercherie.

Deux Marchands, racontent nos Indiens, avoient enterré de concert dans un endroit fort caché un thrésor qui leur estoit commun ; le thrésor fut cependant enlevé: celuy des deux qui avoit fait le coup, estoit le plus hardi à se déclarer innocent, & à trait-

ter ſon aſſocié d'infidelle & de voleur. Il alla meſme juſqu'à proteſter qu'il prouveroit ſon innocence par l'Oracle d'un Dieu célébre, que les Indiens adorent ſous un certain arbre. Au jour dont on eſtoit convenu, on fit les évocations accouſtumées, & l'on s'attendoit que quelqu'un de l'aſſemblée ſeroit ſaiſi du Dieu ou du Démon auquel on s'adreſſoit. Mais on fut bien ſurpris, lors qu'on entendit ſortir de l'arbre une voix, qui déclaroit innocent du vol celuy qui en eſtoit l'autheur, & qui en chargeoit au contraire l'infortuné Marchand qui n'en avoit pas meſme eu la penſée. Mais parce que c'eſt une choſe inoüie aux Indes, que les Oracles ſe rendent de cette maniére, ceux qui eſtoient dé-

putez de la Cour pour assister à cette cérémonie, ordonnérent qu'avant que de procéder contre l'accusé, on examineroit avec soin s'il n'y avoit point lieu de se défier de ce nouvel Oracle. L'arbre estoit pourri en dedans; & sur cela sans autre recherche on jetta de la paille dans un trou de l'arbre, ensuitte on y mit le feu, afin que la fumée, ou l'ardeur de la flamme obligeassent l'Oracle à parler un autre langage; supposé, comme on s'en doutoit, qu'il y eust quelqu'un de caché dans le tronc de l'arbre. L'expédient réüssit: Le malheureux qui ne s'estoit pas attendu à cette épreuve, ne jugea pas à propos de se laisser brusler; il cria de toute sa force qu'il alloit tout déclarer, & qu'on

retiraſt le feu qui commen-çoit déja à ſe faire vivement ſentir : on eut pitié de luy, & la fourberie fut ainſi décou-verte.

Encore une fois, Mon Reverend Pere, c'eſt une choſe inconteſtable parmy les Indiens, que les arbres & les Statuës ne ſçavent ny pleurer ny parler. Ce qui peut bien arriver quelquefois, c'eſt que les Démons faſſent mouvoir de petites Idoles, quand les Idolâtres le ſouhaittent avec empreſſement, & que, pour l'obtenir, ils employent les moyens néceſſaires. Voicy ce que les Chreſtiens, qui ont eu autrefois de grandes habitudes avec les Idolâtres, m'ont raconté ſur cette eſpéce de prodige opéré par le Démon.

Certains Pénitens font des

Sacrifices ſur le bord de l'eau avec beaucoup d'appareil: ils décrivent un cercle d'une ou de deux coudées de diametre: autour de ce cercle ils placent leurs Idoles, en ſorte que leur ſituation répond aux huit rumbs de vent. Les Payens croyent que huit Divinitez inférieures préſident à ces huit endroits du monde également éloignez les uns des autres. Ils invoquent ces fauſſes Divinitez, & il arrive de temps en temps que quelqu'une de ces Statuës ſe remuë à la vûë de tous les aſſiſtans; & tourne dans l'endroit meſme où elle eſt placée, ſans que perſonne s'en approche. Cela ſe fait certainement de maniére qu'on ne peut attribuer ce mouvement, qu'à l'operation inviſible du malin eſprit.

Les Indiens qui font ces ſortes de Sacrifices, placent auſſi quelquefois au centre du cercle dont je vous parle, la Statuë de l'Idole à laquelle ils veulent ſacrifier. Ils ſe croyent favoriſez de leurs Dieux d'une façon toute ſinguliére, ſi cette petite Statuë vient à ſe mouvoir d'elle-meſme. Souvent aprés qu'ils ont employé toutes les oraiſons ſacrileges deſtinées à cette opération ſuperſtitieuſe, les Statuës demeurent immobiles; & c'eſt alors un tres-mauvais augure. Ce qui eſt certain, c'eſt qu'elles s'agitent quelquefois, & ſe mettent dans un aſſez grand mouvement. Je ſçais encore ce fait de Perſonnes, qu'on ne peut accuſer d'eſtre trop crédules en cette matiere, & qui par-là n'en ſont que plus dignes de foy.

Voilà au reste jusqu'où s'étend le pouvoir des Démons sur cet article. Il est inouï que jamais l'Esprit malin ait parlé par la bouche d'une Idole, ny qu'un Prestre des Indiens ait mis en œuvre un pareil artifice. On n'en trouve aucune trace dans leurs Livres; du moins puis-je assurer que je n'y ay jajamais rien lû de semblable, quelque application que j'aye apportée à m'instruire de tout ce qui regarde le culte des Idoles.

Je finis cette Lettre, Mon Reverend Pere, par ce qu'il y a, dans la matiére que je traite, de plus intéressant & de plus glorieux à notre sainte Religion. Je parle du silence miraculeux des Oracles dans les Indes, à mesure que JESUS-CHRIST y est reconnu &

adoré. Je dis plus encore, & puiſque nous parlons du pouvoir des Démons, & de la victoire qu'à remportée ſur eux la Croix de Jesus-Christ, j'ajoûteray que cette adorable Croix non-ſeulement ferme la bouche à ces Oracles trompeurs, mais qu'elle eſt encore dans ces Païs infidelles le ſeul rempart qu'on puiſſe oppoſer avec ſuccez, à la cruelle tyrannie que ces Maiſtres impérieux exercent ſur leurs Eſclaves.

Je ne prétends pas dire, que du moment que l'Etendart de la Croix fut levé dans les Indes par les premiers Miſſionnaires qui y ont planté la foy, on ait vû tout-à-coup ceſſer tous les Oracles dans toutes les parties de l'Inde Idolâtre; & que les Démons depuis ce

moment n'ayent plus conservé aucun pouvoir sur les Infidelles qui demeuroient dans leur infidélité : c'est en réfutant une supposition pareille de Monsieur Van-Dale, que vous avez justifié à Monsieur de Fontenelle l'opinion des anciens Peres de l'Eglise sur la cessation des Oracles. Vous luy avez fait voir que les Oracles du Paganisme n'ont cessé qu'à mesure que la doctrine salutaire de l'Evangile s'est répanduë dans le monde ; que cet événement miraculeux pour n'estre pas arrivé tout-à-coup & en un instant, n'en doit pas estre moins attribué à la force toute-puissante de JESUS-CHRIST, & que le silence des Démons, aussi-bien que la destruction de leur tyrannie, n'en est pas moins un effet de

l'authorité qu'il a donnée aux Chreſtiens de les chaſſer en ſon nom. C'eſt de ce pouvoir abſolu de JESUS-CHRIST crucifié, & de ceux qui font profeſſion de l'adorer, que je prétends vous donner une preuve ſubſiſtante, par la ſimple expoſition des merveilles dont nous avons le bonheur d'eſtre témoins.

En effet, quand il arrive que quelques Chreſtiens ſe trouvent par hazard dans ces aſſemblées tumultueuſes, où le Démon parle par la bouche de ceux dont il ſe ſaiſit, il garde alors un profond ſilence, ſans que les Prieres, les Evocations, les Sacrifices réïterez ſoient capables de le luy faire rompre. Ce qui eſt ſi commun dans les endroits de la Miſſion de Maduré où nous

avons des habitations, que les Idolâtres, avant que de commencer leurs cérémonies ſacriléges, ont grand ſoin d'examiner ſi quelque Chreſtien ne ſe ſeroit point meſlé parmy eux : tant ils ſont perſuadez qu'un ſeul Chreſtien confondu dans la foule, rendroit leur Démon muet & impuiſſant. En voicy quelques exemples.

Il y a peu d'années que dans une Proceſſion ſolemnelle où l'on portoit en triomphe une des Idoles de Maduré, le Démon s'empara d'un des ſpectateurs. Dés qu'on eut apperçû dans luy les ſignes qui marquoient la préſence du Démon, on s'approcha de luy en foule, pour eſtre à portée d'entendre les oracles qu'il prononceroit. Un Chreſtien paſſa par hazard dans cet endroit:

Il n'en fallut pas davantage pour imposer silence au Démon: Il cessa sur le champ de répondre à ceux qui l'interrogeoient sur le succez des choses à venir. Comme on vit que le Démon s'obstinoit à ne plus parler, quelqu'un de la troupe dit qu'infailliblement il y avoit un Chrestien dans l'assemblée; on se mit en devoir de le chercher, mais celuy-cy s'échappa, & vint en haste se retirer à nostre Eglise.

Un de nos Missionnaires allant dans une Bourgade, s'arresta dans une de ces salles qui sont sur les chemins pour la commodité des Passans. Le Pere s'estoit retiré dans un coin de la salle : mais un des Chrestiens qui l'accompagnoient, s'apperçut que dans la ruë voisine les Habitans en-

vironnoient un homme obſé-dé par le Démon, & que chacun interrogeoit l'Oracle, pour ſçavoir de luy pluſieurs choſes ſecrettes. Le Chreſtien ſe meſla dans la foule, & le fit ſi adroitement, qu'il ne fut point apperçu de ceux meſme dont il s'approcha le plus prés. Il eſtoit abſolument impoſſible qu'il euſt eſté reconnu de celuy dont le Démon s'eſtoit ſaiſi : mais le Démon luy-meſme reſſentit bien-toſt le pouvoir de ce nouveau venu : Il ceſſa dés le moment meſme de parler ; on eut beau luy promettre des Sacrifices, on n'en put tirer une ſeule parole. Cependant le Chreſtien ſe retira à peu prés auſſi ſécrétement qu'il eſtoit venu. Le Démon alors délivré de la préſence d'un plus puiſſant que luy, ſe mit

auſſi-toſt à parler comme auparavant, & commença par déclarer à l'Aſſemblée, que ſon ſilence avoit eſté cauſé par la préſence d'un Chreſtien, dont on ne s'eſtoit point apperçu, & qui pourtant s'eſtoit trouvé meſlé parmy eux.

Je ne finirois point, Mon Reverend Pere, ſi je voulois vous raconter tout ce que je ſçay d'événemens ſemblables: Ils confirment tous d'une maniére invincible que le pouvoir des Eſprits de ténebres ne peut tenir contre la puiſſance victorieuſe que JESUS-CHRIST communique aux Enfans de lumiére, qui ſe font les Diſciples & les Adorateurs de ſa Croix. Je puis dire ſeulement en général, conformément à une de vos remar-

ques, que quelques-uns de nos Chreſtiens des Indes ſemblables en ce point comme en bien d'autres à ceux de la primitive Egliſe, pourroient appeller en deffi ſur cet article, & mettre à cette épreuve les Indiens les plus enteſtez de leurs Oracles, & de toutes les ſuperſtitions du Paganiſme.

Mais ce n'eſt pas ſeulement en impoſant ſilence aux Oracles, que ſe manifeſte le pouvoir de la Croix ſur l'empire des Démons; c'eſt encore du moins avec autant d'éclat, par la vertu miraculeuſe qu'elle a de forcer ces Tyrans d'abandonner les malheureux dont ils s'emparent, & qu'ils tourmentent de la maniére la plus cruelle. C'eſt-là un ſecond article dont les Idolâtres & les Chreſtiens conviennent ſans

difficulté ; & le bruit eſt généralement répandu dans tout le Païs, que le moyen ſeur de chaſſer les Démons & d'en eſtre délivré, c'eſt d'embraſſer la Loy de Jesus-Christ.

L'expérience nous confirme tous les jours cette vérité d'une maniére bien conſolante pour nous, & bien glorieuſe à noſtre ſainte Religion. En effet, ces hommes ſi maltraitez par le Démon, n'ont pas pluſtoſt commencé à ſe faire inſtruire de nos ſaints Myſtéres, qu'ils ſe ſentent ſoulagez ; & enfin au bout de quinze jours, ou d'un mois tout au plus, ils ſe trouvent entiérement délivrez, & joüiſſent d'une parfaite ſanté.

Au reſte, jugez combien il faut que cette opinion univerſelle ſoit bien fondée : car rien

autre chose qu'une certitude infaillible de leur guérison, n'engageroit ces malheureux à avoir recours à un tel remede. Ce ne sont point icy de ces événemens qu'on puisse expliquer à son gré, en supposant de la mauvaise foy dans ceux qui se disent tourmentez, & guéris ensuitte par la vertu toute-puissante de nostre sainte Religion. Quand on est soy-mesme de bonne foy, & qu'on connoist le génie des Indiens, on n'est guéres tenté de recourir à de pareilles suppositions. Les Idolâtres, & sur tout ceux qui sont les plus dévots envers leurs Idoles, & qui par la mesme raison sont plus sujets aux insultes du Démon, ont d'étranges préjugez contre la Religion Chrestienne. Ils n'ont aucun avantage

à eſpérer d'une fourberie de cette nature ; ils n'ont rien à craindre des Chreſtiens, & ils ont tout à redouter des Infidelles ; ils s'expoſent à perdre leurs biens, à eſtre mépriſez dans leurs Caſtes ou Tribus, à eſtre mis en priſon, à eſtre maltraitez de leurs Compatriotes. Mais ces obſtacles ſont encore plus terribles à l'égard de ceux qui ſont de Caſtes où il y a peu de Chreſtiens, & où par conſéquent il leur ſeroit difficile & preſque impoſſible aprés cette démarche, de trouver des Perſonnes qui vouluſſent s'allier à eux.

Cette derniére reflexion me paroiſt la plus conſidérable ; mais il n'y a que ceux qui vivent parmy ces Peuples, qui puiſſent en comprendre toute la force. Pour la concevoir

en quelque maniére, il faut ſuppoſer, ce qui eſt tres-certain, qu'il n'y a point de nation où les Parens ayent un attachement ſi violent pour leurs Enfans : la tendreſſe des Peres & des Meres paſſe à cet égard tout ce que nous en pouvons imaginer. Elle conſiſte ſur tout à les établir, & à les marier avec avantage; mais il n'eſt point permis de contracter aucune alliance hors de ſa Caſte particuliére. Ainſi embraſſer le Chriſtianiſme quand on eſt d'une Caſte où il y a peu de Chreſtiens, c'eſt renoncer en quelque ſorte à l'établiſſement de ſa famille, & combattre par conſéquent les ſentimens les plus vifs & les plus naturels. Cependant les tourmens que le Démon fait ſouffrir à ces malheureux ſont

ſi violens, qu'ils ſe trouvent forcez de paſſer par deſſus ces conſidérations : ils viennent à nos Egliſes, comme je vous l'ay dit, & ils y trouvent leur ſoulagement & leur guériſon. Ce motif de crédibilité joint aux autres qu'on a grand ſoin de leur expliquer, & plus que tout cela la grace victorieuſe de JESUS-CHRIST les détache peu à peu de leurs anciennes ſuperſtitions, & leur fait embraſſer cette Loy ſainte, qui leur procure de ſi grands avantages dés cette vie, & qui leur en promet d'infiniment plus grands pour l'Eternité.

Ce ne ſont point-là encore une fois, de ces événemens rares & dont on ne voye que peu d'exemples ; c'eſt un miracle preſque continuel, & qui

se renouvelle tous les jours. J'ay baptisé une fois dans l'espace d'un mois quatre cens Idolâtres, dont deux cens au moins avoient esté tourmentez par le Démon, & avoient esté délivrez de sa persécution, en se faisant instruire de la doctrine Chrestienne. Nous serions étonnez s'il ne venoit incessamment quelqu'un de ces malheureux chercher du secours dans nos Eglises ; & je puis assurer en mon particulier avec toute sorte de sincérité, qu'il y en a presque toujours quelqu'un à *Aour*, qui est une de nos principales Eglises, & où j'ay demeuré plusieurs années. C'est-là, & j'en ay esté souvent le témoin, que les Chrestiens de tout âge, de tout sexe, de toute condition chassent les

Démons, & délivrent les Poſſédez par la ſeule invocation du nom de JESUS-CHRIST, par le ſigne de la Croix, par l'Eau-benite, & par les autres ſaintes pratiques qu'autoriſe la Religion Chreſtienne, & dont nos bons Indiens font certainement un meilleur uſage, que ne font communément nos Chreſtiens d'Europe; juſques-là meſme qu'ils contraignent ſouvent les Démons de rendre malgré eux témoignage à la force toute-puiſſante de JESUS-CHRIST; & qu'on voit tous les jours ces malheureux Eſprits avoüer qu'ils ſont cruellement tourmentez dans les Enfers, que le meſme ſort attend tous ceux qui les conſultent, qu'enfin la ſeule voye d'éviter de ſi grands tourmens, eſt d'em-

braſſer & de ſuivre la Loy que preſchent les *Gouroux* * des Chreſtiens.

Auſſi nos Néophites ont-ils un ſouverain mépris pour les Démons, ſur leſquels la qualité ſeule de Chreſtien leur donne une ſi grande autorité. Ils leur inſultent en préſence des Payens, & les défient avec une généreuſe confiance de rien attenter ſur leur perſonne, quand une fois ils ſe ſont armez du ſigne de noſtre Rédemption. Néanmoins ce ſont ſouvent ces meſmes Indiens qui ont eſté le plus cruellement maltraitez par les malins Eſprits, & qui les redoutoient le plus tandis qu'ils vivoient dans les ténébres du Paganiſme.

* C'eſt ainſi que les Indiens appellent leur Docteur ou leur Pere ſpirituel.

J'ay ſouvent interrogé les plus fervens de nos Chreſtiens, qui avoient eſté dans leur jeuneſſe les victimes de la fureur du Démon, & qui luy avoient ſervi d'inſtrument pour rendre ſes Oracles. Ils m'ont avoüé que le Démon les maltraittoit avec tant de furie, qu'ils s'étonnoient de ce qu'ils n'en eſtoient pas morts. Ils n'ont jamais pû me rendre compte des réponſes que le Démon a rendu par leur bouche, ni de la maniére dont les choſes ſe paſſoient lorſqu'il eſtoit en poſſeſſion de leur corps. Alors ils eſtoient tellement hors d'eux-meſmes, qu'ils n'avoient aucun uſage libre de leur raiſon ni de leurs ſens, & ils n'avoient aucune part à ce que le Démon prononçoit & opéroit par eux. Peut-

Peut-estre que des Esprits prévenus ou incrédules, ne jugeront pas à propos d'ajoûter grande foy au témoignage de ces bons Indiens : Mais moy qui connois à fond leur innocence & leur sincérité, moy qui suis le témoin & le dépositaire de leurs vertus, & qui ne puis les connoistre sans les comparer aux Fidelles des premiers siécles, je me ferois un grand scrupule de douter un seul moment dc la validité des témoignages qu'ils me rendent. Ils croiroient faire un grand péché s'ils trompoient leur *Gourou* ou leur Pere spirituel, & certainement ceux que j'ay interrogez sont d'une conscience si délicate, que la seule apparence du péché les jette dans des inquiétudes que

nous avons quelquefois bien de la peine à calmer.

N'eſt-il pas bien conſolant pour nous, Mon Reverend Pere, de voir renouveller ſous nos yeux non-ſeulement la ferveur, mais encore les miracles de la primitive Egliſe? Quel ſujet de joye pour les Perſonnes zélées, qui s'intéreſſent à l'entretien des Miſſionnaires & des fervens Chreſtiens qui nous aident dans nos travaux Apoſtoliques, d'apprendre que la gloire de la Religion à laquelle ils contribuent par leurs libéralitez, ſe répand avec tant d'éclat dans les païs infidelles? Je ſuis ſeur que perſonne n'y prend plus d'intéreſt que vous, Mon Reverend Pere, & que vous me ſçaurez gré de vous avoir fait

le récit des victoires que nostre sainte Religion remporte dans les Indes sur les puissances de l'Enfer. Vous avez trop heureusement travaillé à assurer ce triomphe à la Croix de Jesus-Christ, pour n'estre pas sensible à ce que j'ay l'honneur de vous en mander. Ce n'est-là cependant qu'un essay que je perfectionneray si vous le souhaittez, quand je seray de retour aux Indes. Je suis avec beaucoup de respect,

Mon Reverend Pere,

Vostre tres-humble & tres-obeïssant serviteur en N. S.
J. V. Bouchet Missionnaire de la Compagnie de Jesus.



PREMIERE LETTRE DU PERE MARTIN,

Missionnaire de la Compagnie de JESUS aux Indes:

Au Pere de Villette de la mesme Compagnie.



MON REVEREND PERE,

P. C.

L'intérest que vous prenez aux bénédictions que Dieu ré-

pand sur nos travaux, mérite bien que de nostre costé nous prenions le soin de vous en instruire, & je me fais un devoir de seconder là-dessus vostre inclination. Il me semble que je vous parlay dans ma derniére Lettre du voyage que j'avois fait à la Coste de Coromandel, & c'est-là, si je ne me trompe, que finit ma Relation. Il faut vous rendre compte maintenant de ce qui s'est passé de plus singulier depuis ce temps-là.

Ce fut la veille du Mercredy des Cendres que je partis de Coromandel pour retourner dans la Mission qu'on m'a destinée. Il estoit environ minuit quand je me trouvay avec mes Disciples sur le bord d'une riviére qu'il fallut traverser. L'obscurité nous engagea dans

un paſſage ſi profond, que l'eau nous venoit juſqu'au col; nous ne nous en ſerions jamais tirez ſans une protection particuliére de Dieu.

C'eſt une néceſſité de prendre le temps de la nuit pour s'éloigner des coſtes habitées par les Européans; car ſi nous eſtions apperçûs des Gentils, ils ne manqueroient pas de nous reprocher que nous ſommes *Pranguis*, * & cette idée qu'ils auroient, nous rendroit mépriſables à leurs yeux, & leur inſpireroit pour la Religion une horreur qu'on ne pourroit jamais vaincre.

Aprés avoir marché quelque temps, je paſſay le reſte de la nuit dans une mazure

* C'eſt ainſi qu'ils appellent les Europeans.

qui se trouvoit à l'entrée d'un Village. Le froid qui m'avoit saisi au passage de la Riviére me causa la fiévre, ce qui allarma fort les Chrestiens qui m'accompagnoient. J'aurois eu besoin d'un peu de feu, mais nous n'osasmes en allumer, de crainte d'attirer les Gentils à nostre Cabane, car ils auroient bien-tost conjecturé d'où je venois. Ainsi je me remis en chemin deux heures avant le jour, & je fis encore une longue traite, dont je fus extrémement fatigué.

Le Seigneur avoit ses vûës en m'inspirant de marcher à si grandes journées. Sur le soir nous vismes paroistre à nostre droite quatre ou cinq personnes, qui avançoient vers nous à grands pas dans le dessein de nous joindre. Nous crusmes

d'abord que c'étoit des Voleurs, car toutes ces Campagnes en ſont infeſtées ; mais noſtre crainte ſe diſſipa bientoſt : ces bonnes Gens eſtoient des Chreſtiens, qui ne ſe preſſoient ſi fort de m'atteindre, que pour me prier de venir préparer à la mort une femme Chreſtienne qui eſtoit à l'extrémité. Je me détournay donc de mon chemin afin de les ſuivre, & j'arrivay vers la fin du jour ſur le bord d'un eſtang fort écarté ; c'eſt-là qu'ils avoient tranſporté la malade, parce qu'il y auroit eu du danger à entrer dans le Village, dont les Habitans ſont preſque tous Idolâtres, & ennemis du nom Chreſtien. Je fus extrémement édifié des ſaintes diſpoſitions de cette mourante. Aprés l'avoir con-

fessée & disposée à bien mourir, je continuay ma route vers *Couttour.*

Il estoit environ midi quand j'y arrivay. J'y trouvay un Jesuite Portugais nommé le Pere Bertholde, qui travaille dans cette Mission avec un zéle qui est bien au-dessus de ses forces. Il m'apprit de quel danger la Providence venoit de le délivrer : il estoit allé de grand matin á son Confessionnal ; (c'est une Cabane couverte de paille où il y a un petit treillis qui répond à la cour de l'Eglise, & où les Chrestiens se rendent un à un pour se confesser.) En secoüant la peau de cerf sur laquelle nous avons coustume de nous asseoir, il en sortit un gros serpent, de ceux qu'on appelle en Portugais *Çobra-Capel.* Le venin en

eſt fort préſent, & le Pere n'euſt pas manqué d'en eſtre mordu, s'il ſe fuſt aſſis ſur cette peau ſans l'avoir remuée auparavant. Les murailles de terre dont nos pauvres maiſons ſont conſtruites, nous attirent ſouvent de ſemblables hoſtes, & nous expoſent à tout moment à leurs morſures. J'en rapportay dans ma derniére Lettre quelques exemples aſſez ſinguliers : ils ſuffiſent pour vous faire connoiſtre que c'eſt-là un danger aſſez ordinaire que nous courons dans la Miſſion de Maduré.

L'eſpéce de Serpent dont je parle, eſt encore plus commune dans ces terres que dans les autres endroits de l'Inde, parce que les Gentils s'imaginant que ces ſerpens ſont conſacrez à un de leurs Dieux, leur

rendent un certain culte, & ont si grand soin de les conserver, qu'ils en nourrissent à la porte des Temples & jusques dans leurs propres maisons. Ils donnent à cette espéce de Serpent le nom de *Nalla-Pambou*, qui signifie bon serpent; car, disent-ils, il fait le bonheur des lieux qu'il habite. Cependant tout bon qu'il est, il ne laisse pas de porter la mort dans le sein mesme de ses adorateurs.

Le reméde spécifique contre la morsure de ces serpens & de quantité d'autres bestes venimeuses qu'on trouve aux Indes, se nomme *Veia-Marondou*, c'est-à-dire le reméde au venin. Il est plus en usage parmy les Chrestiens que parmy les Gentils, parce que ceux-cy recourent aussi-tost aux invo-

cations du Démon, & à une infinité d'autres ſuperſtitions, dont ils ſont fort enteſtez ; au lieu que les Chreſtiens n'ont recours qu'aux remédes naturels, entre leſquels celuy-cy tient le premier rang. On dit que c'eſt un *Joghi*, * qui communiqua ce ſecret à un de nos premiers Miſſionnaires, en reconnoiſſance d'un ſervice important qu'il en avoit reçû.

Ce n'eſt pas ſeulement contre la morſure des ſerpens, que les Idolâtres employent les pactes ſuperſtitieux, c'eſt preſque dans toutes leurs maladies. Une des choſes qui fait le plus de peine aux nouveaux Fidelles, qui ſont ſi fort meſlez parmy les Gentils, c'eſt d'empeſcher, quand ils ſont malades, que leurs Parens

* Pénitent Gentil.

Idolâtres n'employent de sem-blables moyens. Il arrive quel-quefois que, quand ils dor-ment, ou qu'ils tombent en défaillance, on leur attache au bras, au col, ou aux pieds des figures, & des écrits, qui sont autant de signes de quel-que pacte fait avec le Démon. Dés que le malade revient à luy, ou qu'il s'éveille, il ne manque pas d'arracher ces ca-ractéres infames, & il aime mieux mourir que de recou-vrer sa santé par des voyes si criminelles. On en voit qui ne veulent pas mesme recevoir les remédes naturels de la main des Gentils, parce qu'ils y mes-lent souvent des cérémonies superstitieuses.

Je ne m'arrestay qu'un demi jour à *Couttour*, & j'en partis dés le lendemain. Je repassay

par la Peuplade où deux mois auparavant, dans mon voyage de *Pondichery*, j'avois baptisé deux Enfans, & un Adulte qui estoit sur le point d'expirer. J'espérois y recueillir des fruits abondans de la Semence Evangelique que j'avois jettée à mon passage ; car j'avois appris que la sainte mort de cet homme nouvellement baptisé avoit touché plusieurs Gentils, & qu'ils n'attendoient qu'un Catéchiste pour se faire instruire & embrasser le Christianisme. Mais j'eus la douleur de me voir frustré d'une partie de mes espérances. L'Ennemy du Pere de Famille avoit semé la zizanie dans ce petit champ ; la pluspart de leurs Parens s'estoient soûlevez contre eux, & en avoient séduit plusieurs ; de trente-

trois Personnes qui s'estoient déclarées pour Jesus-Christ, je n'en trouvay que dix-sept qui eussent résisté à la persécution de leurs Proches. A la vérité presque tous s'assemblérent autour de moy ; mais à leur air & à leur contenance, je démeslay sans peine ceux qui estoient demeurez constans, d'avec ceux qui avoient esté infidelles à la grace ; je reprochay aux uns leur lascheté, & j'encourageay les autres. Quatre ou cinq des plus fervens m'accompagnérent jusqu'à une Peuplade voisine appellée *Kokeri*.

J'y trouvay le Pere Antoine Dias fort occupé à entendre les Confessions des Fidelles qui s'estoient rendus en foule à son Eglise. J'eus la consolation d'aider ce zélé Missionnaire, & nous ne fusmes libres l'un &

l'autre que bien avant dans la nuit.

La premiére Perſonne que je confeſſay fut une Veuve âgée d'environ ſoixante ans. Sa Confeſſion finie, elle me tira un peu à l'écart, & dévelopant un linge, elle y prit vingt Fanons * qu'elle mit à mes pieds : (car c'eſt la maniére reſpectueuſe dont les Chreſtiens de cette nouvelle Egliſe font leurs offrandes.)
» Comme je n'ay plus guére de
» temps à vivre, me dit-elle, je
» vous prie de recevoir cette
» ſomme, afin de faire prier
» Dieu pour moy aprés ma mort.
Je luy répondis que nous adreſſions continuellement à Dieu des prieres pour la ſanctification des Fidelles, & que

* C'eſt environ deux écus de noſtre monnoye.

quand quelqu'un venoit à mourir nous avions soin de redoubler nos vœux, & d'offrir le S. Sacrifice de l'Autel pour son salut; mais que nous ne pouvions recevoir d'argent à cette intention. Je ne seray pas con- «
tente, reprit cette sainte Veu- «
ve, que vous n'acceptiez ce «
que je vous offre, ou du moins «
que vous ne déterminiez à «
quelle bonne œuvre je dois «
l'appliquer. Comme elle me «
pressoit fort, je luy fis faire attention à la pauvreté extréme de l'Eglise où nous estions. Ah! me dit-elle, toute trans- «
portée de joye, que vous me «
faites plaisir! non-seulement je «
consacre les vingt Fanons à «
l'embellissement de l'Eglise, «
mais j'y destine encore tout ce «
que désormais je pourray re- «
cueillir de mon travail. Une «

libéralité si extraordinaire nous surprit, & elle doit surprendre tous ceux qui sont instruits comme nous de l'indigence de ces Peuples, des imposts dont ils sont accablez, & de l'attachement naturel qu'ils ont à l'argent.

Cette action me rappelle le souvenir d'une autre qui n'est pas moins édifiante. Dans un temps où l'on estoit menacé d'une famine générale, un bon Néophyte vint trouver le Pere Bouchet, & mit à ses pieds cinq Fanons *. Le Pere refusa d'abord son offrande, apportant pour raison que, durant la cherté où l'on se trouvoit, il estoit difficile qu'il ne
» fust dans le besoin. Il est vray,
» mon Pere, répondit ce fervent

* C'est environ trente sols de nostre monnoye.

Néophyte, avec une foy di- «
gne des premiers siécles: il est «
vray que ces cinq Fanons sont «
toutes mes richesses, & que la «
disette qui augmente chaque «
jour me réduit à la derniére «
extrémité; mais c'est pour cela «
mesme que je fais présent à l'E- «
glise du peu que je posséde: «
Dieu devient mon débiteur; «
ne me payera-t-il pas au cen- «
tuple? Le Missionnaire ne put «
retenir ses larmes à la vûë d'une si vive confiance en Dieu: Il reçut son aumosne de peur d'affoiblir sa foy; mais ce ne fut qu'à condition qu'il viendroit le trouver, dés qu'il manqueroit des choses nécessaires à sa subsistance.

Comme le temps me pressoit de me rendre à *Counampaty*, qui estoit le lieu de ma nouvelle Mission, je me sépa-

ray du Pere Dias bien plustost que je n'eusse voulu : je fis tant de diligence que j'arrivay le lendemain d'assez bonne heure sur les bords du Coloran. C'est en certains temps de l'année un des plus gros fleuves & des plus rapides que l'on voye : mais en d'autres, à peine mérite-t-il le nom de ruisseau. Lorsque je le passay, on ne parloit que de la célébre victoire que le *Talavai* * venoit de remporter sur les troupes du Roy de *Tanjaour*, & qui pensa causer la disgrace du premier Ministre de ce Prince, un des plus cruels persécuteurs de nostre sainte Religion. Voicy comme on me raconta la chose. La maniére dont ce Ministre se tira du

* Prince ou Gouverneur Général de *Tichirapaly*.

danger où il estoit vous fera connoistre son caractére, & ce que nous devons craindre d'un ennemy si adroit.

Le *Talavai* s'étoit campé sur la rive septentrionale du fleuve, pour mettre son Royaume à couvert de l'armée de *Tanjaour*, qui faisoit de grands ravages dans tout le païs; mais quelque effort qu'il fit, il ne put arrester les incursions d'un Ennemi, dont la Cavalerie estoit beaucoup plus nombreuse que la sienne. Il crut que le plus seur pour luy estoit de faire diversion; sur le champ il prit le dessein de repasser le fleuve qui avoit fort baissé, afin d'aller ensuite porter la consternation jusques dans le Royaume de *Tanjaour*. Il exécuta ce projet si secretement, que les Ennemis ne s'apperçurent de

ſon paſſage, que lorſqu'ils virent ſes Troupes dépliées ſur l'autre bord de la riviére, & preſtes à pénétrer dans le cœur du Royaume qui eſtoit reſté ſans défenſe. Ce paſſage imprévû les déconcerta. Il ne leur reſtoit d'autre reſſource que de paſſer auſſi la riviére pour venir au ſecours de leur païs. Ce fut en effet le parti auquel ils ſe déterminérent; mais ils choiſirent mal le gué; & d'ailleurs les pluyes qui récemment eſtoient tombées ſur les montagnes de Malabar où ce fleuve prend ſa ſource, le groſſirent de telle ſorte au temps que ceux de *Tanjaour* tentoient le paſſage, que pluſieurs Fantaſſins & quelques Cavaliers furent emportez par le courant. Le *Talavai* qui s'apperçut de leur déſordre,

vint fondre sur eux, & n'eut pas de peine à les rompre. Ce fut moins un combat qu'une fuite, & la déroute fut générale. Enfin une victoire si compléte fut suivie du ravage de la plus grande partie du Royaume de *Tanjaour*.

Le Roy outré de se voir vaincu par un Peuple accoustumé à recevoir ses loix, entra dans de grands soupçons de l'infidélité ou de la negligence de son premier Ministre *Balogi*, ou comme d'autres l'appellent, *Vagogi - Pandiden*. Les Grands qui le haïssoient, & qui avoient conjuré sa perte, appuyérent fortement ce soupçon, & firent retomber sur luy le succés infortuné de cette guerre. Mais *Balogi* sans s'effrayer des complots qui se tramoient contre luy, alla se-

crétement trouver le Roy.
» Prince, luy dit-il d'un ton
» aſſuré, je porteray moy-meſ-
» me ma teſte ſur un échafaut,
» ſi dans huit jours je ne con-
» clus la paix avec vos Enne-
» mis. Le terme qu'il aſſignoit
eſtoit court, & le Roy le luy
accorda.

Cet adroit Miniſtre envoya
auſſi-toſt ſes Sécretaires chez
les principaux Marchands de
la Ville & des environs. Il or-
donna à chacun d'eux de luy
preſter une ſomme conſidéra-
ble ſous peine de confiſcation
de tous leurs biens. Il tira
tout ce qu'il put d'argent de
ſes Parens & de ſes Amis; il
détourna meſme une groſſe
ſomme du thréſor Royal; en-
fin en moins de quatre jours,
il amaſſa prés de cinq cent
mille écus, qu'à l'inſtant il em-
ploya

à se concilier la Reine de *Ticherapaly*, à corrompre la plusspart de ceux qui composoient son Conseil, & sur tout à mettre dans son parti le pere du *Talavai*, homme avide d'argent au-de-là de tout ce qu'on peut imaginer. Il fit si bien, qu'avant les huit jours expirez, sans que le *Talavai* mesme en eust connoissance, la paix fut concluë dans *Ticherapaly* avec le Roy de *Tanjaour*. C'est ainsi que le Vaincu donna la loy au Victorieux, & que le Ministre rentra dans les premiéres faveurs de son Prince. Son pouvoir devint plus absolu que jamais. Il n'en usa dans la suite que pour renverser la fortune de presque tous les Grands du Royaume, & pour faire souffrir aux Chrestiens une cruelle persécution dont

je vous feray une autre fois le récit.

Aprés bien des fatigues j'arrivay enfin à *Counampaty*; c'eſtoit autrefois une des plus floriſſantes Egliſes de la Miſſion: mais elle a eſté preſque tout-à-fait ruinée par les guerres continuelles, & par les différens troubles ſurvenus entre les divers Seigneurs qui habitent ces bois. Il y a trois ans que le Pere Simon Carvalho prend ſoin de cette Egliſe, & malgré la foibleſſe de ſa ſanté, il y a fait des fruits extraordinaires.

La premiére année il baptiſa plus de ſept cens ſoixante perſonnes: la ſeconde, il en baptiſa mille; & la troiſiéme, il en baptiſa douze cent quarante.

Les incommoditez preſque continuelles de ce fervent Miſ-

sionnaire obligérent enfin les Supérieurs à luy procurer du soulagement. Ils l'envoyérent à *Aour* pour y aider le Pere Bouchet, que de longues fatigues avoient épuisé. Un travail ainsi partagé ne suffisoit pas à leur zéle. Le Pere Carvalho, aprés de fortes instances, obtint la permission d'aller fonder de nouvelles Eglises dans la partie Occidentale du Royaume de *Maduré*, le long des montagnes qui séparent ce Royaume d'avec celuy de *Maissour.* L'air y est empesté, & l'on y manque presque de toutes les choses nécessaires à la vie, quelque dure que soit celle des Missionnaires. Cependant ce Pere y a déja fondé deux Eglises ; l'une dans la grande Peuplade nommée *Totiam* ; l'autre dans la Ville de

Tourcour capitale des Eſtats d'un Prince nommé *Leretti*.

Ce fut vers la mi-careſme que je pris poſſeſſion de l'Egliſe de *Counampaty*. Quoyque cette Peuplade ſoit fort petite, les Seigneurs y ſont néanmoins tres-puiſſans, & ſe ſont rendus de tout temps redoutables aux Princes d'alentour. Comme ils ſont voleurs de profeſſion, ils font des excurſions nocturnes, & pillent tous les païs circonvoiſins. Cependant quelque éloignez qu'ils ſoient du Royaume de Dieu par des engagemens ſi criminels, ils ne laiſſent pas d'affectionner les Miſſionnaires. C'eſt d'eux que nous tenons ce terrain où l'Egliſe eſt baſtie. La Peuplade ne peut guéres eſtre inſultée, parce qu'elle eſt environnée d'un bois

trés-épais : il n'y a qu'une avenuë fort étroite, fermée par quatre ou cinq portes en forme de clayes, qu'il seroit difficile de forcer, si elles estoient défenduës par des Soldats. Celuy qui en est aujourd'huy Seigneur, a perdu par son peu de conduite & par ses débauches, la plus grande partie des biens que ses Ancestres luy ont laissez ; mais il a chérement conservé le respect & l'affection qu'ils luy ont inspiré pour les Missionnaires.

Comme il faut traverser quatre ou cinq lieuës de bois pour venir à *Counampaty*, ce dangereux trajet sert quelquefois aux Néophytes moins fervens de raison ou de prétexte pour se dispenser de se rendre à l'Eglise aux jours marquez. Et quoyque pour se mettre à

couvert de toute insulte, ils n'ont qu'à déclarer qu'ils vont faire leurs priéres à l'Eglise du vray Dieu, & rendre visite aux *Souamis* *; le moindre accident qui arrive à quelqu'un d'eux, suffit pour jetter l'épouvante parmy les autres.

C'est ce qui a déterminé le Pere Simon Carvalho à bastir une Eglise dans un lieu plus proche de *Tanjaour*, ou du moins d'un costé qu'on pust y venir par un païs découvert, qui ne fust ni des dépendances de ce Prince, ni exposé aux irruptions des Voleurs. L'endroit qui luy a paru le plus propre à élever cette Eglise, est au-de-là du fleuve, assez prés d'une Peuplade nommée *Elacourrichi*, & à l'entrée

* C'est ainsi qu'ils appellent les Missionnaires.

d'un bois qui appartient au Prince d'*Ariélour*, autrement dit *Naynar.*

Le Pere avoit déja obtenu du Prince la permission d'y faire défricher un certain espace de bois; je fis continuer l'ouvrage dés le lendemain de mon arrivée, dans le dessein de m'y rendre aprés les Festes de Pasques, & d'y rester jusqu'à la mi-Juin, qui est le temps où la riviére commence à se former, & à grossir par les pluyes qui tombent alors sur les montagnes de *Malabar.* Ainsi mon district est composé des terres de trois différens Princes; sçavoir, du *Maduré*, de *Tanjaour*, & du *Naynar.* L'on n'y compte guéres moins de trente mille Chrestiens. Comme l'étenduë en est fort vaste, il est rare qu'il ne s'y éléve souvent

des perſécutions: auſſi quand je pris poſſeſſion de cette Egliſe, elle en avoit à ſouffrir en deux endroits différens, & eſtoit fort menacée dans un troiſiéme.

Le premier de ces deux endroits eſtoit la Province de *Chondanarou :* les principaux du païs animez contre les Fidelles, dont ils voyoient croiſtre le nombre chaque jour, conjurérent leur perte: ils en prirent pluſieurs, ils en baſtonnérent quelques-uns, & s'engagérent tous par un écrit qu'ils ſignérent, à ne plus ſouffrir qu'aucun de la Contrée embraſſaſt le Chriſtianiſme. De plus, ils réglérent que ceux qui l'avoient déja embraſſé, renonceroient à la foy, ou ſeroient chaſſez des Peuplades. Ils ſongeoient meſme à dé-

molir l'Eglise. Mais le Chef de la Peuplade qui est Chrestien, s'opposa fortement à une entreprise qui tendoit à l'entiére destruction de cette Chrestienté naissante. Il employa si à propos le crédit de ses Proches & de ses amis, de ceux mesme qui estoient Idolâtres, qu'il ramena peu à peu les esprits à des conseils modérez.

Le Catéchiste du lieu qui avoit la réputation d'habile Médecin, & qui par-là s'estoit rendu nécessaire à toute la Contrée, eut le courage d'aller luy-mesme trouver nos Ennemis, & de leur représenter vivement qu'il estoit injuste de persécuter une Loy dont les maximes estoient si saintes & si conformes à la droite raison : qu'elle enseignoit à ne faire tort à personne, à faire du

bien à tout le monde, meſme à ceux qui nous font du mal; à reconnoiſtre & à ſervir le véritable Dieu, à obéïr aux Princes, aux Parens, aux Maiſtres, & à tous ceux qui ſont reveſtus de quelque autorité.

Ces hommes incitez par la haine qu'ils portoient à notre ſainte foy, luy firent une réponſe qui n'étoit peut-eſtre jamais ſortie de la bouche des Gentils les plus brutaux & les
» plus barbares. C'eſt, dirent-
» ils, parce que cette Loy eſt
» Sainte, que nous la haïſſons
» & que nous voulons la dé-
» truire. Si elle nous permettoit
» de voler impunément; ſi elle
» nous diſpenſoit de payer le tri-
» but que le Roy exige; ſi elle
» nous apprenoit à tirer ven-
» geance de nos Ennemis, & à

ſatisfaire nos paſſions, ſans eſtre «
expoſez aux ſuittes de la dé- «
bauche, nous l'embraſſerions «
avec joye : mais puiſqu'elle «
met un frein ſi rigoureux à «
nos deſirs, c'eſt pour cela meſ- «
me que nous la rejettons, & «
que nous vous ordonnons, à «
vous Catéchiſte, de ſortir au «
pluſtoſt de la Province. J'en «
ſors, dit le Catéchiſte, puiſque «
vous m'y forcez, mais cher- «
chez un Médecin qui prenne «
ſoin de vous, & qui vous gué- «
riſſe de vos maladies, comme «
je l'ay fait ſi ſouvent. «

Cette perſécution s'étant élevée à l'inſçu du Gouverneur de la Province, je l'envoyay auſſi-toſt viſiter par un de mes Catéchiſtes; cette honneſteté fut ſouſtenuë de quelques préſens ſelon la couſtume du païs. Le Catéchiſte

ſçut ſi bien s'inſinuer dans l'eſprit du Gouverneur, qu'il fut ordonné ſur le champ qu'on laiſſeroit à tous les Peuples la liberté d'embraſſer une Loy, qui ne commandoit que des choſes juſtes & ſaintes. Quelque précis que fuſſent ces ordres, il n'y eut jamais moyen de faire caſſer l'Acte que nos Ennemis avoient paſſé entr'eux. On en demeura là de peur de les aigrir, & nous nous contentaſmes d'avoir mis le Gouverneur dans nos intéreſts.

Cette épreuve, au reſte, n'a ſervi qu'à faire éclater davantage la fermeté de nos Néophytes; un d'eux s'eſt ſignalé par une conſtance & une générosité vrayement Chreſtienne. On l'a foüetté à diverſes repriſes d'une maniére cruelle; on luy a ſerré étroitement les

doigts avec des cordes, & bruslé les bras en y appliquant des torches ardentes, sans que ces divers supplices ayent pû le faire chanceler le moindre instant dans sa foy. J'ay vû moy-mesme les cicatrices de tant de playes, que cet illustre Néophyte a eu l'honneur de recevoir pour JESUS-CHRIST.

Ce fut principalement sur un des plus anciens Chrestiens que les Gentils déployérent toute leur rage. Il estoit habile Sculpteur. Les Gentils l'avoient souvent pressé de travailler aux chars de triomphe destinez à porter leurs Idoles; mais ils ne purent vaincre sa résistance. Ils dissimulérent quelque temps, parce qu'ils avoient besoin de luy pour d'autres ouvrages. Enfin, la fureur l'emportant

ſur toute autre conſidération, ils le ſaiſirent, le maltraitérent, pillérent ſa maiſon, ravagérent ſes terres, & le chaſſérent honteuſement de ſa Peuplade. Il en ſortit plein de joye, trop heureux, diſoit-il, de tout perdre & de tout ſouffrir pour JESUS-CHRIST. Il ſe retira dans une Province voiſine, où un homme riche, qui connoiſſoit ſon habileté, le recueillit dans ſa maiſon, & l'occupa à divers ouvrages.

Dans la ſuitte, ceux meſme dont il avoit eſté ſi indignement traitté, le firent prier d'oublier les inſultes paſſées, & de retourner parmi ſes Concitoyens dont il ſeroit reçu avec honneur. Je l'envoyay chercher moy-meſme, & l'exhortay à rentrer au pluſtoſt en poſſeſſion de ſes biens; mais

je fus extraordinairement surpris & encore plus édifié de sa réponse. Nos Ennemis, me « dit-il, m'ont rendu service en « voulant me nuire. Si je fusse « demeuré dans mon païs, peut- « estre n'aurois-je pu me dé- « fendre de travailler à leurs « Idoles & à leurs chars de « triomphe. Hélas ! il ne faut « qu'un instant où l'espérance « du gain & la crainte des « mauvais traitemens me fe- « roient céder à leurs instances. « Maintenant je n'ay plus rien à « perdre, puisque je ne posséde « rien. Je gagneray ma vie à la « sueur de mon front : si le « Maistre que je sers veut m'em- « ployer à des ouvrages défen- « dus, je puis me retirer ail- « leurs ; au lieu que si je rentre « dans les biens dont on m'a « dépoüillé, puis-je compter sur «

» moy-mesme ? Que sçay-je si
» j'auray toûjours le mesme
» courage que je me sens à pré-
» sent ? La paix dont je joüis,
» m'est plus prétieuse que tout
» ce que j'ay perdu.

Un désintéressement si parfait détermina un lasche Chrestien qui en fut témoin, à se déclarer plus ouvertement pour la Religion qu'il n'avoit fait jusqu'alors. C'étoit le chef d'un petit Village. Tous ceux qui y possédent quelque fonds de terre, luy payent tous les ans un certain droit. Ces redevances l'obligent de son costé à donner chaque année un festin à ses Compatriottes. On accompagne ce festin de cérémonies qui tiennent fort de la superstition Payenne. Il y en a une entr'autres aussi infame qu'elle est risible. Celuy

qui donne le festin est obligé sur la fin du repas de se barboüiller tout le corps d'une maniére bizarre, de prendre en main la peau du mouton qui a esté servi, de courir aprés les Conviez, & de les frapper de cette peau en poussant des cris aigus, comme feroit un homme en fureur & agité d'un esprit étranger. Il doit ensuite parcourir toutes les maisons de la Peuplade, y faire mille gestes ridicules, & y affecter une infinité de postures lascives & indécentes. Les femmes qui se tiennent à leur porte pour estre témoins de ce spectacle, souffrent sans nulle pudeur ces boufonneries infames; elles le saluent mesme comme une Divinité, s'imaginant qu'un de leurs Dieux s'empare de luy, & le force à

faire toutes ces grimaces, & à prendre toutes ces poſtures extravagantes. Telles ſont les cérémonies de ce repas ſolemnel.

Le Chreſtien dont je parle n'eut jamais part à des actions ſi eſloignées de la retenuë & de la modeſtie Chreſtienne. Il ſe contentoit de donner le feſtin où il ne ſe gliſſoit rien de ſuperſtitieux, aprés-quoy il ſe retiroit pour ne pas participer aux criminelles folies des Idolâtres. Un autre eſtoit ſubſtitué à ſa place par l'Aſſemblée, qui ſe chargeoit de la concluſion du feſtin, en faiſant les cérémonies inſenſées que je viens de décrire. Mais quelques Ennemis des Chreſtiens s'aviſérent de lui intenter procés, prétendant qu'il eſtoit déchû de ſes droits,

puisqu'il n'accomplissoit pas les cérémonies inséparables du festin. Il estoit à craindre qu'il ne succombast à une tentation si délicate. En effet, il s'efforça de me persuader qu'il n'y avoit point de mal à se barboüiller, à courir çà & là armé de la peau de mouton, à parcourir les maisons du Village, à se mettre dans quelque posture grotesque pourvû qu'il n'y meslast rien d'indécent. Où est le crime, pour- «
suivoit-il, si je déclare d'a- «
bord que je fais toutes ces «
choses par pur divertissement, «
que je ne suis point animé de «
l'esprit de leur Dieu, & que je «
renonce à toutes les réveren- «
ces & à tout le culte qu'on me «
rendra. «

C'est ainsi que ce pauvre homme cherchoit à s'abuser

luy-meſme ; mais je le détrompay : je luy fis ſentir qu'il deviendroit véritablement l'autheur de tous les actes d'Idolâtrie que les Gentils commettroient à ſon égard ; qu'il ſe rendroit coupable de toutes les ſuperſtitions auſquelles il donneroit lieu par ſes boufonneries affectées ; enfin que s'il n'y avoit point d'autre moyen de maintenir ſes droits & ſes prééminences dans le Village, il devoit abſolument y renoncer ; qu'autrement je ne le reconnoiſſois plus pour enfant de Dieu, ni pour mon Diſciple.

Je m'apperçus à ſon air que mes raiſons & mes menaces n'auroient fait qu'une légére impreſſion ſur ſon eſprit, ſi elles n'avoient eſté ſouſtenuës de l'exemple du fervent Chre-

ſtien dont j'ay parlé plus haut. Il rougit enfin de ſa laſcheté. Aprés avoir combattu les divers mouvemens qui s'élevoient au fond de ſon cœur, il ſe jetta à mes pieds, il les embraſſa avec larmes, il proteſta à haute voix que quand meſme les Gentils voudroient le diſpenſer de ces cérémonies ſi contraires à la foy & aux bonnes mœurs, il renonçoit dés maintenant à tous les droits & à tous les avantages qu'il avoit poſſédez juſqu'alors. Il faut connoiſtre quel eſt l'attachement de ces Peuples pour ces ſortes de droits, afin de bien juger de la violence que ce Chreſtien a dû ſe faire en cette rencontre.

Ce fut le Gouverneur d'une Peuplade qu'on nomme *Chitrakuri*, qui excita la ſe-

conde perſécution que ſouffroit cette autre partie du diſtrict qu'on m'a confié. Il y avoit peu d'années que le Chriſtianiſme s'y eſtoit établi d'une façon aſſez extraordinaire. La femme d'un Orfévre nommée *Mouttai* *, qui s'eſtoit convertie à la foy, avoit auſſi converti ſon mari. Ils s'animoient l'un l'autre à augmenter le nombre des Fideles, luy parmi les hommes, & elle parmi les femmes: leur exemple & leurs diſcours en avoient déja gagné à JESUS-CHRIST plus de quarante en moins de deux ans. La femme ſur tout donnoit des marques d'un zéle qui égaloit celuy de nos Catéchiſtes. Elle avoit engagé ſon mari à tranſcrire les priéres qui ſe récitent tous les

* Ce mot ſignifie, *Marguerite*.

Dimanches dans nos Eglises : cette petite Chrestienté s'assembloit dans la maison de l'Orfévre, où l'on avoit dressé une Chapelle : ils y faisoient leurs priéres, & écoutoient attentivement les instructions de ce fervent Chrestien.

Mouttai avoit trouvé entrée dans presque toutes les maisons de la Peuplade par le moyen de certains remédes qu'elle distribuoit aux malades avec un succés, qui certainement ne venoit ni de son habileté ni de son expérience. Elle s'attachoit par-là tous les cœurs, & faisoit gouster à des familles entiéres les véritez saintes de nostre Religion. Un jour ayant engagé plusieurs de ces familles à se convertir à Jesus-Christ, & leur ayant enseigné elle-mesme les prié-

res des Chreſtiens, elle fit venir un Catéchiſte nommé *Raïapen* * pour les inſtruire parfaitement de nos myſtéres. Ce Catéchiſte s'acquitta d'abord de ſes fonctions avec plus de zéle que de prudence. Le Gouverneur informé de ce qui ſe paſſoit, envoya chercher *Raïapen*, & luy demanda tout en colére, pourquoy il venoit ſéduire les Peuples, & leur enſeigner ſans ſa permiſſion une Religion étrangére. Je ne me ſouviens point quelle fut ſa réponſe, mais elle déplut au Gouverneur, & il fit ſigne à ſes Gens de maltraiter le Catechiſte.

On luy donna d'abord quelques coups qu'il ſouffrit avec une patience invincible : mais comme on vouloit luy oſter le

* C'eſt à dire, *Pierre.*

Toupeti, (c'eſt une piéce de toile dont les Indiens s'entourent le milieu du corps.) Il pouſſa ſi rudement celui qui lui vouloit faire cet outrage, qu'il le mit par terre. A l'inſtant les Soldats ſe jettérent ſur lui avec fureur, le dépoüillérent de ſes habits, le chargérent de coups, le traiſnérent par les cheveux hors de la Peuplade, & l'y laiſſérent tout meurtri & nageant dans ſon ſang, avec défenſe ſous peine de la vie de paroiſtre jamais dans la Peuplade.

Ce mauvais traitement fait au Catéchiſte eſtoit, ce ſemble, le prélude des maux qui eſtoient preſts de fondre ſur le reſte des Chreſtiens. Néanmoins on vit bien-toſt renaiſtre le calme, & le Gouverneur ne pouſſa pas plus loin

ſes violences. Je crus pourtant devoir prévenir les ſuites que pouvoit avoir cette inſulte : je m'adreſſay pour cela au Gouverneur général de la Province, homme modéré & affectionné aux Chreſtiens. La viſite que je luy fis rendre, & les petits préſens que je lui envoyay, eurent tout le ſuccés que j'en pouvois attendre. Le Gouverneur de la Peuplade reçut ordre de ne plus inquiéter ni le Catéchiſte, ni les Neophytes.

Un temps conſidérable s'eſtoit écoulé depuis l'éxil de *Raïapen* juſqu'à ſon rappel, & je craignois fort que cette Chreſtienté encore naiſſante, n'eſtant plus cultivée par ſes ſoins, ne vinſt à chanceler dans la foy. Mais la vertueuſe *Mouttai* avoit pris le ſoin de forti-

fier ces Néophytes par ſon zéle & par ſon aſſiduité à les inſtruire. Elle m'amena treize Catéchumenes au commencement du Careſme ; je les joignis à pluſieurs autres, & aprés les avoir diſpoſez à la grace du Bapteſme par de fréquentes inſtructions, le jour de Paſques, je leur conféray à tous ce Sacrement de noſtre régénération en JESUS-CHRIST.

Parmi le grand nombre de Bapteſmes que j'adminiſtray en ce ſaint temps, il y en a deux ou trois qui ont quelque choſe de ſingulier. Le premier fut celui d'une Dame de la Cour nommée *Minakchiamal.* Elevée dans le Palais dés ſon bas âge, elle eſtoit entrée fort avant dans la confidence de la Reine-mere, qui l'avoit eſtablie comme la Preſ-

tresse de ses Idoles : son ministére estoit de les laver, de les parfumer, de les ranger proprement chacune selon son rang & sa qualité au temps du Sacrifice. C'estoit à elle d'offrir les fleurs, les fruits, le ris, le beure à chacune des Idoles; elle devoit estre alors fort attentive à n'en oublier aucune, de peur que celle qu'on auroit negligée ne fust mécontente, & ne fist tomber sa malédiction sur la famille Royale. On lui avoit fait épouser un Grand du Royaume qui avoit l'intendance générale de la maison du Prince. Ce mariage donnoit la liberté à *Minakchiamal* de sortir de temps en temps, & de s'instruire de ce qui se passoit hors du Palais. Elle entendit parler de la loy des Chrestiens, & elle eut

la curiosité de les connoistre. Une femme Chrestienne, avec qui elle avoit des liaisons estroites, luy procura peu à peu la connoissance d'un Catéchiste pieux & habile. Ce zélé serviteur de JESUS-CHRIST l'entretint souvent de la grandeur du Dieu que nous adorons, & luy inspira par ses discours une haute idée de nostre sainte Religion. Il arriva mesme que dans les divers entretiens qu'ils eurent ensemble, ils réconnurent qu'ils estoient parens assez proches. La proximité du sang redoubla l'estime & la confiance. Cependant bien qu'elle connust la sainteté de la loy Chrestienne, elle ne parloit pas encore de l'embrasser. Une disgrace inopinée fraya le chemin à la lumiére qui vint

l'éclairer. Son mari accusé de malversation dans l'administration de sa charge, fut condamné à une grosse amande. *Minakchiamal* ressentit vivement un malheur qui deshonoroit sa maison. Elle se vit réduite à vendre quantité de ses bijoux & de ses perles, pour tirer son mari d'un si mauvais pas ; & le chagrin qu'elle en conçut, mina peu à peu sa santé, & luy causa une maladie violente. D'ailleurs le Démon la tourmentoit souvent en reconnoissance des Sacrifices qu'elle luy offroit chaque jour ; & ce n'estoit que parmi les Chrestiens qu'elle trouvoit de l'adoucissement à ses maux, & une force extraordinaire contre les attaques du malin Esprit.

Mais cela ne suffisoit pas

pour briser tout-à-fait les chaisnes qui la retenoient encore captive. Une seconde disgrace acheva ce que la premiére n'avoit fait qu'ébaucher. Son mari qui lui avoit obligation de sa délivrance & de son rétablissement, ne paya ce bienfait que d'ingratitude. Comme il n'avoit point d'enfans & qu'il desespéroit d'en avoir, il passa à de secondes nôces, sans cependant dépoüiller *Minakchiamal* du titre & des prérogatives de premiére femme. Ce coup imprévu luy fut plus sensible que tous les autres ; Dieu en mesme temps répandit dans son ame les plus vives lumiéres ; elle fut parfaitement convaincuë de la vérité de nostre Religion, & prit enfin la résolution de l'embrasser.

Il ne reſtoit plus qu'un lien aſſez difficile à rompre; l'office de *Poujari*, ou de Preſtreſſe de la Reine-mere, eſtoit incompatible avec le titre de ſervante du Seigneur. Il y avoit du riſque à déclarer qu'elle vouloit quitter cet employ pour ſe faire Chreſtienne ; car quoy-que dans l'occaſion elle entretinſt la Reine de ce qu'elle avoit appris de noſtre Religion, elle ne luy faiſoit pas appercevoir quel eſtoit là-deſſus ſon deſſein. Le parti qu'elle prit, fut de repréſenter à cette Princeſſe, que ſes infirmitez ne lui permettant plus d'avoir ſoin des Idoles, ni de ſe rendre aux Sacrifices, elle la prioit inſtamment de confier cet employ à une autre. La Reine écouta ſes raiſons, en luy ordonnant néanmoins de

venir au Palais de deux en deux jours comme à l'ordinaire. Ainsi *Minakchiamal* continuoit d'estre à la suitte de la Reine, mais elle ne participoit plus aux œuvres des Payens, & n'avoit plus l'intendance des Sacrifices.

Dés qu'elle se vit libre, son unique passion fut d'estre admise au rang des Fidéles. Dans l'impatience qu'elle avoit de porter le caractére des enfans de Dieu, elle demanda permission à la Reine de s'absenter du Palais pour quatre ou cinq jours ; & l'ayant obtenuë, elle se mit aussi-tost en chemin pour venir me trouver à *Counampaty*. Son mari vouloit qu'elle prist un *Palanquin*, voiture ordinaire des Gens de qualité, & qu'elle se fist suivre par un grand nombre de

domeſtiques. Mais elle s'obſtina toûjours à faire le voya-
» ge à pied. La grace aprés la-
» quelle je ſoûpire, diſoit-elle,
» mérite bien que j'aye un peu
» de peine à l'obtenir. Elle vint donc à pied ſuivie d'une ſeule femme Payenne qu'elle avoit à demi gagnée à JESUS-CHRIST, & accompagnée de trois Catéchiſtes qui lui ſervoient de guide.

Comme cette maniére de voyager lui eſtoit nouvelle, ſes pieds s'enflérent extraordinairement; mais l'inſigne faveur qu'elle eſtoit ſur le point de recevoir, occupoit toute ſon attention; à peine meſme s'apperçut-elle qu'elle ſouffroit. Je lui conféray le Bapteſme avec le plus de ſolemnité qu'il me fut poſſible, & elle le reçut avec des ſentimens de joye qui

ne se peuvent exprimer. Je lui fis présent d'un Chapelet de jais dont ces Peuples font grand cas, de quelques Médailles, & d'un *Agnus Dei.* Ces marques de nostre sainte « Religion, me dit-elle en les « recevant, me sont infiniment « plus précieuses que l'or, les « perles, les rubis, & le coral, « dont les personnes de mon « rang ont coustume de se pa- « rer. «

La piété la portoit à faire quelque présent à l'Eglise: elle désiroit sur tout d'orner la statuë de la sainte Vierge d'un *Padacam* de perles & de rubis. (C'est une espéce d'ornement que les Dames Indiennes suspendent à leur coû, & qu'elles laissent tomber sur leur poitrine.) Nostre coustume est de ne recevoir que rarement les

dons mesmes que les nouveaux Fidéles veulent faire à l'Eglise, afin de les bien convaincre de nostre désintéressement. Je fis donc difficulté d'accepter ce qu'elle m'offroit. Je luy representay qu'un si riche ornement réveilleroit l'avidité des Gentils, & deviendroit la source de quelque persécution nouvelle. Mais m'appercevant que ma résistance l'affligeoit, je crus devoir me relascher un peu de ma sévérité. Je pris une partie des bijoux qu'elle me présentoit, & je fis venir un Orfévre pour les mettre en œuvre selon ses intentions. Ma prédiction ne fut que trop vraye; peu aprés il s'éleva une persécution, la maison de l'Orfévre fut pillée, & les libéralitez de *Minakchiamal* devinrent la proye du Soldat Gen-

til. Nous espérons que cette généreuse Chrestienne conservera sa foy pure dans le séjour de l'impieté ; & qu'au milieu d'une Cour Idolâtre, elle sera le soustien de la Religion, & l'appuy des Chrestiens persécutez.

Ce fut elle qui m'apprit les raisons qu'on avoit de craindre une troisiéme persécution à *Tanjaour*. Elle me raconta que plusieurs Poëtes ayant récité des vers en l'honneur des faux Dieux devant le Roy qui se pique d'entendre la poësie, un Poëte inconnu se leva au milieu de l'assemblée, & prenant la parole. Vous prodi- «
guez, leur dit-il, vostre en- «
cens & vos éloges à des Divi- «
nitez chimériques; elles ne mé- «
ritent point les loüanges dont «
vous les comblez. Le seul Estre «

» ſouverain doit eſtre reconnu
» pour vray Dieu, lui ſeul mé-
» rite vos hommages & vos ado-
» rations.

Ce diſcours révolta l'orgueil des autres Poëtes, & ils demandérent juſtice au Prince de l'inſulte qu'on faiſoit à leurs Dieux. Le Roy leur répondit, que quand la feſte ſeroit paſſée, il feroit venir le Poëte inconnu, & qu'il examineroit les raiſons qu'il avoit euës d'avancer une propoſition ſi hardie. Quand les Chreſtiens apprirent ce qui venoit de ſe paſſer au Palais, la conſternation fut générale : on ne doutoit point que dans la perſuaſion où l'on eſtoit, que ce Poëte avoit eſté apoſté par les Fidéles pour décrier les Dieux du païs, la perſécution ne duſt eſtre des plus ſanglantes. Il falloit donc cher-

cher quelque moyen d'écarter l'orage qui se formoit. Le Pere Simon Carvalho qui gouvernoit alors cette Eglise, songeoit à se ménager un entretien avec le Poëte, afin de sonder ses véritables sentimens. Il espéroit, ou le gagner à JESUS-CHRIST, ou découvrir du moins le motif qui l'avoit porté à se déclarer si hautement pour le vray Dieu dans une Cour Payenne. Mais il n'y eut jamais moyen de l'attirer auprés du Missionnaire. Tout ce que purent sçavoir les Catéchistes, c'est qu'il estoit Brame, & du nombre de ceux qu'on appelle *Nianigueuls*, c'est-à-dire, Spirituels, qui ont appris dans leurs anciens livres à ne reconnoistre qu'un Estre souverain, & à mépriser cette fou-

le de Dieux que révérent les Gentils.

Ce fut un nouveau ſujet d'inquiétude pour le Miſſionnaire. Il avoit raiſon de craindre que, ſi le Poëte venoit à eſtre cité en préſence du Roy, il ne puſt ſoudre les difficultez que lui oppoſeroient les Docteurs Idolâtres; il prit donc le deſſein de fournir des armes à ce nouvel athléte, & pour cela il lui fit propoſer de lire la premiére partie de l'Introduction à la foy, compoſée par le Pere de Nobilibus, cet illuſtre Fondateur de la Miſſion de Maduré. Ce Livre eſt écrit dans toute la pureté de la Langue; car ce Pere en connoiſſoit toutes les délicateſſes. L'unité de Dieu y eſt démontrée par des raiſons ſi

claires, si sensibles, & en mesme temps si convaincantes, qu'il n'est point d'esprit raisonnable qui puisse y résister. Mais le Brame enflé d'orgueil & plein de mépris pour la loy Chrestienne, regarda comme un outrage le secours quon lui offroit.

On peut juger de l'embarras où se trouva le Pere Carvalho. Il lui vint à l'esprit d'aller trouver le Roy, & de lui représenter qu'il seroit injuste de condamner nostre loy sur les preuves insuffisantes qu'apporteroit un homme peu éclairé, que le Brame estoit plus entesté qu'habile, qu'il n'avoit pas la premiére idée des raisons fondamentales sur lesquelles est appuyée la vérité d'un seul Estre souverain : qu'il s'offroit lui-mesme de souste-

nir cette vérité contre tous les Docteurs Gentils, & qu'il se condamnoit par avance au chastiment le plus sévére, s'il ne la mettoit dans une évidence à laquelle il n'y auroit point de réponse.

Ce Missionnaire avoit tout le zéle & toute la capacité nécessaire pour exécuter ce projet avec succés : il est habile Théologien, & sçait parfaitement la langue du païs. Cependant aprés quelques réfléxions, il jugea que cette démarche seroit plus préjudiciable qu'utile à la Religion, que sa présence fortifieroit l'opinion dont on estoit prévenu, que le Poëte n'avoit déclamé contre les Dieux qu'à l'instigation des Chrestiens; qu'enfin l'indignation du Prince en deviendroit plus grande, & la

perſécution qu'on craignoit plus certaine.

Un autre incident confirma le Pere dans ſa penſée. L'eſprit du Roy eſtoit fort aigri par d'autres vers injurieux aux Divinitez Payennes, dont un de nos Chreſtiens eſtoit l'Auteur. Ce Néophyte excelloit dans la Poëſie Indienne : il avoit fait un ouvrage en ce genre, lorſqu'il eſtoit Gentil, qui mérita les applaudiſſemens meſme du Prince. Depuis ſa converſion il n'employoit ſon talent qu'aux éloges de la Religion ſainte qu'il profeſſe. Un des jeunes Gens de la Ville, à qui il avoit autrefois enſeigné la Poëſie, s'aviſa un jour de luy demander des vers qu'il pût reciter à la feſte d'un des Dieux du païs. Le Chreſtien y conſentit de bonne grace ; il

composa sur le champ une piéce assez longue qu'il écrivit sur des feuilles de palmier sauvage. Il racontoit entre autres choses, les infames & ridicules avantures qu'on attribuë à ce Dieu, & il concluoit cette espéce d'Ode par ces paroles. *Quiconque a commis toutes ces abominations, peut-il estre un Dieu?*

Le jeune homme lut d'abord ces vers avec complaisance; mais la fin de l'ouvrage luy fit bien-tost sentir le ridicule dont on le couvroit lui & son Dieu prétendu. De colére il va trouver un Poëte Idolâtre, qui d'intime ami de nostre Néophyte estoit devenu son ennemi irréconciliable, jusqu'à se vanter de le faire périr par l'épée d'un boureau. Une haine si outrée venoit de

ce que dans une dispute publique sur la Religion, le nouveau Chrestien avoit confondu le Poëte Gentil, & l'avoit réduit à un honteux silence. Il conservoit toûjours dans le cœur le souvenir de cet affront; & ravi d'avoir en main dequoy perdre le Néophyte, il se donna tant de mouvemens, qu'enfin il fit tomber les vers entre les mains du Prince, qu'il sçavoit estre fort jaloux de l'honneur de ses Dieux.

Telle estoit la situation de la Chrestienté de *Tanjaour*, quand je succéday au Pere Carvalho. Il se répandoit tous les jours de nouveaux bruits qui me jettoient dans de nouvelles allarmes. Selon ces bruits l'esprit du Prince s'aigrissoit de plus en plus, & le feu de la persécution alloit s'allumer

de toutes parts. Je voulus ſçavoir ce qu'il y avoit de réel dans tout ce qui ſe publioit. Je m'adreſſay pour cela à un des principaux Officiers de la Cour nommé *Chitabara*, qui eſt fort avant dans la confidence du Roy, & qui protége les Chreſtiens. Je fis partir quatre de mes Catéchiſtes avec des préſens qu'ils devoient lui donner ; (car ces ſortes de viſites ne ſe rendent jamais les mains vuides) & je le ſuppliay de m'informer des ſentimens du Prince à noſtre égard, ſans me déguiſer ce que nous avions à craindre ou à eſpérer.

Un autre que *Chitabara*, témoin de nos allarmes, nous eut fait acheter chérement ſa réponſe. Mais ce Seigneur eſt d'une droiture & d'un déſintéreſſement qu'on ne trouve

point parmi ceux de sa Nation. Il nous rassura de nos craintes, & nous fit dire que le Roy ne pensoit plus ni à l'insulte publique que le Brame avoit faite aux Dieux, ni à la satire adroite du Néophyte; que des affaires importantes occupoient toute son attention; que mesme des Courtisans s'estant échapez jusqu'à dire qu'un Prince ne doit tolérer aucune des Religions étrangéres, le Roy faisant peu de cas de cet avis, avoit répondu qu'il ne vouloit contraindre personne; & que cette réponse avoit fermé la bouche aux mal intentionnez. Les Catéchistes vinrent tout triomphans m'apporter cette agréable nouvelle, qui rendit le calme & la tranquillité à tous les cœurs.

Cependant la foule des Chreſtiens augmentoit de plus en plus, & il ne ſe paſſoit guéres de jours, que je ne baptizaſſe quelque Catéchuméne. Parmi le grand nombre de perſonnes qui reçurent la grace du Bapteſme, il y en a une que je ne puis omettre. C'eſt la femme d'un Poëte du *Choren-mandalan.* Elle eſtoit depuis long-temps fort tourmentée du Démon: quelquefois il lui prenoit des accés d'une folie qui n'avoit rien de naturel; quelquefois cette folie ſe changeoit dans les tranſports de la plus violente fureur: d'autres fois elle perdoit tout à coup l'uſage de la parole, ou bien elle devenoit paralitique de la moitié du corps.

Son mari qui l'aimoit tendrement, n'avoit rien épargné

gné pour sa délivrance ; il l'avoit promenée dans tous les Temples les plus célébres, il avoit fait une infinité de vers en l'honneur de ses Dieux, il avoit chargé leurs autels d'offrandes & de présens, il avoit mesme distribué de grosses sommes aux Gouroux * Gentils qui passoient pour avoir de l'empire sur les Démons : tant de dépenses l'avoient presque réduit à la mendicité ; cependant la malade loin d'estre soulagée, empiroit tous les jours. Six ans se passerent ainsi en vœux, en pélerinages, & en offrandes inutiles. Les Chrestiens luy conseillerent d'avoir recours au Dieu qu'ils adorent, & l'assûrerent que sa femme devoit en attendre une guérison parfaite,

* C'est ainsi que les Indiens appellent leurs Docteurs.

ſi elle promettoit d'un cœur ſincere d'embraſſer ſa loy. Le Poëte qui avoit le Chriſtianiſme en horreur, rejetta dabord un conſeil ſi ſalutaire : mais comme une diſgrace continuée ouvre peu-à-peu les yeux des plus opiniaſtres ; l'inutilité des remedes qu'il avoit employez luy fit faire des attentions ſérieuſes, ſon enteſtement ceſſa, & il ſe détermina enfin à mener ſa femme à l'Egliſe de *Tanjaour* gouvernée alors par le Pere Carvalho.

Mais on fut bien ſurpris de trouver dans la femme encore plus de réſiſtance, que n'en avoit fait paroiſtre le mari. Ce qui parut extraordinaire, c'eſt que ſes jambes ſe roidirent tout à coup, & ſe collerent ſi fortement contre les cuiſſes, qu'on fit de vains efforts pour

les en détacher. Le Poëte ne se rebuta point, il crût au contraire que l'esprit malin ne faisoit naistre cet obstacle, que parce qu'il sentoit déja la force du Dieu qu'on se mettoit en devoir d'implorer. Il fit mettre sa femme dans un *Douli*, (c'est une voiture moins honorable que le palanquin,) & il la fit transporter à l'Eglise.

Dés que le pere Carvalho la vit approcher, il se disposa à réciter sur elle quelques prieres : il n'avoit pas encore commencé, qu'elle se leva tout à coup de dessus le *Douli*, & marchant droit au Pere qui estoit assez loin, elle se jetta à ses pieds, sans pourtant prononcer aucune parole. Le mari qui la vit marcher d'un pas si ferme & si assûré, ne put retenir ses larmes : il se jetta comme elle

aux pieds du Pere, & publia hautement la puissance du Dieu que nous invoquons. C'estoit un spectacle bien consolant pour le Missionnaire, de voir le témoignage authentique que le Démon estoit forcé de rendre à la vérité de nostre sainte foy. Il fit sur elle les exorcismes de l'Eglise, & le Démon ne donna plus aucun signe d'obsession. Dés lors elle se sentit comme déchargée d'un pesant fardeau, elle avoüa mesme qu'elle n'avoit jamais éprouvé une joye aussi pure que celle qu'elle goûtoit.

Ne pouvant résister à une conviction si forte de la vérité de nostre Religion, elle pressa extrémement le Pere de l'admettre au rang des fideles. Mais le Missionnaire ne croyant pas devoir se rendre si tost à ses empressemens, luy répon-

dit qu'il ne falloit rien précipiter dans une affaire de cette conséquence ; qu'elle devoit auparavant se faire instruire, & que si dans deux ou trois mois elle persévéroit dans sa résolution, il luy accorderoit la grace qu'elle demandoit avec tant d'instance. En mesme temps il luy donna quelques Médailles, en l'assurant qu'elle n'avoit rien à craindre des attaques du Démon, pourvû qu'elle persistast dans les bons sentimens où il la laissoit. Cette réponse la désola ; elle obéït pourtant, & s'en retourna dans sa Peuplade le cœur serré de la plus vive douleur.

Quelques mois aprés, son mari jugeant à ses manieres que le Démon ne l'avoit pas tout à fait abandonnée, me l'amena à *Counampaty* où j'estois. Je l'éxa-

minay de nouveau , & je la trouvay inébranlable dans ses premiers sentimens. Cependant à son air interdit & effaré, je reconnus qu'elle estoit encore agitée de troubles intérieurs. Aussi m'avoüa-t-elle, qu'à la verité depuis la premiere fois qu'elle estoit venuë à l'Eglise, elle n'estoit plus inquiétée de ces horribles phantômes, qui auparavant la tourmentoient presque à toute heure ; mais qu'elle se sentoit de temps en temps saisie de certaines frayeurs subites dont elle ignoroit la cause : qu'outre cela des songes affreux troubloient son sommeil presque toutes les nuits, & qu'elle en demeuroit étonnée le jour suivant ; mais qu'enfin elle esperoit estre entierement délivrée par le Baptesme de tous ces restes de l'Esclavage

du Démon.

Comme elle estoit parfaitement instruite de nos mysteres, je ne differay pas davantage à luy accorder la grace aprés laquelle elle soupiroit depuis tant de mois. Il arriva une chose assez extraordinaire, tandis que je faisois sur elle les exorcismes & les autres cérémonies du Baptesme. Il luy prit tout à coup un balancement de teste à peu prés semblable à celuy de la Pendule d'une horloge qui est en mouvement. Je lui jettay aussitost de l'Eau benite, & tout à coup ces balancemens cesserent, & elle revint à sa premiere situation. J'achevay en repos le reste des céremonies, & la Néophyte donna des marques durables d'une grande tranquillité d'esprit.

La multitude des Confessions

& des autres affaires inſéparables d'une grande Miſſion, ne me permirent pas de donner à ſon mari tout le temps que j'aurois ſouhaitté, pour luy bien inculquer nos veritez ſaintes. Je le mis entre les mains des Catéchiſtes, qui s'appliquerent avec beaucoup de zéle à l'inſtruire durant les quatre jours qu'il demeura à *Counampaty*. Dans les divers entretiens qu'il eut avec eux, il leur avoüa, qu'outre la force qu'il reconnoiſſoit évidemment dans noſtre ſainte Religion par l'entiere délivrance de ſa femme, deux choſes le convainquoient mieux encore de ſa vérité. La premiere eſtoit la vie auſtere & déſintereſſée des Miſſionnaires. Je
» m'imaginois, diſoit-il, que vos
» Docteurs eſtoient ſemblables
» aux noſtres; qu'ils ſauvoient les

dehors, mais qu'au fond ils s'a- «
bandonnoient à toutes ſortes «
de vices. J'ay voulu ſatisfaire «
ma curioſité ; & aprés une re- «
cherche exacte de leurs mœurs, «
j'ay eſté extrémement frappé «
de la vie innocente & laborieuſe «
qu'ils ménent. La ſeconde cho- «
ſe qui le convainquoit de la vérité de la loy Chreſtienne, eſtoit qu'elle eût la force de changer les cœurs. Sur tout il ne pouvoit comprendre comment ceux de la Caſte des Voleurs, qui ſe faiſoient Chreſtiens, renonçoient abſolument à leurs larcins & à leurs brigandages.

Ainſi cette ſeule marque de la Religion, que le Prophete donna autrefois pour une des plus inconteſtables preuves de ſa ſainteté, *Lex Domini convertens animas*, fit une telle impreſſion ſur ce Gentil, qu'il ne ſon-

gea plus qu'à s'inſtruire de nos ſaintes veritez. Il fit tranſcrire avec ſoin l'Abregé de la Doctrine que nous enſeignons, ſur tout les ſix preuves que nous donnons de la Divinité, & l'explication des dix Commandemens de Dieu. Il prit enſuite congé de moy avec ſa femme, & ils me promirent tous deux de venir me trouver de temps en temps; ce qu'ils ont fait, & ce qu'ils font encore avec une exactitude qui me charme.

Ce fut environ ce temps là qu'un autre Gentil vint à mon Egliſe, & y trouva tout à la fois la ſanté de l'ame & du corps. Depuis quatre ans il ſe croyoit tourmenté du Démon; le mauvais Eſprit, à ce qu'il diſoit, luy ſucçoit tout le ſang, à deſſein d'arracher enſuite ſon ame qui ne tenoit preſque plus à ſon

corps. A le voir on l'eût pris pour un squelette, tant il estoit décharné. Je jugeay que le pretendu Démon estoit une vraye Phtisie qui le minoit peu à peu. Cependant dans un corps si desséché il conservoit un esprit vif & plein de bon sens. L'idée qu'il avoit de son Démon buveur de sang, n'estoit pas en luy l'effet d'un cerveau troublé, mais de l'opinion commune à ces Peuples, qui attribuënt toutes leurs maladies aux Démons ennemis du repos & du bonheur des hommes. Je le mis au rang des Catéchumenes, & je luy donnay quelques remédes qui pouvoient le soulager. Le Seigneur bénit mes petits soins, de sorte mesme qu'au bout d'une semaine, il fut en estat de venir me voir, & de me réciter ce qu'il avoit rete-

nu des inſtructions qu'on luy avoit faites. La ſurpriſe fut ſi grande dans ſon Village, qu'un de ceux qui l'avoient apporté à l'Egliſe, perſuadé que les remedes humains n'avoient pû opérer une guériſon ſi prompte, ouvrit les yeux à la verité, & demanda le Bapteſme. La femme du Catéchumene fut plus opiniâtre dans ſon attachement aux Idoles : Ni l'exemple de ſon mari, ni ſes preſſantes ſollicitations ne pûrent amollir la dureté de ſon cœur.

C'eſt ainſi que dans cette Miſſion nous voyons s'accomplir à tout moment la Parole du Fils de Dieu : tantoſt le mari ſe convertit, & la femme demeure dans l'infidélité : tantoſt la femme ouvre les yeux à la lumiere, & l'homme vit & meurt dans l'aveuglement.

Unus assumetur, alter relinquetur. Nostre Catéchuméne reçut enfin la grace de la régénération, à laquelle il s'estoit disposé avec tant de ferveur, & il s'en retourna d'un pas ferme dans sa Peuplade, pour y publier la force & la sainteté de la Religion. Son incommodité l'ayant repris au bout de six mois, il mourut entre les bras d'un Catéchiste avec toutes les marques d'un Prédestiné. La candeur de son ame & la piété de ses sentimens me font croire qu'il a conservé jusqu'à ce dernier instant l'innocence & la sainteté de son Baptesme.

Outre le grand nombre d'adultes que je baptisay les dernieres semaines du Caresme, j'eus la consolation d'ouvrir la porte du Ciel au fils mesme du Seigneur de la Peuplade,

qui mourut peu de jours aprés luy avoir administré le Bapteſme. Le frere du meſme Seigneur eut dans ce meſme temps deux enfans jumeaux, dont l'un fut baptiſé par le Catéchiſte dans la maiſon meſme où il venoit de naiſtre, & où il mourut le meſme jour. L'autre fut porté à l'Egliſe, où il reçut la meſme grace. Il ne vécut que quinze jours. Ces trois enfans ſont maintenant dans le Ciel les protecteurs de cette Egliſe naiſſante.

Les jours me couloient bien doucement, Mon Reverend Pere, parmi de ſi ſaintes occupations. Tout le temps ſe paſſoit ou à inſtruire les Peuples, ou à leur adminiſtrer les Sacremens. Mais au milieu de tant de fatigues, qu'on eſt conſolé de voir la vie innocente

que mene la plus grande partie de ces nouveaux Fideles ! J'avouë que ce ne ſont pas des gens d'une ſpiritualité bien délicate ; mais ils craignent Dieu, ils l'aiment de tout leur cœur, ils vivent hors d'une infinité d'occaſion, où les Chreſtiens d'Europe perdent la grace ; ils la conſervent au milieu de la Gentilité avec plus de ſoin, que ne font bien des Fideles dans le centre meſme des Royaumes les plus catholiques. J'ay trouvé un grand nombre de Filles, qui malgré l'extréme éloignement que ces Peuples ont du celibat, imitent la généreuſe réſolution de tant de ſaintes Religieuſes d'Europe. Quelques-unes avoient eu à ſoûtenir de rudes combats du côté de leurs Parens, ſans que les prieres, les menaces, les mau-

vais traittemens eussent jamais pû leur faire changer la résolution qu'elles avoient prise de passer leur vie dans l'état parfait des Vierges.

Une entre-autres m'édifia fort par sa constance & par sa modestie. Sa mere au désespoir de ce qu'elle ne vouloit pas se marier, me l'amena tout en colere, & me dit que sa fille ne refusoit de s'engager dans le mariage, qu'afin de mener une vie plus licentieuse & plus déréglée. La fille pénétrée de douleur de ce que sa propre mere luy attribuoit des intentions si criminelles, se tenoit dans un humble silence : il luy échapa seulement de dire qu'elle estoit contente de ce que Dieu seul connoissoit son innocence. C'estoit en effet une calomnie des plus noires : tous

ſes parens rendoient témoignage à ſa vertu, & loüoient ſur tout l'attrait particulier qu'elle avoit pour la ſolitude. La mere meſme ne fut pas longtemps ſans ſe repentir de l'outrage qu'elle avoit fait à une fille ſi vertueuſe : elle vint peu aprés les larmes aux yeux retracter ce qu'elle avoit avancé ſi fauſſement, & elle me promit de ne plus inquiéter ſa fille ſur le parti qu'elle avoit eu le courage de prendre. Si la foy trouvoit autant d'accez chez les Grands que chez les Petits, & ſi quelque Prince converti entreprenoit de fonder des Monaſteres de Religieuſes, il eſt à croire qu'ils ſe peupleroient bientoſt d'une infinité d'ames choiſies, qui embraſſeroient dans toute leur étenduë la pratique des conſeils Evangeliques.

Le peu de pluye qui eſtoit tombée l'année précédente, les chaleurs exceſſives qui ſe font ſentir dés le mois de Mars, & la multitude prodigieuſe des Fideles qui venoient à *Counampaty*, avoient tari une partie de l'étang qui eſt le ſeul endroit où ces Peuples trouvent de l'eau. C'eſt ce qui me fit naiſtre la penſée d'aller à *Elacourrichy*; mais une perſecution qui venoit de s'elever contre les Chrêtiens de *Couttour*, rompit toutes mes meſures. Juſques-là cette Egliſe fondée autrefois par le vénérable Martyr le Pere Jean de Britto, avoit eſté regardée comme le lieu le plus paiſible de la Miſſion. Les Miſſionnaires n'y avoient jamais éprouvé les contradictions & les traverſes, auſquelles ils ſont continuellement expoſez ailleurs. Voici

ce qui donna lieu à la perse-cution.

Le frere du Prince dont reléve *Couttour*, feignit de vouloir embrasser le Christianisme, & pressa plusieurs fois le Pere Berthold de le baptiser. Le Missionnaire qui se défioit de sa sincerité, crut ne devoir luy accorder la grace qu'il demandoit, qu'aprés une longue épreuve : c'est pourquoy il luy répondit, qu'il falloit attendre encore quelque temps, & obtenir l'agrément du Prince son frere. En effet on publioit que ce jeune Seigneur n'avoit point la volonté de renoncer au Paganisme, mais que l'amour dont il estoit épris pour une femme Chrestienne, le portoit à faire cette démarche, dans l'espérance que son assiduité auprés du Missionnaire

faciliteroit l'accompliſſement de ſes déſirs.

Quoy-qu'il en ſoit le *Pradani*, ou premier Miniſtre du *Pandaratar*, c'eſt ainſi que s'appelle le Prince qui a ſur ſes terres les Egliſes de *Couttour* & de *Coraly*; le *Pradani*, dis-je, ancien ennemi de la Religion Chreſtienne, prit delà occaſion d'animer le Prince contre les Fideles. Il luy repréſenta qu'il eſtoit honteux à ſa famille, que ſon propre frere abandonnaſt la Religion de ſes Anceſtres, pour ſe livrer à de nouveaux Docteurs, qu'il ſçavoit certainement eſtre *Pranguis* *, c'eſt-à-dire, gens vils & infames ſelon l'idée de la Nation; que dans le beſoin où il eſtoit d'argent, il luy ſeroit aiſé de s'enrichir par le pillage de leur Egliſe;

* Ils appellent ainſi les Européans.

que les Etrangers avoient crû y cacher seurement toutes leurs richesses, parce que depuis son établissement elle n'avoit esté sujette à aucune révolution.

Le Prince flatté de l'espoir d'un gain considerable, donna tout pouvoir à son Ministre. Le *Pradani* envoya ordre sur le champ au *Maniagaren* * de la Peuplade, d'arrester le Missionnaire, & de foüiller dans tous les recoins de sa Maison, jusqu'à ce qu'il eut déterré les Thrésors qui y estoient cachez. Jamais ordre ne fut mieux éxécuté. Le *Maniagaren* choisit le Dimanche, jour auquel les Chrestiens viennent en foule à l'Eglise, & prit le temps que le Pere se disposoit à célébrer la sainte Messe. Il commençoit déja à se revétir des ornemens

* Gouverneur Particulier.

ſacerdotaux, lorſque tout-à-coup le *Maniagaren* & ſes Soldats vinrent fondre dans l'Egliſe : les uns ſe ſaiſirent du Pere, le trainerent vers ſa maiſon, déchirerent ſes habits : les autres en plus grand nombre, ſe poſtant aux diverſes avenuës par où les Chreſtiens pouvoient échaper, les dépoüillerent, les chargerent de coups, leur arracherent les ornemens d'or qu'ils portent au col & aux oreilles : tous ſe mirent à piller les maiſons qu'ils avoient dans la Peuplade. Celle du Pere fut toute renverſée : ils creuſerent par tout, ils démolirent les murailles ; & aprés bien des recherches, ils trouverent environ ſoixante ecus qui eſtoit tout le fonds deſtiné à l'entretien des Miſſionnaires & des Catéchiſtes. Le *Maniagaren* re-

cuëillit avec ſoin cette ſomme & tous les meubles de l'Egliſe qu'il envoya auſſi-toſt au Palais. Mais le Prince qui s'attendoit à un grand butin, ſurpris de ce que le *Pradani* l'avoit engagé dans une entrepriſe ſi peu ſortable à ſon rang & à ſa dignité, ne put retenir ſon indignation.

Le bruit des violences qu'on exerçoit à *Couttour*, ſe répandit bientoſt juſqu'à *Coraly*. Le Pere Joſeph Carvalho qui y fait ſa réſidence, ſe diſpoſoit à recevoir les meſmes outrages: il prit ſeulement la précaution de faire tranſporter tout ce qu'il avoit dans ſa maiſon au-delà du *Coloran*, & hors des dépendances du *Pandaratar*. Il ne ſe reſerva que ſon Crucifix & ſon Breviaire, attendant en paix le bien-heureux moment

auquel il devoit estre emprisonné pour Jesus-Christ. Trois jours se passerent sans qu'on pensast à troubler sa solitude : il jugea delà que la Cour n'estoit pas si irritée qu'on se le figuroit: plein d'une sainte confiance il prit le dessein de s'aller presenter au Prince, pour luy demander la délivrance du Pere Bertholde, qu'on détenoit dans une rude prison. Il crut pourtant devoir en avertir le frere cadet du Prince, ennemi secret du *Pradani*, & protecteur déclaré des Missionnaires. Ce Seigneur de concert avec sa sœur qui a beaucoup de crédit à la Cour, engagea le Prince à faire un bon accueil au Docteur étranger, & à réparer par quelques marques d'honneur, la démarche qu'il avoit faite par le conseil de son Ministre,

nistre, & qui avoit flétri la gloire que luy & ses Anceftres ont toûjours euë de servir d'asile aux Etrangers.

Le Prince gagné par de si puissantes intercessions, promit de faire justice à l'innocence de ces Etrangers ; & ayant ap-« pellé le *Pradani*, il faut, luy « dit-il en colere, ou que vous « soyez bien imprudent d'avoir « cru si légérement les rapports « qui vous ont été faits de l'opu- « lence des *Sanias*, ou que vous « ayez un grand fonds de ma- « lignité, de leur avoir suscité une « persécution si cruelle & si pré- « judiciable à ma réputation. Le « *Pradani*, pour se justifier, eut recours aux accusations ordinaires : ce sont, dit-il, des *Pran-* « *guis*, qui sous prétexte d'ensei- « gner leur Religion, taschent de « répandre l'esprit de révolte «

» parmi vos ſujets pour livrer le
» païs aux Européans qui habi-
» tent les côtes.

Ces calomnies ne firent nulle impreſſion ſur l'eſprit du Prince : il ſçait que depuis prés de cent ans que la Religion Chreſtienne s'eſt introduite dans ces divers Etats de l'Inde Méridionale, les Miſſionnaires ont toûjours inſpiré aux Peuples toute la ſoumiſſion & la fidélité qu'ils doivent à leurs Souverains.
» Voila, répondit le Prince, voi-
» la les chiméres dont vous au-
» tres Miniſtres vous nous repaiſ-
» ſez ſans ceſſe, pour nous animer
» contre cette nouvelle loy ; ce
» n'eſt pas là dequoy il s'agit
» maintenant : je prétens que
» quand le *Sanias* viendra à l'Au-
» dience, non ſeulement vous
» vous abſteniez de tout repro-
» che, mais que vous luy donniez

encore les plus grandes mar- «
ques de vostre respect. C'estoit «
un coup de foudre pour le *Pradani*, homme fier & hautain, comme le sont tous les Noirs dés qu'ils ont quelque authorité.

Quelques jours aprés le Prince permit au Pere Joseph Carvalho de paroistre en sa présence, & il le fit asseoir sur un siége couvert d'un tapis, honneur qu'il n'accorde à aucun de ses Sujets. Voici à-peu-prés le discours que tint le Missionnaire. L'accueil favorable dont «
vous m'honorez, dit-il au Prin- «
ce, prouve assez que vous n'a- «
vez aucune part aux traitte- «
mens indignes qu'on a faits au «
Docteur de *Couttour* mon frere; «
j'en connois les autheurs, je ne «
les accuse point de l'avoir char- «

» gé d'opprobres, d'avoir déchi-
» ré ſes vétemens, ravagé ſa pau-
» vre cabane, profané ſon Egli-
» ſe, maltraitté ſes Diſciples. Je
» ne me plains pas meſme de ce
» qu'on le tient encore reſſerré
» dans une étroite priſon, com-
» me ſi c'eſtoit un Rebelle, ou
» un Voleur public; mais je me
» plains de ce qu'on ne m'a pas
» fait le meſme honneur. J'enſei-
» gne comme luy la loy du vray
» Dieu, & je m'eſtimerois heu-
» reux de ſouffrir pour une ſi juſ-
» te cauſe. Nous ſommes venus
» de plus de ſix mille lieuës pour
» inſtruire les Peuples des gran-
» deurs infinies du ſouverain
» maiſtre du Ciel & de la Terre:
» nous avons préveu les diverſes
» contradictions que nous ſouf-
» frons maintenant, & ce ſont
» ces contradictions là meſme, qui

nous ont attiré dans des Ré- «
gions ſi éloignées de noſtre Pa- «
trie. Nous nous croyons bien «
payez de nos peines, quand «
nous avons le bonheur de ſouf «
frir pour la gloire du Dieu «
que nous ſervons. Je prie donc «
vos Miniſtres, de me donner «
quelque part aux opprobres & «
aux ſouffrances du Docteur de «
Couttour. Néanmoins comme «
il y a de l'injuſtice à punir des «
innocens, je vous ſupplie d'e- «
xaminer à fond noſtre condui- «
te : ſi vous nous trouvez cou- «
pables des crimes qu'on nous «
impute, nous nous ſoumettons «
à toute la peine que vous vou- «
drez nous impoſer : ſi au con- «
traire vous nous jugez inno- «
cens, ne permettez pas que l'in- «
nocence ſoit plus long-temps «
opprimée dans vos Etats. «

Ces paroles du Miſſionnaire prononcées avec beaucoup de modeſtie & de gravité, toucherent le Prince : & comme le *Pradani* vouloit répliquer, il luy impoſa ſilence ; il luy donna ordre de rendre au pluſtoſt tout ce qui avoit eſté pris au Docteur de *Couttour* & à ſes Diſciples, de le remettre en liberté, & de chaſtier ſévérement le *Maniagaren* qui avoit commis de ſi grands excez. Se tournant enſuite vers le Miſſionnaire : oublions le paſſé, luy dit-il d'un air gracieux ; ce qu'a fait mon Miniſtre, eſt comme un nuage qui a obſcurci pour quelques inſtans la lumiere que vous répandez dans mes Etats ; mais ce nuage meſme n'a ſervi qu'à me faire mieux connoiſtre la ſainteté de voſtre loy, & la

pureté de vos mœurs. Désor-«
mais je donneray de si bons«
ordres, qu'aucun de mes Of-«
ficiers n'aura l'audace de vous«
manquer de respect. «

Là-dessus il se fit apporter une belle piéce de toile peinte qu'il donna au Missionnaire comme un gage de son amitié: il luy fit présent d'une autre à-peu-prés semblable pour le Pere qui estoit prisonnier à *Couttour*: il n'y eut pas jusqu'aux Catéchistes qui eurent part aux libéralitez du Prince: non seulement il leur donna de beaux *Toupetis* *, il voulut encore qu'on les fist monter sur des Eléphans richement enharnachez, & qu'on les promenast en triomphe par toute la Ville, afin que personne n'ignorast,

* Piéce de toile dont les Indiens se couvrent.

qu'il les prenoit eux & le reste des Chrestiens sous sa protection. Tout cela fut exécuté le jour-mesme ; on restitua au Missionnaire tout ce qui avoit esté pillé à *Couttour*. Les ornemens d'or & de coral qui appartenoient aux Fideles, eurent un peu plus de peine à sortir des mains du *Pradani*; mais enfin aprés quelques sommations, tout ou presque tout fut rendu.

C'est ainsi, Mon Reverend Pere, qu'à la gloire de nostre sainte foy, & à la consolation des fideles, la persécution de *Couttour* cessa bien plustost, que nous n'avions osé l'esperer. Trouvez bon que je mette fin aussi à cette Lettre qui n'est déja que trop longue. Je continuëray dans la suite de vous

faire un récit fidéle de tout ce qui pourra contribuer à vostre édification. Je suis avec beaucoup de respect,

MON REVEREND PERE,

Vostre tres-humble & tres-obeïssant serviteur en N. S.
P. MARTIN Missionnaire de la Compagnie de JESUS.





SECONDE LETTRE DU PERE MARTIN,

Missionnaire de la Compagnie de JESUS aux Indes:

Au Pere de Villette de la mesme Compagnie.



MON REVEREND PERE,

P. C.

La persécution suscitée contre les Chrestiens de *Couttour*

me retenoit à *Counampaty*, ainsi que je vous l'ay mandé dans ma Lettre précédente. L'affluence des Peuples qui s'y rendirent pour célébrer la Feste de Pasques, fut si grande, que je désesperois d'y pouvoir suffire : & certainement il y auroit eu dequoy occuper plusieurs Missionnaires. Dieu me donna la force de résister à cette fatigue.

Je tirois des Catéchistes tout le secours que je pouvois ; les uns estoient chargez de disposer les Catéchuménes au Baptesme, les autres de faire en divers endroits de la cour des instructions aux nouveaux Fideles ; car si on ne leur fait souvent des explications de nos mysteres, ils en perdent bientost le souvenir. Je faisois lire chaque jour l'histoire de la Passion de JESUS-CHRIST:

j'y ajoûtois diverses médita-tions fort touchantes, qu'un ancien Missionnaire composa autrefois sur ce mystere. Ces méditations sont à la portée de nos Indiens, & il les écoutent avec toute l'attention & toutes les marques d'un cœur attendri.

Au lever de l'aurore, vers le soir, & à cinq différentes heures du jour, nous faisions des espéces de stations, où nous chantions à genoux sur des airs lugubres, les tourmens particuliers que le Sauveur a soufferts à chacune de ces heu-res. A la fin de chaque station nous avions soin de prier pour les différentes néceßitez de la Mißion; sur tout nous recom-mandions à Dieu les Eglises de *Coraly* & de *Couttour*, désolées dans un temps si saint; & je

ne doute point que les vœux ardens de tant de Néophytes, n'ayent beaucoup contribué à faire cesser la persécution. Il y en avoit qui affligeoient leur corps par toute sorte d'austéritez : les ceintures de fer, les disciplines, & les autres instrumens propres à macérer la chair, ne sont point inconnus à ces nouveaux Fideles. Quoyque les souverains Pontifes les dispensent de beaucoup de jeûnes à cause des ardeurs du climat, & de la légéreté de leurs alimens, on en voit pourtant qui passent tout le temps du Caréme, en ne mangeant qu'une fois le jour du Ris & des herbes mal assaisonnées : j'en sçay qui durant la Semaine sainte demeuroient jusqu'à deux jours entiers sans prendre de nourriture. J'ay soin de leur

défendre une abſtinence ſi rigoureuſe, parce qu'elle les fait tomber dans des défaillances, dont ils ont bien de la peine à ſe remettre : mais je ne ſuis pas toûjours le maiſtre de modérer leur ferveur.

Ceux qui ſont à leur aiſe font l'aumoſne chaque jour du Caréme à un certain nombre de Pauvres : les uns à cinq, en l'honneur des cinq playes de Noſtre Seigneur : les autres à trente-trois, en l'honneur des années qu'à duré la vie mortelle de JESUS-CHRIST: d'autres à quarante, en mémoire des quarante jours qu'il paſſa dans le déſert. Ces aumoſnes conſiſtent en du Ris & des herbes cuites, dont ils rempliſſent de grands baſſins, & qu'ils diſtribuent eux-meſmes avec beaucoup de piété.

C'eſt par de ſi ſaints exercices que les Chreſtiens ſe préparoient à célébrer la Feſte de Paſques. Mais comme il s'agit principalement de les mettre en eſtat de faire une bonne confeſſion, & d'approcher ſaintement de la Table Euchariſtique, on n'omet rien de tout ce qui peut les y bien diſpoſer.

Il eſt incroyable juſqu'où va la ſenſibilité de ces Peuples, quand on eſt obligé de leur différer l'Abſolution. Il faut eſtre bien ſur ſes gardes, pour ne pas ſe laiſſer fléchir à leurs priéres & à leurs importunitez. S'ils ne peuvent rien gagner ſur nous, ils ne rougiſſent point de s'adreſſer au Catéchiſte, & de luy découvrir les fautes ſecrettes pour leſquelles ils ont été différez. En vain avertiſſons-nous les Catéchiſtes, de renvoyer les Néo-

phytes qui viennent ainsi s'ouvrir à eux ; il s'en trouve toûjours quelqu'un qui se fait honneur d'intercéder pour ces sortes de Pénitens. Rien ne fait plus de peine aux Missionnaires, sur tout quand ces ouvertures se font à des Catéchistes peu discrets, & qui ne sentent pas assez l'obligation étroite que le sceau de la Confession impose.

La simplicité des Indiens va quelquefois plus loin : ce qu'on m'en a raconté est assés singulier. Une Chrestienne à qui le Missionnaire avoit differé l'Absolution pour de bonnes raisons, usa d'abord de toute sorte d'artifices pour émouvoir sa pitié, & extorquer de luy ce qu'il refusoit avec fermeté, mais cependant avec douceur. Voyant qu'elle ne pouvoit rien gagner, elle se leva brusque-

ment du Confessionnal, & se tournant du costé des autres Pénitens, n'est-ce pas une chose plaisante, dit-elle, ce *Souamy* * me renvoye sans m'absoudre, parce que j'offense Dieu depuis tant de mois; si je n'offensois pas le Seigneur, aurois-je besoin de me présenter au saint Tribunal ? Ne nous enseigne-t-on pas que c'est pour les Coupables que ce Sacrement est institué ? Le Pere rougissoit pour elle, & eut bien voulu mettre son honneur à couvert; mais la crainte de trahir en quelque sorte un secret aussi inviolable que celuy de la Confession, l'obligea à se tenir dans le silence. Ce seul exemple fait voir, quelle doit estre la patience & la discre-

* C'est ainsi que ces Peuples appellent les Missionnaires.

tion de ceux qui ont à traitter avec les Indiens ; si on trouve parmi eux des gens pleins d'esprit & de bon sens, on en trouve une infinité d'autres, dont l'ignorance & la stupidité fournissent souvent aux Missionnaires dequoy exercer leur vertu.

Quelque désir qu'eussent les Chrestiens de participer aux sacremens, il me fut impossible malgré tous mes efforts de contenter la piété de plusieurs. Outre le temps qu'emportent les Confessions, il faut encore baptiser les Catéchumenes, appaiser les différens qui naissent entre les Fideles, prescher les mysteres de la Passion & de la Résurrection, faire les cérémonies de la Semaine sainte, autant qu'elles peuvent se pratiquer dans un païs Idolastre ;

car par exemple, on n'ose garder le saint Sacrement du Jeudy au Vendredy saint, comme c'est la coûtume en Europe : le Pere Bouchet est le premier qui l'ait fait cette année à *Aour*, parce que c'est l'endroit le plus seur de la Mission, mais je doute que d'autres osent imiter en cela son zéle.

La nuit du Samedy au Dimanche, je fis préparer un petit char de triomphe, que nous ornasmes de piéces de soye, de fleurs, & de fruits. on y plaça l'Image du Sauveur ressuscité, & le char fut conduit en triomphe par trois fois autour de l'Eglise au son de plusieurs instrumens. Les illuminations, les fusées volantes, les lances à feu, les girandoles, & divers autres feux d'artifice où les Indiens excellent, ren-

doient la feſte magnifique. Ce ſpectacle ne ceſſoit que pour laiſſer entendre des vers qui eſtoient chantez ou déclamez par les Chreſtiens, en l'honneur de JESUS triomphant de la Mort & des Enfers.

La cour qui regne autour de l'Egliſe, pouvoit à-peine contenir la multitude non-ſeulement des Chreſtiens, mais encore des Gentils qui y eſtoient accourus en foule. On les voyoit à la faveur des illuminations, montez ſur les branches des arbres dont la cour eſt environnée. C'eſtoit comme autant de Zachées que la curioſité élevoit au-deſſus de la foule, pour voir en figure, celuy que cet heureux Publicain mérita de recevoir en perſonne dans ſa maiſon. Le Sei-

gneur de la Peuplade avec toute sa famille, & le reste des Gentils qui assisterent à la Procession, se prosternerent par trois fois devant l'Image de Jesus ressuscité, & l'adorerent d'une maniere qui les confondoit heureusement avec les Chrestiens les plus fervens.

Je ne parle point d'un grand nombre de Baptesmes que j'administray aux Catéchumenes. Parmi tant de conversions qu'il plût à Dieu d'operer, une sur tout me fit gouster une joye bien pure. L'Oncle du Seigneur de la Peuplade vint avec sa femme me prier de les admettre au rang des Fideles. Ils me dirent les yeux baignez de larmes, qu'il y avoit longtemps qu'ils reconnoissoient la vérité de nostre sainte Religion, mais que le respect hu-

main les avoit toûjours retenus dans l'Idolâtrie: enfin qu'à cette Feste ils avoient ouvert les yeux à la lumiere, & qu'ils ne pouvoient plus résister à la voix intérieure qui les pressoit de se rendre.

Ce bon Vieillard m'ajoûta une chose qui marquoit son bon sens, & la forte résolution où il estoit de vivre en parfait
» Chrestien. Je croy, dit-il, que
» ce qui a porté le Seigneur à
» jetter sur moy des regards de
» misericorde, c'est qu'il y a plus
» de quinze ans qu'ayant oüi dire
» aux Missionnaires & aux Caté-
» chistes que le larcin déplaisoit
» au vray Dieu, j'en ay demeu-
» ré si convaincu, que depuis
» ce temps-là je n'ay commis au-
» cun vol ni par moy ni par mes
» Esclaves, comme font les per-
» sonnes puissantes de nostre Cas-

te. Je n'ay pas mesme voulu « participer aux larcins qu'ont « fait mes enfans, ou mes autres « parens, quoy-que la coûtume « parmi nous soit de partager en « commun ce que chacun a bu- « tiné en particulier. On s'est « souvent mocqué de ma simpli- « cité, mais j'ay toûjours tenu « ferme ; & je croy encore une « fois, que c'est pour n'avoir pas « voulu déplaire en cela au vray « Dieu, quoyque je ne l'adorasse « pas encore, que sa divine bonté « m'ouvre aujourd'huy son sein, « pour m'y recevoir tout indigne « que j'en suis. L'air de sincérité, « dont il accompagna ces paroles, me charma ; je l'embrassay tendrement, & je le mis au rang des Catéchuménes.

Ce ne fut pas là le seul fruit que nous recueillismes dans ces jours saints : tous les jours de

l'Octave nous furent précieux, par le nombre des Gentils qui prenoient la place des Catéchuménes que nous baptisions. Pour comble de joye nous apprismes la paix & la tranquillité que le Seigneur venoit de rendre à l'Eglise de *Couttour*. Ce fut comme une seconde Pasque pour les Chrestiens : ils se rassemblerent dans l'Eglise, & rendirent à Dieu de solemnelles actions de graces pour un bienfait si signalé.

Cependant l'Etang de *Counampaty* estant entiérement à sec, je ne songeay plus qu'à me rendre à *Elacourrichy*. Je voulus auparavant aller à *Aour*, pour y conférer avec les Missionnaires sur quelques points qui me faisoient de la peine dans ces commencemens. J'y trouvay les Peres Bouchet, & Simon

Simon Carvalho épuisez du travail dont ils estoient accablez depuis un mois. Jamais Feste de Pasques ne s'estoit célébrée avec tant de magnificence, ni avec un si grand concours de peuples. Comme les Indiens sont fort amateurs de la Poësie, le Pere Bouchet avoit fait representer en vers le triomphe de David sur Goliath ; c'estoit une allégorie continuée de la victoire que JESUS-CHRIST a remportée dans sa Resurrection sur les puissances de l'Enfer. Tout y estoit instructif & touchant.

Parmi la foule des Peuples qui êtoient accourus de toutes parts, il s'en trouva plusieurs d'une Province voisine ennemis déclarez du Prince dont releve la Peuplade d'*Aour*: ils estoient venus armez & avec grand cortége

Ce contre-temps & les efforts inutiles que ce Seigneur avoit faits pour tirer de l'argent des Missionnaires, aigrirent son esprit déja mal disposé à l'égard des Chrestiens.

Quelques Seigneurs des environs saisirent cette conjoncture pour l'animer encore davantage contre les Fideles. Ils luy écrivirent mesme avec menaces, & n'omirent aucun des motifs les plus capables de l'é-
» branler. N'est-il pas honteux,
» luy disoient-ils, que vous rete-
» niez sur vos terres un étranger
» qui n'a d'autre but que d'ané-
» antir le culte de nos Dieux : Il
» n'épargne ni soins, ni dépenses,
» ni festes pour élever sa Reli-
» gion sur les débris de la nostre.
» Il semble vous faire la loy jus-
» que chez vous par la multitu-
» de des Disciples qu'il y attire ;

les Gentils mesme luy sont dé- «
voüez : à la derniere feste qu'il «
a célébrée, il luy est venu plus «
de monde qu'il n'en faut pour «
subjuguer tout un Royaume. «
Au reste le Docteur étranger a «
fait un outrage manifeste à nos «
Dieux : quoy de plus insultant «
que d'exposer aux yeux d'une «
multitude innombrable de Peu- «
ples, un jeune enfant qui tran- «
che la teste à nostre Dieu *Perou-* «
mal ? Ceux mesme de nostre «
Religion sont si infatuez de «
cet étranger, qu'ils luy applau- «
dissent, & battent des mains «
à la veuë de leurs propres «
Dieux deshonorez. Si vous «
avez la lâcheté de le soustenir «
plus long-temps sur vos terres, «
nous avons résolus de l'en chas- «
ser nous-mesmes à force ou- «
verte. «

Ce qu'on proposoit à ce Prin-

ce eſtoit fort conforme à ſes inclinations, mais il trouvoit de la difficulté dans l'éxécution. Il riſquoit tout en uſant de violence. Car d'un coſté il avoit à craindre le reſſentiment du *Talavai*, qui protégeoit les Miſſionnaires : d'un autre coſté il eſtoit retenu par ſes propres intéreſts. S'il chaſſoit le Miſſionnaire de ſa Peuplade, elle redevenoit un ſimple hameau ; tous les Chreſtiens qui eſtoient venus habiter ce lieu déſert, ne manqueroient pas de ſuivre leur Paſteur, & par là il ſe fruſtroit luy-meſme de la meilleure partie de ſes revenus. Ces raiſons eſtoient preſſantes pour un homme timide & intereſſé. Cependant l'intéreſt céda pour cette fois à la haine extréme qu'il portoit à la Religion. Il envoya dire au

Missionnaire, qu'il ne pouvoit plus tenir contre les instances & les menaces des Seigneurs ses voisins, & qu'afin de leur complaire, il luy ordonnoit de sortir dans trois jours de ses terres.

Une sommation si brusque nous déconcerta. Nous fûmes quelque temps incertains du parti qu'il y avoit à prendre, & déja nous panchions du costé de la retraitte. Mais il nous parut bien triste, qu'un Prince de si petite considération ruinast en un instant la plus belle & la plus florissante Eglise de la Mission. Le seul nom du *Talavai*, estoit capable de faire impression sur l'esprit de nostre persécuteur. Le Pere Bouchet faisoit dresser une machine pour monter une horloge d'eau qu'il devoit présenter au *Tala-*

vai. Il fit donc réponſe au Prince, qu'il eſtoit inutile de luy donner trois jours pour ſortir de ſes terres, qu'un quart d'heure ſuffiſoit; mais qu'ayant promis au *Talavai* quelques machines qu'il ſouhaittoit, il attendoit qu'elles fuſſent finies; qu'auſſi-toſt aprés il iroit les luy préſenter, & luy dire, qu'eſtant tombé dans la diſgrace du Prince de *Catalour*, qui le chaſſoit de toute l'étenduë de ſes Etats, il luy demandoit un petit coin dans le Royaume pour s'y retirer, y baſtir une Egliſe, & former une Peuplade de ſes Diſciples, qui ne reſteroient pas un inſtant dans *Aour*, aprés qu'il en ſeroit ſorti.

C'eſtoit en effet la réſolution des Chreſtiens. Il y en eut meſme cinq ou ſix des principaux qui furent trouver le Prin-

ce, pour luy déclarer, que n'estant venus peupler *Aour*, qui d'ailleurs est une terre fort ingrate, que pour avoir la consolation d'estre auprés de leur Pasteur ; s'il le forçoit à se retirer, ils se retireroient avec luy, & que par leur retraite, ils réduiroient la Peuplade *d'Aour* à son premier estat de hameau.

Cette déclaration des Chrêtiens, jointe à celle que le Missionnaire luy envoya faire par ses Catéchistes, fit rentrer le Prince en luy-mesme; il craignit également & la perte de ses rentes, & la colere du *Talavai*. S'estant donc radouci, il fit réponse qu'il ne prétendoit pas que le Missionnaire se retirast, mais qu'il le prioit de ne plus faire désormais de ces Festes solemnelles qui attiroient tant de Peuples, & qui donnoient

ombrage aux Seigneurs ſes voiſins. La condition parut dure, cependant on jugea qu'on n'auroit pas de peine à luy faire révoquer dans la ſuitte ſa défenſe : ainſi ſans luy faire dire qu'on acceptoit cette condition, le Pere Bouchet continua d'exercer ſes fonctions dans *Aour* comme auparavant.

Il arriva alors un accident à un des Catéchiſtes que le Pere avoit envoyez vers le Prince, dont nous fûmes allarmez. Il avoit marché durant la plus grande chaleur du jour, & ſe trouvant fort altéré, il eut l'indiſcretion de boire ſans prendre les précautions ordinaires. Dés le moment il ſe trouva attaqué de cette grande indigeſtion qu'on appelle aux Indes *Mordechin*, & que quelques-uns de nos François ont appellée

Mort de chien, s'imaginant qu'elle se nomme ainsi, parce qu'elle cause une mort violente & cruelle. En effet elle se fait sentir par les douleurs les plus aiguës, & qui forcent la nature avec tant de violence, qu'il est rare qu'on n'y succombe pas, si l'on n'use d'un reméde qui est fort en usage sur la coste, mais qui est moins connu dans les terres. Le reméde est si efficace que de cent personnes attaquées de cette espéce de *Miserere*, il n'y en aura pas deux qu'il n'arrache des portes de la mort. Ce mal est bien plus fréquent aux Indes qu'en Europe ; la continuelle dissipation des esprits causée par les ardeurs d'un climat brûlant, affoiblit si fort la chaleur naturelle, que l'estomach est souvent hors d'état

de faire la coction des alimens. Le Catéchiste donc réduit à ne pouvoir plus se traisner, s'arresta dans une Peuplade d'environ une lieuë d'*Acur*, & nous envoya avertir du triste estat où il se trouvoit.

Cette nouvelle ne vint qu'à neuf heures du soir : je volay sur le champ au secours du malade : je le trouvay étendu à terre presque sans connoissance, & agité des plus violentes convulsions. Tout le village estoit assemblé autour de luy, & chacun s'empressoit de luy donner différentes drogues plus propres à irriter son mal, qu'à le soulager. Je fis allumer un grand feu : j'avois besoin pour mon remède d'une verge de fer, mais n'en trouvant point, je pris une faucille qui sert à couper le Ris & les her-

bes. Je la fis bien rougir au feu ; j'ordonnay qu'on luy appliquaſt le dos de la faucille toute rouge ſous la plante du pied, à trois travers de doigt de l'extrémité du talon ; & afin qu'ils ne ſe trompaſſent point dans une opération qu'ils n'avoient jamais vû faire, je traçay avec du charbon une raye noire à l'endroit ſur lequel il falloit poſer le fer ardent. Ils l'appliquerent fortement contre le pied, juſqu'à ce que le fer pénétrant ces peaux moites qui ſont dans les Noirs extrémement dures, parvint juſqu'au vif, & ſe fit ſentir au malade. Ce qu'on venoit de faire à ce pied là, on le fit à l'autre avec la meſme précaution, & avec le meſme ſuccez. S'il arrive que le malade ſe laiſſe brûler, ſans donner aucun ſigne de ſen-

timent, c'eſt une marque que le mal eſt preſque ſans remède.

L'opération ainſi faite, je me fis apporter un peu de ſel pulvériſé, au défaut duquel on peut prendre des cendres chaudes, & le répandant ſur le ſillon formé par le fer, je luy fis battre quelque temps ces deux endroits avec le deſſous de ſes ſouliers. Ceux qui eſtoient préſens ne pouvoient comprendre quelle pouvoit eſtre la vertu de ce remède : mais ils furent bien ſurpris, quand en moins d'un demi-quart d'heure, ils virent le malade revenir parfaitement à luy, & n'avoir plus de ces convulſions, ni de ces autres ſymptomes mortels qu'il avoit auparavant : il luy reſtoit ſeulement une grande laſſitude & une ſoif preſſante. Je fis boüillir de l'eau avec un peu de poi-

vre & d'oignon que j'y fis jetter, & je luy en fis prendre. Ensuitte aprés l'avoir reconcilié, car il n'y avoit que peu de jours qu'il s'estoit confessé, je le laissay dans une situation fort tranquille, & je pris le chemin d'*Aour.* Il fut en estat dés le lendemain de venir m'y trouver, & de rendre grace à Dieu de sa guérison.

Peut-estre ne serez-vous pas fasché d'apprendre un autre remède dont je n'ay pas fait l'expérience, mais qui m'a esté enseigné par un Médecin * habile venu d'Europe, qui s'est fait une grande réputation à la Cour du grand Mogol, où il a demeuré quarante ans. Il m'a assûré que son remède est infaillible contre toute sorte de colique : il faut dit-il, avoir un

* Monsieur Manouchi Venitien.

anneau de fer d'un pouce & demi ou environ de diamétre, & gros à proportion ; le faire bien rougir au feu, & faiſant étendre le malade ſur le dos, luy appliquer l'anneau ſur le nombril, enſorte que le nombril ſerve comme de centre à l'anneau : le malade ne tardera pas à en reſſentir l'ardeur, il faut alors le retirer promptement : la révolution ſubite qui ſe fera dans le bas ventre diſſipera en peu de temps toutes les douleurs. Il ſe fait garant du prompt effet de ce remede, & m'aſſure qu'il s'en eſt toûjours ſervi aux Indes avec ſuccez.

Le trouble que le Démon prétendoit exciter dans l'Egliſe d' *iour*, ayant eſté appaiſé dans ſa naiſſance, j'en partis pour me rendre à *Elacourrichy*.

Nandavanapaty fut la premiere Peuplade que je trouvay sur ma route ; il y avoit autrefois une fort belle Eglise, & une Chrestienté florissante : les Guerres ont ruiné l'Eglise, mais la Chrestienté subsiste encore du moins en partie. J'y trouvay un grand nombre de Fideles qui y avoient basti une petite Eglise, dans laquelle il n'y a que les *Parias* * qui s'assemblent pour y faire leurs prieres. Ils me prierent de rétablir l'ancienne Eglise, mais mes petits fonds ne me permettent pas d'en élever en tant d'endroits à la fois. Plusieurs Gentils se joignirent aux Fideles pour m'accompagner assez loin hors de la Peuplade.

L'*Ambalakaren* * bon vieil-

* Gens de la derniere Caste.

* C'est-à-dire, Capitaine.

lard qui se souvient encore des Missionnaîres qu'il y a veus, me combla d'honnestetez & m'offrit de travailler de concert avec les Chrestiens à rebastir l'ancienne Eglise. Il m'ajousta que si l'emplacement ne m'agréoit pas, il me donneroit celui que je trouverois le plus commode : qu'il s'engageoit mesme à me fournir une partie du bois & de la paille nécessaires pour la couvrir ; qu'enfin je n'avois qu'à donner mon consentement & qu'il se chargeoit de tout. A moins que de connoistre le génie de ces Peuples, on se laisseroit aisément surprendre par de si belles apparences. Je devois, ce semble, acquiescer à une proposition si avantageuse ; c'est pourtant ce que je ne fis pas. Autant que les Indiens sont libéraux quand

il ne s'agit que de promettre, autant ſont-ils ingenieux à trouver des prétextes de retirer leur parole, dés qu'ils ont ſçû nous engager dans quelque dépenſe. Je le remerciay donc de ſa bonne volonté, en l'aſſurant néanmoins que j'en profiterois dans la ſuitte, que je reviendrois dans peu de mois, & qu'alors je prendrois avec luy les meſures néceſſaires pour la conſtruction d'une Egliſe encore plus belle que l'ancienne : que cependant je le priois de protéger toûjours les Chreſtiens de ſa dépendance, & de penſer luy-meſme, qu'eſtant ſi prés du tombeau, il devoit embraſſer la Religion qu'il reconnoiſſoit eſtre la ſeule véritable, & que pluſieurs de ſes parens avoient déja embraſſée.

Aprés avoir marché quel-

que temps dans les bois, j'arrivay ſur les bords du *Coloran* que je traverſay ſans beaucoup de peine : je cotoyai enſuitte ce fleuve, & je me trouvay dans un petit bois, dont les arbres ſont fort agréables à la veuë. Ils eſtoient chargez de fleurs d'un blanc qui tire un peu ſur le jaune, de la grandeur à peu prés des fleurs d'orange. On me dît que ces fleurs eſtoient d'un gouſt exquis : j'en cueïllis quelques unes, & je leur trouvay en effet le gouſt ſucré ; mais peu aprés je fus atteint d'un tournoyement de teſte qui dura quelque temps : c'eſt ce qui arrive, me dit-on, à tous ceux qui n'y ſont pas accouſtumez. Cette fleur eſt le fruit principal de l'arbre, & on en fait de l'huile qui eſt excellente pour les ragouſts.

Je continüay mon chemin en costoyant toûjours le *Colo-ran*, & j'arrivay sur le midi à *Elacourrichi*. Le Catéchiste y estoit fort occupé à achever l'Eglise, qui consiste, comme presque toutes les autres, en une grande Cabane assez éle-vée, couverte de joncs, à l'ex-trémité de laquelle il y a une séparation pour servir de re-traite au Missionnaire.

Le soir mesme de mon arri-vée j'appris par un Exprés en-voyé de *Couttour*, que le Pere Bertholde y estoit fort mal d'une fluxion violente, qui luy estoit tombée sur les yeux & sur les oreilles : c'estoit le fruit des mauvais traittemens qu'il avoit soufferts durant un mois de prison. Je partis sur le champ pour aller le secourir. Il faisoit un beau clair de Lune,

mais il falloit toûjours marcher dans les bois, & mes guides s'égarerent si souvent que je ne pus arriver que le lendemain matin à *Couttour.* Je trouvay le Pere dans un état de souffrance qui me fit compassion. Le plus court remede eût esté la saignée : mais ni le nom, ni l'usage de la lancette n'est connu dans ce Païs. Leur maniere de tirer le sang est assez plaisante : ils ne s'en servent que dans les maladies qui se produisent au dehors. lorsque quelque partie est affligée, ils la scarifient avec la pointe d'un couteau : ensuite ils y appliquent une espéce de ventouse de cuivre, avec laquelle ils pompent l'air, & ils attirent ainsi le sang hors de la partie blessée, par les ouvertures que la scarification a faites.

Nos Indiens sont si ignorans, qu'ils ne mettent aucune différence entre l'artere & la veine. La plufpart ne fçavent pas mefme fi c'eft une artére ou un nerf qui bat, ni quel eft le reffort & le principe de ce battement. Cependant comme ils se piquent d'avoir plus d'habileté qu'aucune autre Nation, ils avoient déja donné plufieurs remédes au Miffionnaire : mais ces remédes n'avoient fait qu'aigrir fon mal. J'arrivay fort à propos pour fon foulagement : Dieu benit mes foins, & le Pere au bout de trois jours fe trouva tout-à-fait délivré de fes douleurs. Comme il n'avoit plus befoin de mon fecours, je ne fongeay plus qu'à me rendre à *Elacourrichy*, où ma préfence devenoit néceffaire. Les Chreftiens que j'y avois laiffez,

& ceux qui y eſtoient venus depuis mon départ, auroient murmuré d'une plus longue abſence.

Je paſſay par pluſieurs Villages, car ces bois en ſont ſemez : j'eus la douleur de voir que dans tous ces endroits le nom du Seigneur eſt ignoré faute de Catéchiſtes. Faut-il que noſtre pauvreté ne nous permette pas d'en entretenir un auſſi grand nombre, que le demanderoit une ſi vaſte étenduë de païs : j'en compte quatorze dans mon diſtrict, & il en faudroit cinquante ; encore ne ſçay-je s'ils pourroient ſuffire.

Il n'y avoit preſque aucun Chreſtien choutre, ou de famille honorable dans *Elacourrichy*, ni dans les autres Peuplades des environs. Tous eſtoient *Parias* ; leurs ames n'en ſont

pas moins cheres à JESUS-CHRIST, mais parce qu'aux yeux charnels de ces Idolastres, les *Parias* sont gens vils & dans le dernier mépris parmi eux ; le grand nombre de Chrestiens de cette caste, loin d'estre un motif d'embrasser la foy, est peut-estre le plus grand obstacle qui arreste ceux des Castes distinguées. Le reproche ordinaire qu'ils font aux nouveaux Fideles, c'est qu'ils sont devenus *Parias*, & que par là ils sont déchus de l'honneur de leur Caste. Rien ne rend nostre zele plus inefficace auprés de ceux des hautes Castes que cette idée du Parianisme qu'ils ont attachée à nostre sainte Religion.

La moisson fut abondante dans une autre Peuplade située à l'Oüest d'*Elacourrichy* envi-

ron à une lieuë de distance. La curiosité avoit attiré beaucoup de ces Peuples à mon Eglise : ils me demanderent avec empressement un Catéchiste pour les instruire ; mais helas ! où en pouvois-je prendre un seul, qui ne fist ailleurs beaucoup plus de bien, qu'il n'en auroit fait dans cette Peuplade ? J'en voulus tirer un de son district pour peu de temps ; les Chrestiens vinrent aussitost me trouver, & m'exposerent leurs besoins en termes si pressans, qu'il me fut impossible de leur résister. Je n'ay point de paroles, Mon Reverend Pere, qui puissent mesme vous exprimer une partie de la douleur que je ressentois de manquer d'une somme fort légére, qui eût suffi pour l'entretien d'un Catéchiste : je laisse

à ceux qui ont véritablement du zéle pour l'agrandissement de l'Empire de JESUS-CHRIST, à s'en former une juste idée. Je vous avouë encore que parmi plusieurs autres qui me demanderent le saint Baptesme, j'aurois fort souhaitté qu'il s'en fust trouvé un plus grand nombre des Castes distinguées : rien ne serviroit davantage à accréditer la Religion. Cependant si tous les *Parias* vivoient aussi saintement que celuy dont je vais vous parler, loin que la Religion en fust avilie, elle en recevroit certainement beaucoup de lustre.

C'estoit autrefois un homme d'un libertinage outré. Son humeur brusque & impérieuse l'avoit rendu redoutable dans le Païs : mais Dieu changea tout-à-coup son cœur : on le

vit remplacer les déſordres d'une vie diſſoluë, par les rigueurs de la plus ſévére pénitence. Aprés avoir obtenu le conſentement de ſa femme pour vivre ſéparé d'elle, il ſe baſtit une petite hutte dans un champ écarté, il diſtribua tous ſes biens à ſes enfans, & ne ſe reſervant d'autre fonds que celuy de la Providence, il alloit de temps en temps ramaſſer des aumoſnes dans les Villages d'alentour. Il n'en prenoit que la moindre partie pour ſa ſubſiſtance ; le reſte, il le partageoit entre les premiers Pauvres qu'il trouvoit. Il paſſoit les jours entiers dans un lieu retiré vis-à-vis de l'Egliſe : ſes prieres n'eſtoient interrompuës que par l'abondance de ſes larmes : il ſe confeſſoit ſouvent, & tous les huit jours il approchoit de

la sainte Table avec une piété qui touchoit les plus insensibles. Souvent il venoit me trouver, & me demandoit tout en pleurs: croyez-vous, mon Pere, que « Dieu daigne me faire miséri- « corde ? croyez-vous qu'il ou- « blie mes iniquitez passées ? quel- « le autre pénitence pourrois-je « faire pour le fléchir ? Je ne luy « demande pas qu'il me traitte « comme son enfant, j'en suis « indigne : je souhaitte seulement « qu'un Dieu si bon & si miséri- « cordieux ne soit plus en colere « contre moy. Que cette pen- « sée est accablante ! J'ay offen- « sé un Dieu qui est la bonté « mesme. «

C'estoit là le sujet ordinaire de ses méditations. Son air & ses discours faisoient juger qu'il ne perdoit jamais de veuë la présence de Dieu. La haine

qu'il se portoit à luy-mesme le conduisoit toutes les nuits dans le fond du bois, où il maltraittoit son corps par de longues & de sanglantes disciplines. A l'exemple de Saint Hierôme dont il ne connoissoit ni le nom ni la pénitence, mais instruit par le mesme maistre, il se frappoit rudement la poitrine d'un gros caillou ; à la longue il s'y forma un calus qui ne le rendoit pas pourtant insensible à la douleur. Les rigueurs qu'il exerçoit sans cesse sur son corps, épuiserent enfin ses forces, & luy causerent de fréquentes défaillances. J'eus beau luy défendre ces excez, il obéïssoit pendant quelque temps, mais bientost aprés il se laissoit emporter à sa ferveur. Enfin se sentant attaqué d'hydropisie, il vint me trouver à *Tanjaour* où il sçût

que j'estois ; il s'y confessa, & reçut Nostre Seigneur comme pour la derniere fois : car bien que son mal ne l'eust pas réduit à l'extrémité, il avoit un secret pressentiment que sa mort approchoit. O si cette Eglise avoit un grand nombre de Chrestiens semblables, que la Religion en seroit honorée !

Un autre Chrestien des premieres Castes ne me donna pas moins de consolation. Sa vie estoit un modele de toutes les vertus. La priere & le soin qu'il prenoit d'enseigner la Doctrine Chrestienne aux Catéchuménes faisoient sa principale occupation : il ne vivoit que des aumosnes que luy donnoient les Fideles ; souvent il distribuoit aux pauvres tout ce qu'il avoit pû recueillir, & s'adressant ensuitte ou au Caté-

chiste, ou à quelqu'un des
» Chrestiens ; Mon frere, luy
» disoit-il, j'ay recours à vostre
» charité, Jesus-Christ a
» pris aujourd'huy & sa part &
» la mienne, donnez-moy de-
» quoy subsister. Il estoit presque
toûjours ceint d'une méchante
piéce de toille, afin d'engager
ceux qui le voyoient à luy en
fournir une meilleure : quand
il en avoit receu par aumosne,
à-peine la portoit-il un ou deux
jours ; il en revestoit aussi tost
le premier Pauvre qui se pré-
sentoit à luy, & alors il disoit
en riant : *JESUS-CHRIST
m'a dépoüillé.*

Son humeur toûjours égale
l'avoit rendu comme inacces-
sible à toutes les passions. Il re-
prenoit avec une sainte hardies-
se les fautes qu'il remarquoit,
mais c'estoit d'une maniere si

aimable, qu'on se plaisoit mesme à souffrir ses réprimandes. Enfin sa vertu luy avoit attiré la vénération & l'amour de tous ceux qui le connoissoient. Si dans cette Mission il y avoit plus d'ouvriers, qui partageassent entre eux le travail qui accable un si petit nombre de Missionnaires, ils employeroient plus de temps à cultiver chaque Fidele, & je suis persuadé que plusieurs de ces Néophytes feroient les mesmes progrez dans la vertu.

Je célébray la Feste de l'Ascension à *Flacourrichy* avec grand appareil, & avec une foule de peuples la plus grande que j'aye encore veuë : le bois estoit aussi frequenté que les plus grandes Villes. Je baptisay prés de trois cens Catéchuménes, les Confessions fu-

rent en ſi grand nombre, que je ne pouvois moy ſeul écouter tous ceux qui ſe préſentoient.

Pluſieurs qui depuis long-temps n'avoient pû participer aux Sacremens faute d'une Egliſe ſituée dans un endroit commode, vinrent en foule s'acquitter des devoirs de vrais Fideles, & commencerent une vie plus fervente. Quelques autres que la crainte & le commerce des Idolaſtres avoient engagé dans des actions contraires à la pureté de noſtre ſainte loy, vinrent ſe proſterner aux pieds des Autels, pleurer leurs égaremens, & jurer au Seigneur une fidelité inviolable. J'aurois infailliblement ſuccombé ſous le poids du travail qu'il me fallut ſoutenir jour & nuit, ſi une nouvelle allarme ne m'euſt procuré deux

ou trois jours de repos.

Le *Nababe** du *Carnate* conquis par le grand Mogol songeoit à se faire payer par la force, le tribut que refusoit le *Chilianékan* : le bruit se répandit tout à coup que les troupes Mogoles estoient déja entrées dans les terres du Prince d'*Ariélour*, frere du Prince dont releve *Elacourrichy* : la peur saisit nos Chrestiens & les dispersa à l'instant. Les Catéchistes eurent pourtant la précaution de cacher cette nouvelle aux Catéchuménes que je baptisois. La cérémonie achevée, je sortis hors de l'Eglise, & je fus fort étonné de la solitude où je me voyois ; j'en demanday la cause au peu de Fideles qui ne m'avoient pas encore abandonné :

* Général d'armée & Gouverneur dans une Province.

ils me conjurerent pour toute réponſe de fuir au plus viſte. Quelques-uns meſme, ſans me rien dire, retiroient les ornemens de l'Egliſe, & les tranſportoient dans le fond du bois. Ceux qui venoient de recevoir le Bapteſme n'eurent pas le temps de m'importuner, ſelon leur coutume, pour avoir des Médailles & des Chapelets : chacun fuyoit en haſte dans la Peuplade.

Pour-moy je jugeay que c'eſtoit là de ces terreurs paniques auſquelles nos Indiens ſe laiſſent aiſément ſurprendre. Cependant j'ordonnay à quatre ou cinq des moins timides de s'avancer du coſté de l'Oüeſt d'où partoit l'allarme, afin de s'inſtruire par eux-meſmes de la vérité de ces bruits. Ils partirent ſur le champ ; mais à

leur contenance, on eût dit qu'à chaque pas ils estoient sur le point de tomber parmi les lances & les sabres des Maures. Ils entrerent dans plusieurs Villages qu'ils croyoient réduits en cendre, & tout y estoit calme & tranquille : ils demanderent des nouvelles de l'ennemi, & on leur demandoit à eux-mesmes de quel ennemi ils vouloient parler. Revenus de leur frayeur, ils ne jugerent pas à propos d'aller plus avant, ils retournerent sur leurs pas bien confus d'avoir pris l'allarme si légérement. J'envoyai dés le lendemain rassûrer tous les Chrestiens qui s'estoient réfugiez au delà du *Coloran*, & ils se rendirent en foule à mon Eglise.

Les Festes de la Pentecoste, de la trés-sainte Trinité, &

du Saint-Sacrement furent ſan-tifiées par une ſuite continuelle de Confeſſions, de Communions, & de Bapteſmes : la conſolation intérieure que je gouſtois ne dura pas long-temps. J'appris que le Prince de *Catalour*, dont j'ay déja parlé, inquiétoit encore le Pere Bouchet dans ſon Egliſe d'*Aour* ; que meſme les Catéchiſtes n'oſoient plus parcourir les Villages de ſes dépendances, ni rendre viſite aux Fidéles. L'unique moyen de le ramener à la raiſon, eſtoit de s'adreſſer au *Talavai* ; ce ſeul nom le faiſoit trembler d'effroy. On rapporte meſme qu'un jour ayant réſolu de voir la Capitale du Royaume, ſéjour ordinaire du *Talavai*, il ſe mit en frais pour y paroiſtre avec plus de diſtinction : mais qu'eſ-

tant assez prés de la Ville, il n'eût jamais la hardiesse d'y entrer. Il s'imagina que tout se disposoit pour le mettre aux fers, & le dépoüiller de son petit Etat. La frayeur qui le saisit, fut si grande, qu'il rebroussa chemin à l'instant, & regagna *Catalour* avec une célérité qui surprit ses sujets. Il publia, pour sauver son honneur, qu'une maladie l'avoit contraint à un retour si précipité.

Ce Prince fit reflexion que, si le Pere portoit ses plaintes au *Talavai*, ce Gouverneur qui l'a toûjours comblé d'amitié, ne manqueroit pas de luy faire justice de tant de vexations injustes. Il prit donc des mesures pour appaiser le Missionnaire, quoyqu'il n'en fust pas moins déterminé à inquieter

les Chreſtiens dans toutes les occaſions. Le Pere qui ne ſongeoit qu'à procurer la paix à ſon Egliſe, crut devoir luy témoigner le peu de fonds qu'il
» faiſoit ſur ſes promeſſes. C'en
» eſt trop Seigneur, luy dit-il;
» juſqu'icy je n'ay rien omis pour
» gagner voſtre affection : la
» grande Peuplade que ma pré-
» ſence a formée à *Aour*, a fort
» groſſi vos revenus : vous tirez
» des droits conſidérables des
» Marchands que le concours
» des Chreſtiens attire ſur vos
» terres. Chaque Feſte que je
» célébre eſt marquée par les
» preſens que je vous envoye :
» c'eſt peu de choſe, il eſt vray ;
» mais ce peu eſt conforme à la
» pauvreté dont je fais profeſſion.
» Que pouvez-vous me repro-
» cher ? N'ay-je pas ſoin d'entre-
» tenir les Peuples dans l'obéiſ-

ſance & la ſoumiſſion qu'ils vous «
doivent ? Y en a-t-il un ſeul «
parmi les Chreſtiens dont vous «
ayez ſujet de vous plaindre, «
& dans l'occaſion ne ſont-ce «
pas vos meilleurs Soldats ? «
Comment payez-vous tous ces «
ſervices ? n'avez-vous pas cher- «
ché tous les moyens de me cha- «
griner ? ſi vous me ſouffrez dans «
vos Etats, n'eſt-ce pas par in- «
téreſt pluſtoſt que par affec- «
tion ? vous me forcez enfin d'é- «
clater : le *Talavai* eſt équitable, «
il ſçaura rendre juſtice à qui «
elle eſt duë. «

Cette réponſe déconcerta le Prince de *Catalour* : mais il fut déſolé par une autre affaire qui luy ſurvint au meſme temps, & qui eſtoit capable de le perdre, ſi le *Talavai* euſt eſté moins déſintereſſé, ou s'il euſt trouvé dans le Pere Bouchet

un homme ſuſceptible des ſentimens de vengeance.

A une lieuë de *Ticherapaly* s'éleve une colline ſur laquelle les Gentils ont conſtruit un Temple, dont ils ont confié la garde à un célébre *Joghi.* * Les dehors de ſa vie auſtére luy ont aſſocié un grand nombre d'autres Joghis qui vivent ſous ſa conduite. Quoyqu'on ait aſſigné pour leur entretien une vaſte étenduë de Païs, & un grand nombre de Villages, le Chef de ces Pénitens loin de partager avec eux ce qui eſt deſtiné à la ſubſiſtance commune, les envoye dans toutes les contrées voiſines amaſſer des aumoſnes, & les oblige à luy apporter chaque mois une certaine ſomme qu'il conſacre à l'Idole. Ce ſont de vrais

* Pénitent Gentil.

brigands qui portent la désolation dans tous les Villages, & qui s'enrichissent des extorsions & du pillage qu'ils font sur le peuple.

Deux de ces *Joghis* entrerent sur les terres du Prince de *Catalour* : un soldat dont ils vouloient tirer quelque aumosne par force, appella à son secours d'autres soldats de ses voisins. Tous se jetterent sur les deux Mandians, & les renvoyerent à leur montagne meurtris de coups. Le premier *Joghi* se croyant insulté luymesme dans la personne de ses Pénitens, prit le dessein d'en tirer une promte vengeance. Sur le champ il fit arborer un drapeau au haut du Temple, qui se découvroit de tous les Païs d'alentour. A ce signal, tous les *Joghis* de sa dépendan-

ce s'attroupérent au nombre de plus de mille, & ſe rangerent autour de l'Etendart. Ils ſe préparoient déja à fondre ſur les terres de *Catalour*, pour y mettre tout à feu & à ſang.

La Reine de *Ticherapaly* qui de ſon Palais avoit apperçu l'Etendart levé, voulut ſçavoir dequoy il s'agiſſoit. Dés qu'elle en fut inſtruite, elle dépeſcha des Soldats vers le Prince, & luy donna ordre de venir inceſſamment à la Cour pour y rendre compte de l'attentat commis contre des hommes conſacrez au culte de ſes Dieux. Cet ordre de la Reine & les fureurs des *Joghis* jetterent le Prince de *Catalour* dans une grande conſternation. Il eſtoit perdu ſans reſſource, ſi le Pere Bouchet n'euſt travail-

lé à le tirer de cette mauvaise affaire. Le Missionnaire se transporta à la Cour, il adoucit dabord l'esprit de la Reine, ensuitte il exposa le fait dans toutes ses circonstances en présence du *Talavai*, & il rendit un si bon témoignage de l'innocence du Prince, qu'il fut pleinement justifié. La vérité ainsi éclaircie, le Prince en fut quitte pour quelques présens qu'il fallut faire à la Reine & au *Joghi* montagnard ; & ces présens acheverent de conjurer la tempeste. Il ressentit les obligations qu'il avoit au Missionnaire, & charmé d'une générosité dont il n'avoit point veu d'exemple, il luy promit avec serment de ne plus le troubler dans l'exercice de ses fonctions.

La paix renduë à l'Eglise

d'*Aour* donna le loiſir au Pere Bouchet d'employer ſon zéle à appaiſer d'autres troubles excitez contre les Chreſtiens de *Chirangam*. Un Temple célébre érigé au Démon, rend cette Iſle fameuſe parmi les Idolaſtres. Le Pere Bouchet avoit fait élever une Egliſe dans le meſme lieu : c'eſtoit inſulter au Prince des ténebres juſques ſur ſon Throne. On eſtoit ſurpris que cette Egliſe put ſubſiſter parmi tant d'ennemis qui conjuroient ſa ruine ; elle ſubſiſtoit pourtant, & le nombre des Fideles qui croiſſoit chaque jour, faiſoit eſpérer de voir bientoſt le Chriſtianiſme triompher de l'Idolâtrie juſques dans ſes plus forts retranchemens.

Le Gouverneur de *Chirangam* animé par les Preſtres des

Idoles, résolut d'éclater contre les Néophytes. Un jour qu'ils estoient assemblez dans l'Eglise pour y faire leurs prieres & écouter l'instruction du Catéchiste, les Soldats & les Habitans de l'Isle fondirent pesle mesle sur les serviteurs de JESUS-CHRIST, & les trainerent hors de l'Eglise en vomissant mille blasphemes contre le vray Dieu. On enleva tout ce qu'ils avoient, jusqu'aux images & aux chapelets que ces Néophytes conservent précieusement. Un jeune homme qui ne put souffrir l'outrage qu'on faisoit à la Religion, eut le courage de reprocher vivement aux Gentils les impiétez qu'ils venoient de commettre. Il reçut à l'instant la récompense de son zéle. Ces furieux se jetterent sur luy, le

trainerent par toutes les ruës, le chargerent de coups, & luy procurerent la gloire de verſer beaucoup de ſang pour la foy.

Le Pere Bouchet averti de l'oppreſſion où eſtoit la Chreſtienté de *Chirangam*, porta ſes plaintes à la Cour. Le Gouverneur y fut cité à l'inſtant, & aprés bien des reproches qu'on luy fit de ſon avarice & de ſa cruauté, il eut ordre de rendre au pluſtoſt aux Néophytes tout ce qui leur avoit eſté pris. Rien n'eſt plus difficile que de tirer des Indiens les choſes dont ils ſe trouvent une fois ſaiſis. Le Gouverneur ne put ſe réſoudre à voir ſortir de ſes mains ce qu'il poſſédoit par des voyes ſi iniques : Il comptoit ſur la clémence du *Talavai*, perſuadé qu'il n'en viendroit jamais aux extrémitez de ri-

gueur que méritoit ſon obſtination à ne pas obéir.

Dieu fit voir alors qu'il vengeoit les intéreſts de cette Egliſe déſolée. Le Miniſtre impie qui avoit prophané le lieu ſaint, & maltraitté les Fideles, fut doublement puni. Sa fidélité par rapport au maniment des deniers publics devint ſuſpecte, & on luy demanda ſes comptes. Mais parce que parmi ces Peuples, eſtre recherché ſur cette matiere, & eſtre condamné, n'eſt qu'une meſme choſe, il fut taxé à cinq mille écus qu'il devoit porter inceſſamment au thréſor. Comme il différoit toûjours, ſes délais furent ſuivis d'un chaſtiment dont il luy fallut dévorer toute la honte. Un jour qu'il s'y attendoit le moins, des ſoldats armez entrerent de grand matin dans

ſa maiſon, le ſaiſirent, le conduiſirent au Palais : là on mit ſur ſes épaules une pierre d'une peſanteur énorme, qu'il fut contraint de porter juſqu'à ce qu'il euſt ſatisfait au payement. Ce coup humilia ſon eſprit ſuperbe, mais il ne changea pas ſon mauvais cœur.

Peu de jours aprés il luy arriva une autre avanture qui flétrit à jamais ſa réputation. Il eſtoit Brame, & venoit d'épouſer une Bramine : la Bramine avoit eſté mariée dés ſon bas âge à un autre Brame qui couroit le monde & dont on n'entendoit plus parler. Le jour meſme qu'on luy amena ſon Epouſe, & qu'il eſtoit le plus occupé de la feſte, le premier mari arriva à *Ticherapaly*. Sur la nouvelle que ſa femme avoit paſſé en d'autres mains, il court à

à la maison du nouvel Epoux, & luy reproche publiquement l'opprobre & l'infamie dont il venoit de se couvrir : car l'enlévement d'une Bramine est parmi ces Peuples un crime impardonnable. L'indignation qu'on conçut d'une action si infamante atterra le Gouverneur : il vit bien que sa perte estoit certaine, si son ennemi demandoit justice ; il n'omit rien pour le fléchir : larmes, prieres, offres, tout fut mis en œuvre. Enfin on parla d'accomodement : il fallut remettre la Bramine entre les mains du premier mari, & payer ce jour là mesme au Brame, la somme de cinq cens écus dont ils estoient convenus ensemble.

Le Brame n'eut pas plustost l'argent qu'il alla porter sa plainte au *Talavai* : & afin que

» vous ne doutiez pas, Seigneur,
» luy dit-il, qu'il eſt coupable
» du crime énorme dont je l'ac-
» cuſe ; voicy la ſomme qu'il m'a
» miſe en main pour appaiſer ma
» juſte indignation. Le *Talavai*
qui eſt Brame luy-meſme reſ-ſentit toute la douleur d'une action qui deshonoroit ſa Caſ-te : il aſſembla les principaux Brames de la Cour, & cita le coupable en leur préſence. Le crime eſtoit trop bien prouvé pour que l'accuſation pût eſtre renduë ſuſpecte : ainſi ce mal-heureux Seigneur ne ſongea plus qu'à implorer la miſeri-corde de ſes Juges. Il parut au milieu du Conſeil couvert d'un vieux haillon, les cheveux épars, ſe roulant ſur le pavé, & pouſſant les plus hauts cris. Il eut à ſoutenir de ſanglans reproches d'une action, dont

la honte retomboit ſur toute la Caſte des Brames ; & l'on ne doutoit point qu'aprés une pareille flétriſſure, il ne ſe bannit luy-meſme de ſon païs pour cacher ſa confuſion dans les régions les plus éloignées, & y traîner les reſtes d'une vie obſcure. Mais le *Talavai* bien plus porté à l'indulgence qu'à la ſévérité, le fit revenir au Palais, & luy parla d'une maniere propre à le conſoler de ſa douleur. Les hommes ne ſont « pas impeccables, luy dit-il, « voſtre faute eſt ſans remede, « ne ſongez plus qu'à contenter « le Brame, & à réparer déſormais « par une conduite ſage & « modérée, le ſcandale que vous « avez donné à tout le Royaume. «

Ces paroles rendirent la vie au Gouverneur ; il s'accomoda avec le Brame, il remplit

les dures conditions qui luy furent imposées, & rentra ainsi dans l'exercice de sa charge. La nouvelle humiliation d'un persécuteur si déclaré des Chrestiens servit d'apologie à leur innocence : il n'y eut pas jusqu'aux Gentils qui reconnurent que la main du vray Dieu s'estoit appesantie sur luy. Les Fideles intéressez dans le pillage de *Chirangam* ne laisserent pas d'en souffrir ; il s'excusa toûjours de rendre aux Néophytes ce qu'il leur avoit ravi, sur ce que tout son bien avoit esté employé à terminer sa malheureuse affaire. Il n'en demeura pas là ; il se prévalut dans la suite de quelques troubles qui arriverent, pour chasser tout-à-fait les Chrestiens de leur Eglise. Il usa pour cela d'un artifice qui luy réüssit : il

fit mettre dans le saint lieu l'Idole qu'on nomme *Poullear*, convaincu que les Fideles n'oseroient plus s'y assembler. Il ne se trompoit pas : la prophanation du Temple saint porta la plus vive douleur dans le cœur des Néophytes ; le parti qu'ils prirent, fut de raser tout-à-fait l'Eglise, à l'exemple de ces pieux Israëlites qui détruisirent l'Autel, que les Gentils avoient prophané par leurs sacrifices, & par l'Idole qu'ils y avoient placée.

Pendant les deux mois que j'ay demeuré à *Elacourrichy*, j'ay eu beaucoup plus d'occupation que ne m'en auroient pû fournir les plus grandes Villes. Il me falloit chaque jour administrer les Sacremens, soulager les malades qu'on apportoit à ma Cabane, instruire les

Catéchuménes, recevoir les visites des Gentils, faire à chacun quelque discours sur la Religion, répondre aux questions qu'ils me proposoient, sans néanmoins entrer avec eux en dispute. L'expérience nous a appris que ces sortes de disputes, où ils ont toûjours le dessous, ne servent qu'à les aigrir, & qu'à les aliéner de nostre sainte Religion. Il faut se faire à soy-mesme les objections qu'on voit qu'ils peuvent faire, & y donner aussi-tost la solution : ils la trouvent toûjours bonne, quand ils n'ont pas proposé eux-mesmes les difficultez ausquelles on répond.

Sur tout il faut leur donner une grande idée du Dieu que nous adorons ; leur demander de temps-en-temps si les perfections que nous luy attri-

buons, ne sont pas dignes du vray Dieu, & s'il peut y en avoir un qui ne possede pas ces qualitez augustes ; sans entrer dans le détail des chimeres & des infamies qu'ils racontent de leurs Divinitez. Ce sont des conséquences qu'il faut leur laisser tirer d'eux-mesmes, & qu'ils tirent en effet, avoüant souvent sans qu'on les en presse, que ces perfections si admirables ne se trouvent point dans les Dieux qu'ils adorent. Quand mesme leur orgueïl les empescheroit de faire cet aveu, il faut bien se donner de garde de l'exiger par la force de la dispute ; il nous doit suffire de les renvoyer dans cette persuasion, que nous adorons un Dieu unique, éternel, tout-puissant, souverainement parfait, & qui ne peut ni com-

mettre, ni ſouffrir le vice. Ils ſe retirent pleins de la grandeur de noſtre Dieu, pleins d'eſtime pour ceux qui l'adorent, & de reſpect pour ceux qui enſeignent à l'adorer.

Outre tous ces exercices du miniſtere Apoſtolique, il faut encore ſe précautionner contre la haine des Idolaſtres, entrer malgré qu'on en ait dans les affaires temporelles des Néophytes, & accommoder la pluſpart de leurs différens, afin de les empeſcher d'avoir recours aux Juges Gentils. Ce ſeul embarras auroit dequoy occuper un Miſſionnaire tout entier : auſſi pour n'y point perdre trop de temps, je renvoye la diſcuſſion de leurs procés à des Chreſtiens habiles, dont je les fais convenir auparavant, & au jugement deſquels ils pro-

mettent de s'en rapporter.

J'estois encore à *Elacourrichy* vers la mi-May, qui est la saison où les vents commencent à souffler avec impétuosité : ils se déchaisnent alors avec tant de fureur, & ils élevent en l'air des nuées de poussiére si épaisses, qu'elles obscurcissent le Soleil, ensorte qu'on est quelquefois quatre à cinq jours sans l'appercevoir. Cette poussiére pénétre par-tout, elle saisit le gosier, & cause sur les yeux des fluxions si violentes, qu'on en devient souvent aveugle. Il est alors presque impossible de marcher du costé de l'oüest d'où vient la tempeste. Les Indiens y sont plus faits que les Européans ; cependant ils en souffrent beaucoup, & c'est pour plusieurs une raison légitime de s'absenter de l'Eglise.

Ces grands vents ſont les avant-coureurs des pluyes abondantes qui tombent dans la coſte occidentale de l'Inde & ſur les montagnes de *Malabar*, d'où ſe forme le *Coloran* qui porte la fertilité dans les Royaumes de *Maiſſour*, de *Maduré*, du *Tanjaour*, & du *Choren-Mandalam*. Les peuples de l'Inde attendent ces pluyes avec la meſme impatience que ceux d'Egypte ſoupirent aprés l'inondation du Nil.

On croyoit que la riviere groſſiroit cette année avant la ſaiſon ordinaire, parce que les vents avoient commencé à ſouffler bien pluſtoſt que les années précédentes. Mon deſſein eſtoit de partir d'*Elacourrichy*, dés que les eaux paroiſtroient dans la riviere, afin de pénétrer du coſté du midi dans une

Province où l'on n'a jamais vû ni Missionnaire ni Catéchiste. Mais les vents eurent beau souffler, le Fleuve demeuroit toûjours à sec, & l'on estoit déja dans l'apprehension d'une famine générale.

Cependant les pluyes estoient tombées dans leur temps, & les eaux qui descendent avec rapidité des montagnes, seroient entrées dans le *Coloran* plustost mesme qu'à l'ordinaire, si le Roy de *Maissour* n'en avoit arresté le cours par une digue énorme qu'il avoit fait construire, & qui occupoit toute la largeur du Canal. Son dessein estoit de détourner les eaux par cette digue, afin que se répandant dans les canaux qu'il avoit pratiqués, elles vinssent arroser ses campagnes.

Mais en mesme temps qu'il songeoit à fertiliser ses terres, & à augmenter ses revenus, il rüinoit les deux Royaumes voisins, celuy de *Maduré*, & celuy de *Tanjaour*. Les eaux n'auroient commencé à y paroistre que sur la fin de Juillet, & le canal eust esté tari dés la mi-Septembre.

Les deux Princes attentifs au bien de leurs Royaumes, furent irritez de cette entreprise: ils se liguerent contre l'Ennemi commun, afin de le contraindre par la force des armes à rompre une digue si préjudiciable à leurs Etats. Ils faisoient déja de grands préparatifs, lorsque le fleuve *Coloran* vengea par luy-mesme (comme on s'exprimoit icy) l'affront que le Roy faisoit à ses eaux en les

retenant captives. Tandis que les pluyes furent médiocres ſur les Montagnes, la digue ſubſiſta, & les eaux coulerent lentement dans les canaux préparez : mais dés-que ces pluyes tomberent en abondance, le fleuve s'enfla de telle ſorte qu'il entrouvrit la digue, la renverſa, & l'entraiſna par la rapidité de ſon cours. Ainſi le Prince de *Maiſſour* aprés bien des dépenſes inutiles, ſe vit fruſtré tout-à-coup des richeſſes immenſes qu'il s'eſtoit promiſes.

Le canal ne fut pas longtemps à ſe remplir, & la joye fut d'autant plus grande parmi ces Peuples, qu'ils s'attendoient déja à une ſterilité prochaine. On les voyoit tranſportés hors d'eux-meſmes courir

en foule vers la Riviere afin de s'y laver, dans la persuasion ridicule où ils sont que ces premieres eaux purifient de tous les crimes, de mesme qu'elles nettoyent le canal de toutes ses immondices.

Comme le *Coloran* estoit encore guéable, je le traversay au plustost afin de me rendre à *Counampaty*, & d'y attendre une occasion favorable de me transporter à *Tanjaour*. C'est dans ce Royaume que la foy est cruellement persécutée, & c'est de cette persecution que je vous entretiendray dans mes premieres Lettres. Vous jugez assés parce que j'ay l'honneur de vous écrire, que si nos travaux sont meslés de bien des amertumes, Dieu prend soin de nous en dédommager

par les fruits abondans qu'il nous fait recueïllir. Je suis avec bien du respect, dans l'union de vos saints Sacrifices,

MON REVEREND PERE,

Vostre tres-humble & tres-obeïssant serviteur en N. S.
P. MARTIN Missionnaire de la Compagnie de JESUS.

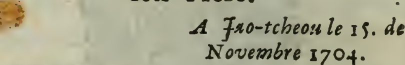




LETTRE
DU
PERE D'ENTRECOLLES,
Missionnaire de la Compagnie de Jesus

A Monsieur le Marquis de Broissia

Sur la mort du P. Charles de Broissia son Frere.



A Jao-tcheou le 15. de Novembre 1704.



MONSIEUR,

La Paix de nostre Seigneur Jesus-Christ.

Si je connoissois moins vos-tre vertu & la parfaite soumis-

ſion que vous avez toûjours euë aux ordres de la Providence, j'uſerois de plus de ménagement que je ne fais, pour vous apprendre la perte affligeante que vient de faire noſtre Miſſion, dans la perſonne de voſtre cher Frere le Pere Charles de Broiſſia. Je prévois ce qu'il vous en doit couſter pour faire à Dieu le ſacrifice qu'il exige de vous ; j'en juge par la vive douleur que je reſſens moy-meſme de la perte d'un ſi parfait ami.

Cependant, Monſieur, faites réflexion que la vie toute ſainte & la mort précieuſe de celuy que vous regrettez, ne nous permettent pas de douter qu'il ne reçoive maintenant dans le ciel la récompenſe de ſes travaux : ainſi vous avez lieu d'eſpérer que ſes prieres

pourront vous dédommager du plaiſir que vous donnoit chaque année le récit de ſes ſuccés apoſtoliques : comme nous eſpérons de noſtre coſté, qu'elles attireront ſur cette Miſſion des bénédictions abondantes ; & qu'au lieu que par ſon habileté, par ſa ſageſſe, & ſur tout par ſon zéle & par ſon éminente vertu il en eſtoit un des plus excellens ouvriers ; il en ſera déſormais dans le Ciel un des plus fermes appuis par les ſecours qu'il aura ſoin de nous procurer.

Avant que de ſe conſacrer à la Miſſion de la Chine, il s'eſtoit engagé par vœu à faire tout ce qu'il ſçauroit eſtre de la plus grande gloire de Dieu. Comme nous n'avions rien de caché l'un pour l'autre, & qu'il me découvroit avec ſimplicité ce qui ſe paſſoit de plus ſecret

au fond de son cœur, je puis vous assûrer que sa fidélité a esté aussi inviolable, que son engagement estoit héroïque. Toûjours recueïlli, il estoit attentif à ses moindres devoirs; toûjours uni à Dieu, il ne perdit jamais de veuë sa présence au milieu de tous les embarras que luy donnerent six établissemens nouveaux qu'il a faits dans ce vaste Empire, & les autres soins attachés à l'employ de Missionnaire. J'admirois sur tout son égalité d'ame parmi les continuelles traverses, & les facheux contretemps que Dieu sembloit luy ménager pour épurer davantage sa vertu. Il estoit si dur à luy-mesme que ses superieurs furent obligez de modérer sa ferveur & de luy interdire une partie de ses austérités. Il estoit accoustumé depuis long-temps à

vaincre ſes inclinations : pour ne manquer à rien, il avoit ſoin de marquer en détail toutes les choſes en quoy il pouvoit preſque à chaque moment ſe renoncer luy-meſme. Par cette continuelle attention ſur toutes ſes démarches, il s'eſtoit rendu le maiſtre abſolu de ſes paſſions, & il avoit acquis une douceur ſi parfaite, que bien qu'il fuſt de ſon naturel trés vif & plein de feu, on euſt jugé qu'il eſtoit d'une complexion mélancolique. Sa patience l'avoit rendu en quelque ſorte inſenſible à tout ce qui pouvoit luy arriver de pénible & d'humiliant. Comme il avoit beaucoup de pénétration, il découvroit dés la premiere veuë tous les artifices que les Chinois mettent en uſage quand il s'agit de leurs intéreſts : cepen-

dant il les ſupportoit avec une douceur & une modération dont ils eſtoient édifiés. Je me ſouviens qu'il me diſoit ſouvent : *nous avons obligation aux Chinois de nous avoir aidé à acquérir la patience.* Les ſeules inclinations de ſes ſupérieurs eſtoient pour luy des ordres précis ; il obéïſſoit à l'aveugle dans les choſes les plus oppoſées à ſes penchans, ſans meſme repréſenter les obſtacles que ſon peu de ſanté pouvoit apporter à ce qu'on demandoit de ſon obéïſſance.

Il eſtoit perſuadé que toutes les vertus doivent céder en quelque ſorte à la charité & au zele des ames, & qu'un homme occupé aux fonctions Evangéliques, doit ſe faire tout à-tous au ſens de l'Apoſtre S. Paul. Ainſi comme la crainte

des perſécutions ne put jamais l'arreſter dans la pourſuitte de ſes entrepriſes ; l'humilité, dont il eut toûjours la pratique extrémement à cœur, ne l'empeſcha pas de s'accommoder à certains uſages du païs, qui pour donner du crédit à la Religion, & nous faire écouter des Grands, nous obligent à ne pas refuſer certains honneurs qu'on rend icy aux ſçavans. Il n'ignoroit pas les malignes interprétations qu'on a donné ſi ſouvent en Europe à cette conduite ; mais il diſoit, que de ſçavoir ſe laiſſer juger & condamner ſans ſujet, eſt une des principales vertus d'un homme Apoſtolique.

Quoy-qu'il vécuſt d'une maniere trés pauvre & trés auſtere, il prétendoit pouſſer bien plus loin la pratique de la mor-

tification chreſtienne : dans l'eſperance qu'il avoit de ſe trouver ſeul un jour, il s'eſtoit tracé un plan de vie, qui ne différoit preſque en rien pour l'auſtérité, de celle des anciens Peres du Déſert.

Son application à l'eſtude des Livres Chinois eſtoit infatigable, & il y avoit déja fait de grands progrés : l'attrait particulier qu'il avoit pour l'Oraiſon ne le détourna jamais d'un travail ſi pénible & ſi rebutant ; il eſtoit convaincu que pour plaire à Dieu il ne devoit rien négliger de tout ce qui pouvoit le rendre plus utile aux Peuples auſquels il eſtoit envoyé.

Il avoit une dévotion tendre envers l'adorable Sacrement de nos Autels : c'eſt ce qui entretenoit cette union ſi intime

qu'il avoit avec le Sauveur. Ses lettres eſtoient pleines des ſentimens les plus propres à augmenter le nombre des fervens adorateurs du ſacré cœur de JESUS. Son amour pour le Sauveur le rendoit ingénieux à inventer mille moyens pour le faire aimer des autres, & il ne trouvoit rien de difficile quand il s'agiſſoit de luy gagner une ſeule ame. Il ſe perſuadoit meſme que la pratique du vœu qu'il avoit fait, pouvoit devenir commune parmi les Fidéles, tant il la croyoit juſte & raiſonnable.

C'eſtoit ſa couſtume d'attribuer à ſes péchez & à ſes infidélitez les évenemens & les contradictions, qui empeſchoient ou qui retardoient l'œuvre de Dieu: Alors il ſe puniſſoit luy-meſme par de longs

longs jeusnes au Ris & à l'eau, ou bien il faisoit quelques jours de retraite ; afin, disoit-il, de se purifier devant Dieu ; & de pouvoir ensuite luy offrir des prieres capables de fléchir sa colere. Dieu a souvent fait connoistre combien cette conduite luy estoit agréable ; c'est ce qui parut singuliérement dans l'établissement de *Nimpo.* Des gens mal-intentionnés avoient déféré au grand Tribunal des Rites, le dessein que nous avions de bastir dans cette Ville une maison & une Eglise : on attendoit en tremblant la réponse de ce Tribunal, dans la juste crainte qu'on avoit qu'elle ne fust pas favorable à la Religion. Le Pere se mit en retraite précisement au temps que cette affaire devoit s'examiner, & le troisiéme jour de

ſa retraite, l'Arreſt fut porté en noſtre faveur, & dans toutes les formes que nous pouvions ſouhaitter.

L'appréhenſion qu'il avoit de prendre mal ſon parti dans les affaires qui concernoient l'avancement de la Religion, eſtoit une de ſes croix les plus pénibles : ſon zéle & la délicateſſe de ſa conſcience le jettoient alors dans des inquiétudes qui le faiſoient extrémement ſouffrir. Il n'entreprenoit rien qu'il n'euſt recours au jeuſne & à la priere ; cependant malgré cette ſage & ſainte précaution, il voyoit ſouvent ſes projets renverſés par des contre-temps auſquels il eſtoit trés ſenſible : Dieu le conſoloit ſouvent en luy faiſant connoiſtre que ces diſgraces apparentes eſtoient néceſſaires pour

la réüssite de ses entreprises.
Si j'écrivois à un homme du siecle qui n'eust qu'une probité mondaine, il seroit peut-estre peu touché de ce que j'ay l'honneur de vous marquer des vertus & des saintes dispositions du Pere de Broissia : mais j'estois trop de ses amis, Monsieur, pour n'avoir pas sçû de luy ce que vous estes, & la grace que Dieu vous a fait d'estre dans le monde & au milieu des honneurs du monde, sans cependant vous régler sur les idées & sur les maximes corrompuës du monde. Ainsi j'espere qu'estant rempli comme vous l'estes des sentimens du Christianisme, vous bénirez le Seigneur avec nous, de ce qu'il avoit communiqué à un frere, qui vous estoit si cher, tout l'esprit & tout le zéle des hommes

Apoſtoliques; & je m'aſſure que vous adorerez comme nous les ordres ſouverains qui nous ont enlevé ce zélé Miſſionnaire, lors qu'il pouvoit rendre de ſi grands ſervices à cette Miſſion.

Je ſcay peu de particularitez de ſa mort; elle arriva le 18. de Septembre de cette année, à deux journées de Pekin, aprés ſept jours d'une fiévre maligne: je ne l'appris que la veille de S. Charles Boromée ſon illuſtre Patron, dont il a ſi parfaitement imité le zéle & les autres vertus. Le R. P. Poſateri de noſtre Compagnie, que le Saint Siége a honoré du titre de Vicaire Apoſtolique dans le *Chanſi*, l'avoit demandé pour eſtre le compagnon de ſes travaux: ſelon les apparences il le deſtinoit à eſtre un jour ſon ſucceſſeur. Ils devoient aller

ensemble à la Cour avant que de se rendre dans la Province confiée à leurs soins : le mal qui le saisit en chemin fut d'abord si violent, qu'on n'osa risquer de le transporter hors de la barque où la fiévre l'avoit pris. Il reçut les Sacremens de l'Eglise avec les sentimens de piété & de confiance, qu'on devoit attendre d'une ame si pure & si étroitement unie à son Dieu. Son corps a este porté à Pekin, pour estre mis dans le lieu de la sépulture de nos Peres : le R. P. Gerbillon nostre Supérieur général alla le recevoir à deux lieuës de cette grande Ville ; il me mande qu'il versa bien des larmes sur le cercueïl de ce cher défunct, & qu'il ressentira long-temps la perte que la Chine a fait d'un si saint & si fervent Missionnaire.

Voila, Monsieur, une lettre bien différente de celles que vous aviez la consolation de recevoir, lorsqu'il vous rendoit compte chaque année des fruits que produisent icy vos libéralités. Je puis vous assûrer qu'il ne s'en regardoit que comme l'œconome, mais œconome si scrupuleux, que des Voleurs luy ayant enlevé l'année passée quelques-unes de vos aumosnes, il me manda qu'il les avoit remplacées en vendant plusieurs choses qui estoient à son usage, afin que les Pauvres n'en souffrissent point, & que la perte retombast uniquement sur luy. Ce qu'il me laissa en partant d'icy des charités qu'il avoit receu de vous cette année, a déja contribué depuis quelques mois à la conversion de vingt-cinq personnes.

Il est à croire qu'il en a converti un bien plus grand nombre dans les courses qu'il s'est vû obligé de faire.

Il semble qu'il eust un pressentiment de sa fin prochaine, car il y a quelque temps qu'il m'écrivit qu'en cas de mort il avoit permission du R. P. Supérieur de me laisser le petit fonds qu'il avoit amassé par vostre moyen, afin de l'employer en de bonnes œuvres.

Comme je suis convaincu, Monsieur, que dans le bien que vous faisiez à vostre cher frere, vous aviez encore plus en veuë la gloire de Dieu & le salut des ames, que le plaisir de luy donner des marques de vostre affection, j'espére que sa mort n'arrestera pas l'effet de vos bontez pour cette Mission : je me donneray l'honneur de

vous écrire tous les ans comme luy, l'uſage que nous aurons fait de ce que vous voudrez bien conſacrer à la converſion des Chinois.

Permettez-moy de preſenter mes reſpects à toute voſtre ſainte & illuſtre famille ; & s'il m'eſt permis de prendre encore icy la place de celuy que je pleure avec eux, j'oſe leur recommander ce que je ſçay qu'il leur recommandoit dans toutes ſes lettres, en leur faiſant le récit des converſions que Dieu opéroit par ſon moyen : il leur marquoit l'obligation où ils eſtoient de travailler eux-meſmes à leur propre ſalut & à leur ſanctification. Permettez-moy de leur rappeller le ſouvenir de tout ce qu'il leur a écrit d'édifiant ſur ce ſujet : rien ne doit eſtre

plus efficace pour les engager à la pratique de toutes les vertus propres de leur estat. Tout passe, Monsieur, & tout passe sans retour. Heureux ceux qui à l'exemple du Pere Brossia, travaillent à amasser icy-bas des thresors pour l'éternité. Je suis avec un zele plein de respect & de reconnoissance,

MONSIEUR,

Vostre tres-humble & tres-obeïssant serviteur en N. S.
FRANÇOIS-XAVIER DENTRECOLLES Missionnaire de la Compagnie de JESUS.



LETTRE

DU

PERE DE CHAVAGNAC,

Missionnaire de la Compagnie de Jesus à la Chine

Au Pere Le Gobien de la mesme Compagnie.

A Foutcheou-fou le 10. de Fevrier 1703.



ON REVEREND PERE,

P. C.

Ce fut le premier jour de Mars de l'année derniere que

je partis de *Nantchang-fou*, pour me rendre auprés du Pere Foucquet dans cette Ville, d'où j'ay l'honneur de vous écrire. Il s'en faut bien que toute la Chine réponde à l'idée que je m'en estois formé d'abord. Je n'avois encore veu qu'une partie de la Province de Canton, quand je vous en fis une description si magnifique. A peine eus-je fait quatre journées de chemin dans les terres, que je ne vis plus que des montagnes escarpées, & d'affreux déserts remplis de Tigres & d'autres bestes féroces. Mais quoy-que cette partie de la Chine, soit fort différente de la plusspart des autres Provinces, on y trouve cependant quelques Villes assés belles, & un assés grand nombre de Villages.

De *Nanhiung* qui eſt la derniere Ville de la Province de Canton, nous nous rendiſmes par terre à *Nangan*; c'eſt la premiere Ville de la Province de *Kiam-ſi* : elle eſt grande comme Orléans, fort belle, & fort peuplée. De *Nangan* à *Cantcheou-fou*, ce ne ſont plus que des deſerts. *Cantcheou* eſt une Ville grande comme Roüen; elle eſt fort marchande, & on y voit un grand nombre de Chreſtiens.

De *Cantcheou* à *Nantchang* le Païs eſt charmant, trés peuplé & trés fertile. Une de nos barques penſa périr à une journée de cette Ville, dans un courant tres rapide qui a prés de vingt lieuës de longueur : ce qui le rend encore plus dangereux, c'eſt qu'il faut paſſer au travers d'une infinité de

rochers qui ſont à fleur d'eau, mais auſſi quand on l'a une fois paſſé, on ſe trouve dans une belle Riviere, ſix fois plus large que n'eſt la Seine vis-à-vis de Roüen, & ſi couverte de vaiſſeaux, qu'à quelque heure du jour que vous jettiez les yeux aux environs, vous comptez plus de cinquante baſtimens de charge à la voile.

Ce grand nombre de vaiſſeaux ne doit point ſurprendre. Il eſt vray que les Chinois ne commercent guere hors de leur païs : mais en recompenſe le commerce, qu'ils font dans le ſein meſme de l'Empire, eſt ſi grand, que celuy d'Europe ne mérite pas de luy eſtre comparé. L'Empire de la Chine a une trés grande étenduë, les Provinces ſont comme autant de Royaumes ; l'une produit

du Ris, l'autre fournit des toiles, chacune a des marchandiſes qui luy ſont propres & qu'on ne trouve point ailleurs: tout cela ſe tranſporte non par terre, mais par eau, à cauſe de la commodité des Rivieres qui ſont en trés grand nombre, & ſi belles, que l'Europe n'a rien qui en approche.

Ce qui me remplit de conſolation, mon Reverend Pere, ce fut de voir, dans toutes les Villes qui ſe trouverent ſur ma route, un grand nombre d'Egliſes érigées au vray Dieu, & une Chreſtienté trés fervente. La Religion fait icy chaque jour de nouveaux progrés; il ſemble meſme que le temps de la converſion de ce vaſte Empire eſt enfin arrivé; & pour peu que nous ſoyons aidez des Fideles d'Europe, qui ont du

zéle pour la propagation de la foy, tout est à esperer d'une Nation qui commence à gouster nos maximes saintes, & qui est touchée de tant d'exemples de vertu que donnent les nouveaux Fideles.

Pour moy je vous avoüe que je suis frappé de leur innocence & de leur ferveur. Plusieurs viennent tous les Dimanches de huit à dix grandes lieuës pour assister aux saints Mysteres : ils s'assemblent en grand nombre tous les Vendredis dans l'Eglise, où ils récitent certaines prieres en l'honneur de la Passion de JESUS-CHRIST; & ils ne se retirent qu'aprés s'estre demandé pardon les uns aux autres du mauvais exemple qu'ils ont pû se donner : leurs austeritez & leurs pénitences seroient indiscretes, si l'on n'a-

voit ſoin d'en modérer les excés.

Nous avons icy un jeune enfant qui au milieu d'une famille Idolaſtre, ne manque jamais de faire tous les jours ſes prieres devant ſon Crucifix, tandis que tous ſes parens ſont proſternés devant leurs Idoles. Sa mere & ſes freres ont fait bien des efforts pour le pervertir ; mais ſa conſtance a eſté à l'épreuve de leurs menaces & de leurs mauvais traittemens : il leur a toûjours répondu avec une fermeté meſlée de tant de douceur, qu'ils ſont eux-meſmes ſur le point d'embraſſer le Chriſtianiſme.

Vous ne ſçauriés croire toutes les induſtries que le zéle fait imaginer aux nouveaux Chreſtiens pour la converſion des Infideles : j'en ay eſté mille

fois surpris. Il n'y a pas long-temps qu'un pauvre homme, aveugle, & qui vit d'aumosnes, vint me prier de luy donner deux ou trois livres : je ne pouvois me figurer l'usage qu'il en vouloit faire ; c'estoit pour les donner à lire à douze Infideles qu'il avoit à demi instruits des Mysteres de nostre sainte Religion. J'ay vû des enfans venir nous demander comment il falloit répondre à certaines difficultez que leur faisoient leurs parens Idolastres, & il est souvent arrivé que le fils a converti sa mere, & tout le reste de sa famille.

Cependant on ne peut disconvenir que les Missionnaires, qui travaillent à la conversion de ces Peuples, n'y trouvent des obstacles bien difficiles à surmonter. Le mépris que les

Chinois ont pour toutes les autres Nations en eſt un des plus grands, meſme parmi le bas Peuple. Enteſtez de leur païs, de leurs mœurs, de leurs coutumes, & de leurs maximes, ils ne peuvent ſe perſuader que ce qui n'eſt pas de la Chine mérite quelque attention. Quand nous leur avons montré l'extravagance de leur attachement aux Idoles ; quand nous leur avons fait avoüer que la Religion Chreſtienne n'a rien que de grand, de ſaint, de ſolide ; on diroit qu'ils ſont preſts de l'embraſſer : mais il s'en faut bien. Ils nous répondent froidement : voſtre Religion n'eſt point dans nos livres, c'eſt une Religion étrangere : y a-t-il quelque choſe de bon hors de la Chine, & quelque choſe de vray que nos Sçavans ayent ignoré ?

Souvent ils nous demandent s'il y a des Villes, des Villages, & des maisons en Europe. J'eus un jour le plaisir d'estre témoin de leur surprise & de leur embarras à la veuë d'une Mappemonde. Neuf ou dix Lettrez, qui m'avoient prié de la leur faire voir, y chercherent long-temps la Chine : enfin ils prirent pour leur païs un des deux Hémisphéres qui contient l'Europe, l'Affrique, & l'Asie : l'Amerique leur paroissoit encore trop grande pour le reste de l'univers. Je les laissay quelque temps dans l'erreur, jusqu'à ce qu'enfin un d'eux me demanda l'explication des lettres & des noms qui estoient sur la carte. Vous voyez l'Europe, luy dis-je, l'Affrique, & l'Asie ; dans l'Asie, voicy la Perse, les Indes,

la Tartarie. Où eſt donc la Chine ? s'écrierent-ils tous : c'eſt dans ce petit coin de terre, leur répondis-je, & en voicy les limites. Je ne ſçaurois vous exprimer quel fut leur étonnement : ils ſe regardoient les uns les autres, & ſe diſoient ces mots Chinois, *Ciao te Kin*, c'eſt-à-dire, elle eſt bien petite.

Quoy-qu'ils ſoient bien éloignez d'atteindre à la perfection où on a porté les arts & les ſciences en Europe, on ne gagnera jamais ſur eux de rien faire à la maniere Européane. L'autorité de l'Empereur a eſté meſme néceſſaire pour obliger les Architectes Chinois, à baſtir ſur un modele Européan noſtre Egliſe qui eſt dans ſon Palais. Encore fallut-il qu'il nommaſt un Mandarin pour veiller à l'éxécution de ſes ordres.

Leurs Vaisseaux sont assez mal construits : ils admirent la bastisse des nostres ; mais quand on les exhorte à l'imiter , ils sont tout surpris qu'on leur en fasse mesme la proposition. C'est la construction de la Chine, nous répondent-ils. Mais elle ne vaut rien, leur dit-on. N'importe , dés-là que c'est celle de l'Empire , elle nous suffit, & ce seroit un crime d'y rien changer.

Pour ce qui est de la langue du Païs, je puis vous assurer qu'il n'y a que pour Dieu qu'on puisse se donner la peine de l'apprendre. Voicy cinq grands mois que j'employe huit heures par jour à décrire des Dictionnaires. Ce travail m'a mis en estat d'apprendre enfin à lire , & il y a quinze jours que j'ay icy un Lettré , avec qui je passe

trois heures le matin, & trois heures le ſoir à examiner des caracteres Chinois, & à les épeler comme un enfant. L'alphabet de ce païs-cy a environ quarante-cinq mille lettres: je parle des lettres d'uſage, car on en compte en tout juſqu'à ſoixante mille. Je ne laiſſe pas d'en ſçavoir aſſés pour preſcher, catéchiſer, & confeſſer.

La converſion des Grands & ſur-tout des Mandarins eſt encore plus difficile. Comme ils vivent la plus part d'éxactions & d'injuſtices, & que d'ailleurs il leur eſt permis d'avoir autant de femmes qu'ils en peuvent nourrir; ce ſont comme autant de chaiſnes qu'il ne leur eſt pas aiſé de rompre. Un ſeul exemple vous en convaincra.

Il y a environ quarante-cinq

ans qu'un Mandarin lia amitié avec le Pere Adam Schaal Jesuite Bavarois. Ce Missionnaire avoit fait tous ses efforts pour le convertir ; mais ce fut inutilement. Enfin le Mandarin estant sur le point d'aller en Province où la Cour l'envoyoit, le Pere luy donna quelques livres de nostre sainte Religion, & il les reçut simplement par honnesteté : car loin de les lire, il se livra plus que jamais aux Bonzes * : il en logea quelques uns chez luy, il se fit une Bibliotheque de leurs livres, & s'efforça par ces sortes de lecture d'effacer entierement l'impression que les discours du Missionnaire avoient fait sur son esprit ; il en vint à bout. Mais quarante ans aprés estant tombé malade, il se rappella

* Prestres des Idoles.

le ſouvenir de ce que le Pere Schaal luy avoit dit tant de fois : il ſe fit apporter les livres dont il luy avoit fait préſent, il les lut, & touché de Dieu il demanda le Bapteſme. Avant que de le recevoir, il voulut inſtruire luy-meſme toute ſa famille : il commença par ſes Concubines, à qui il apprit les Myſteres de noſtre ſainte Religion ; & en meſme temps il leur aſſigna à chacune une penſion, afin qu'elles puſſent vivre chreſtiennement le reſte de leurs jours. Il inſtruiſit enſuite tous ſes enfans, & receut le ſaint Bapteſme. J'ay eu la conſolation, depuis que je ſuis icy, de voir baptiſer les femmes & les enfans de deux de ſes fils.

L'uſure qui regne parmi les Chinois, eſt un autre obſ-

tacle

tre obſtacle bien difficile à vaincre : lors qu'on leur dit qu'avant que de recevoir le Bapteſme, ils doivent reſtituer des biens acquis par ces voyes illicites, & ainſi rüiner en un jour toute leur famille, vous m'avoüerez qu'il faut un grand miracle de la grace pour les y déterminer. Auſſi eſt-ce-là ce qui d'ordinaire les retient dans les ténébres de l'infidélité. J'en eus il y a peu de jours un exemple bien triſte.

Un riche Marchand vint me voir & me demanda le Bapteſme : je l'interrogeay ſur le motif qui le portoit à ſe faire Chreſtien. Ma femme, me dit-« il, fut baptiſée l'année der-« niere, & depuis ce temps-là« elle a vécu trés-ſaintement.« Peu de jours avant ſa mort elle« me prit en particulier, & me«

» dit qu'à un tel jour & à une
» telle heure elle devoit mourir ;
» & que Dieu le luy avoit fait
» connoiſtre, afin de me donner
» par là une preuve de la vérité
» de ſa Religion. Elle eſt morte
» en effet à l'heure, & de la ma-
» niere qu'elle me l'avoit prédit ;
» ainſi ne pouvant plus reſiſter à
» la priere qu'elle m'a fait en
» mourant de me convertir, je
» viens vous trouver à ce deſſein,
» & vous demander le ſaint Bap-
teſme. De ſi belles diſpoſitions ne ſembloient-elles pas m'aſſurer que j'aurois le bonheur de le baptiſer dans peu de jours ? mais ces bons ſentimens s'évanoüirent bientoſt : lors que dans l'inſtruction je vins à toucher l'article du bien d'autruy, & que je luy fis voir la néceſſité indiſpenſable de la reſtitution, il commença à chanceller, &

enfin il me déclara qu'il ne pouvoit s'y résoudre.

Les Chinois ne trouvent pas moins d'opposition au Christianisme dans la corruption & le déréglement de leur cœur: pourvû que l'extérieur paroisse réglé, ils ne font nulle difficulté de s'abandonner en secret aux crimes les plus honteux. Il y a environ quinze jours qu'un Bonze vint me prier de l'instruire : il avoit, ce semble, la meilleure volonté du monde, & rien, disoit-il, ne devoit luy couster. Mais à-peine luy eus-je expliqué quelle est la pureté que Dieu demande d'un Chrestien : à-peine luy eus-je dit que sa loy est si sainte, qu'elle défend jusqu'à la moindre pensée & au moindre désir contraire à cette vertu : *si cela est*, me répondit-il, *il n'y faut plus penser.*

& là-dessus, tout convaincu qu'il estoit de la vérité de nostre sainte Religion, il abandonna le dessein de l'embrasser.

Voicy maintenant, mon Reverend Pere, quelques coustumes par rapport aux Dames de la Chine, qui semblent leur fermer aussi toutes les voyes de conversion. Elles ne sortent jamais de la maison, ni ne reçoivent aucune visite des hommes: c'est une maxime fondamentale dans tout l'Empire, qu'une femme ne doit jamais paroistre en public, ni se mesler des affaires du dehors. Bien plus, pour les mettre dans la nécessité de mieux observer cette maxime, on a sçû leur persuader, que la beauté consiste, non pas dans les traits du visage, mais dans la petitesse des pieds : ensorte que leur premier soin, est de

s'oster à elles-mesmes le pouvoir de marcher : un enfant d'un mois a le pied plus grand qu'une Dame de quarante ans.

De là il arrive que les Missionnaires ne peuvent instruire les Dames Chinoises ni par eux-mesmes, ni par leurs Catéchistes. Il faut qu'ils commencent par convertir le mari, afin que le mari luy-mesme instruise sa femme, ou qu'il permette à quelque bonne Chrestienne de venir dans son appartement luy expliquer les Mysteres de la Religion.

D'ailleurs quoy-qu'elles soient converties, elles ne peuvent se trouver à l'Eglise avec les hommes. Tout ce qu'on a pû obtenir jusqu'icy, c'est de les assembler six ou sept fois l'année ou dans une Eglise particuliere, ou dans la maison de quelque

Chreſtien, pour les y faire participer aux Sacremens. C'eſt dans ces aſſemblées qu'on confére le Bapteſme à celles qui y ſont diſpoſées ; j'en baptiſeray quinze dans peu de jours.

Ajouſtez à cela que les Dames Chinoiſes ne parlent que le jargon de leur Province : ainſi elles ont bien de la peine à ſe faire entendre des Miſſionnaires, dont quelques-uns ne ſçavent que la langue Mandarine. On taſche autant qu'on peut, de remédier à cet inconvenient. Je me ſouviens d'un expédient que trouva la femme d'un Mandarin peu de jours aprés mon arrivée dans cette Ville. Comme elle ne pouvoit eſtre entenduë du Miſſionnaire à qui elle vouloit ſe confeſſer, elle fit venir ſon Fils aiſné, & elle luy découvrit ſes péchez,

afin qu'il en fist le détail au Confesseur & qu'il luy redist ensuite les avis & les instructions qu'elle en auroit receus. Trouveroit-on en Europe ces exemples de simplicité & de ferveur ?

Enfin la dépendance où ces Dames sont de leurs maris, fait qu'on ne peut gueres compter sur leur conversion, surtout si le mari est Idolastre ; en voicy un exemple bien triste. Une femme infidele qui avoit trouvé le secret de se faire instruire de nos saintes véritez, pria son mari, dans une grande maladie qu'elle eut, d'appeller un Missionnaire pour la baptiser. Le mari, qui l'aimoit tendrement, y consentit de peur de la chagriner, & dés le lendemain matin elle devoit recevoir la grace aprés laquel-

le elle ſoupiroit avec tant d'ardeur. Les Bonzes en furent avertis : ils vinrent auſſi-toſt trouver le mari ; ils luy firent de grands reproches ſur la foibleſſe qu'il avoit eu d'accorder ſon conſentement, & ils luy dirent cent extravagances des Miſſionnaires.

Le lendemain comme le Miſſionnaire ſe diſpoſoit à aller baptiſer cette femme mourante, le mari luy envoya dire qu'il le remercioit de ſes peines, & qu'il ne vouloit plus que ſa femme fuſt baptiſée. On n'omit rien pour l'engager à permettre ce qu'il avoit accordé d'abord, & des Chreſtiens de ſes amis allerent le voir exprés; mais ils ne purent rien gagner :
» je connois voſtre fineſſe, leur
» dit-il, & celle du Miſſionnaire :
» il vient avec ſon huile arracher

les yeux des malades, pour en « faire des lunettes d'approche. « Non il ne mettra point le pied « dans ma maison, & je veux « que ma femme soit enterrée « avec ses deux yeux. Quelque « chose qu'on fist, on ne put jamais le détromper, & sa femme mourut sans recevoir le Baptesme.

Je ne puis finir cette Lettre, mon reverend Pere, sans vous rapporter un exemple de la foy de nos fervens Chrestiens: c'est par leur moyen que j'ay eu le bonheur d'administrer le saint Baptesme à plusieurs Idolastres.

Dans l'absence du Pere Foucquet, qui estoit allé à *Nantchang-fou*, un Infidele vint me prier d'aller secourir une famille entiere, qui estoit cruellement tourmentée du Démon. Il m'avoüa qu'on avoit eu re-

cours aux Bonzes, & que durant trois mois, ils avoient fait plusieurs sacrifices ; que ces moyens s'estant trouvé inutiles, on s'estoit adressé au *Tchamtien-ssée* Général des *Tao-ssée* ;* quon avoit acheté de luy pour vingt francs de sauve-gardes contre le Démon, dans lesquels il défendoit au malin esprit de molester davantage cette famille : qu'enfin on avoit invoqué tous les Dieux du Païs, & qu'on s'estoit dévoüé à toutes les Pagodes ; mais qu'aprés tant de peines & de dépenses, la famille se trouvoit toûjours dans le mesme estat, & qu'il estoit bien triste de voir sept personnes livrées à des accés de fureur si violens, que si l'on n'avoit pris la précaution de les lier, ils se

* Espece de Bonze.

seroient déja massacrés les uns les autres. Je jugeay par l'exposé que ce pauvre homme me fit avec beaucoup d'ingenuité, qu'en effet il pouvoit y avoir en tout cela de l'opération du malin Esprit. Je luy demanday d'abord quelle raison le portoit à avoir recours à l'Eglise : j'ay « appris, me répondit-il, que « vous adorez le Créateur & le « Maistre absolu de toutes cho- « ses, & que le Démon n'a au- « cun pouvoir sur les Chrestiens : « c'est ce qui m'a déterminé à « vous prier de venir dans nostre « maison, & d'invoquer le nom « de vostre Dieu pour le soula- « gement de tant de personnes « qui souffrent. «

Je taschay de le consoler par mes réponses ; mais pourtant je luy fis entendre qu'il n'y avoit rien à esperer du vray

Dieu, tandis qu'ils conserveroient dans leur maison les symboles de l'Idolastrie; qu'il falloit se faire instruire de nos saints Mysteres & se disposer au Baptesme; qu'alors je pourrois leur accorder ce qu'ils me demandoient; qu'au reste cette maladie pouvoit estre purement naturelle, & qu'avant toutes choses je voulois examiner avec une sérieuse attention quel pouvoit estre ce mal. Je le mis ensuite entre les mains d'un Chrestien zélé, pour luy donner une idée générale des Mysteres de la Religion.

L'Infidele s'en retourna chez luy assés satisfait: dés le lendemain il revint à mon Eglise, & m'apporta un sac, dont il tira cinq Idoles; un petit bâton long environ d'un pied, & épais d'un pouce en quarré, où es-

toient gravés quantité de caractéres Chinois ; & un autre morceau de bois haut de cinq pouces, & large de deux, qui estoit semé par tout de caracteres, excepté d'un costé où l'on voyoit la figure du Diable transpercé d'une épée, dont la pointe estoit piquée dans un cube de bois, qui estoit aussi tout couvert de caractéres mystérieux. Il me donna ensuitte un livre d'environ dix-huit feüillets, qui contenoit des ordres exprés du *Tcham-tien-ssee* par lesquels il estoit défendu au Démon sous de grosses peines, d'inquiéter davantage les personnes dont il s'agissoit. Ces Arrests estoient scellés du Sceau du *Tcham-tien-ssee*, signez de luy & de deux Bonzes. J'omets beaucoup d'autres minuties qui pourroient vous ennuyer.

Mais peut-eſtre ne ſerez-vous pas fâché de ſçavoir comment ces Idoles eſtoient faites. Elles eſtoient d'un bois doré & peint aſſés délicatement : il y avoit des figures d'hommes & de femmes; les hommes avoient la phyſionomie Chinoiſe, mais les femmes avoient les traits du viſage Européan. Chaque Idole avoit ſur le dos une eſpece d'ouverture fermée d'une petite planche. Je levay cette planche, & je trouvay que l'ouverture eſtoit aſſés étroite à l'entrée, mais qu'elle alloit en s'élargiſſant vers l'eſtomac. Il y avoit au dedans des entrailles de ſoye, & au bout un petit ſac de la figure du foye de l'homme. Ce ſac eſtoit rempli de Ris & de Thé, apparemment pour la ſubſiſtance de l'Idole. A la place du cœur, je trou-

vay un papier plié fort proprement ; je me le fis lire : c'eſtoit le catalogue des Perſonnes de la famille ; leur nom, leur ſurnom, le jour de leur naiſſance, tout y eſtoit marqué. On y liſoit auſſi des devouëmens & des prieres pleines d'impiété & de ſuperſtition. Les figures des femmes avoient outre cela dans le fond de cette petite chambre, un peloton de coton plus long que gros, lié proprement avec du fil, & à-peu-prés de la figure d'un enfant emmailloté.

L'Infidéle qui me vit jetter au feu toutes ces Idoles, crût que je ne ferois plus de difficulté d'aller chés luy. Pluſieurs Chreſtiens qui ſe trouverent préſens ſe joignirent à luy pour m'en prier. Mais Dieu qui vouloit que je duſſe à leur foy le

miracle qu'il avoit deſſein d'o-
pérer, permit que je perſiſtaſſe
à leur refuſer ce qu'ils me de-
mandoient, juſqu'à ce que je
fuſſe mieux inſtruit de la na-
ture du mal : je me contentay
de leur envoyer quelques
Chreſtiens pour m'en faire le
rapport.

Ils partirent pleins de foy,
& porterent avec eux un Cru-
cifix, de l'Eau-bénite, leurs
Chappelets, & les autres mar-
ques de la Religion. Pluſieurs
Infidéles, un Bonze entre-au-
tres, qui ſe trouva là, les ſui-
virent par curioſité.

Dés qu'ils furent arrivez
dans la maiſon, ils firent met-
tre toute la famille à genoux.
Enſuitte un d'eux prit le Cruci-
fix en main, un autre prit l'Eau-
bénite, un troiſiéme commen-
ça à expliquer le Symbole des

Apostres. Aprés l'explication il demanda aux malades s'ils croyoient tous ces articles de la Foy des Chrestiens ; s'ils espéroient en la toute-puissance de Dieu, & aux mérites de Jesus-Christ crucifié ; s'ils estoient prests de renoncer à tout ce qui pouvoit déplaire au vray Dieu ; s'ils vouloient observer ses Commandemens, vivre & mourir dans la pratique de sa loy ? quand ils eurent répondus qu'ils estoient dans ces sentimens, il leur fit faire à tous le signe de la Croix, il leur fit adorer le Crucifix, & commença les Prieres avec les autres Chrestiens. Tout le reste du jour ils n'eurent aucun ressentiment de leur mal.

Les Infideles qui estoient accourus en foule, furent extrémement surpris de ce change-

ment : les uns l'attribuoient à la toute-puiſſance du Dieu des Chreſtiens : les autres, & ſurtout le Bonze, diſoient hautement que c'eſtoit un pur effet du hazard.

Dieu pour les détromper, permit que le lendemain les malades reſſentiſſent de nouvelles attaques de leur mal ; le Bonze & ſes Partiſans en triomphérent. Mais ils furent bien ſurpris de voir, qu'autant de fois qu'ils eſtoient ſaiſis de ces tranſports violens de fureur, autant de fois un peu d'Eau-bénite qu'on leur jettoit,un Chappelet qu'on leur mettoit au col, un ſigne de Croix qu'on faiſoit ſur eux, le Nom de JESUS qu'on leur faiſoit prononcer, les calmoit ſur l'heure, & les mettoit dans une ſituation tranquille : & cela non pas peu-à-

peu, mais dans l'inſtant ; non pas une ſeule fois, mais à dix ou douze repriſes en un meſme jour.

Ce prodige ferma la bouche aux Bonzes & aux Infideles : preſque tous convinrent que le Dieu des Chreſtiens eſtoit le ſeul veritable Dieu : il y en eut meſme plus de trente qui dés-lors ſe convertirent. Le lendemain un de nos Chreſtiens plaça une Croix fort propre dans le lieu le plus apparent de la maiſon ; il mit auſſi de l'Eau-bénite dans toutes les chambres, & depuis ce temps-là toute cette famille n'a eu aucun reſſentiment de ſon mal, & elle joüit d'une ſanté parfaite. Il y a trois mois que je ſuis continuellement occupé à inſtruire ceux que ce miracle a convertis.

Au reste pour éterniser la memoire d'une si insigne faveur, ils ont mis dans la salle destinée à recevoir les Estrangers une grande Image de Nostre-Seigneur, dont je leur ay fait present : au dessous ils ont gravé cette inscription en gros caracteres : *En telle année & tel mois cette famille fut affligée de tel mal : les Bonzes & les Dieux du Païs furent inutilement employez. Les Chrestiens vinrent tel jour, invoquerent le vray Dieu, & le mal cessa à l'instant. C'est pour reconnoistre ce bienfait que nous avons embrassé la sainte Loy ; & malheur à celuy de nos Descendans, qui seroit assés ingrat pour adorer d'autre Dieu que le Dieu des Chrestiens.* On y voit écrit ensuite le Symbole & les Commandemens de Dieu.

Depuis ce temps-là j'ay toûjours eu environ quarante Catéchuménes à instruire : à mesure que j'en baptise quelques-uns, ils sont remplacez aussitost par un plus grand nombre.

Je ne sçay si vous aurez appris que deux Missionnaires de de nostre Compagnie, ont eu l'honneur de mourir dans la Cochinchine chargez de fers pour JESUS-CHRIST.

Le Pere le Royer me mande du Tonquin que luy & quatre autres Missionnaires de nostre Compagnie, ont eu aussi le bonheur de baptiser l'année derniere cinq mille cent soixante & six Infideles. Pour moy j'attends qu'on me donne une Mission fixe ; on m'en promet une au premier jour, & on me fait espérer qu'elle sera dure, pauvre, laborieuse, qu'il

y aura beaucoup à ſouffrir, & de grands fruits à recuëillir : priez le Seigneur que je correſponde à toutes les graces que je reçois de ſa bonté, & dont je me reconnois trés indigne. Je ſuis avec beaucoup de reſpect,

MON REVEREND PERE,

Voſtre tres-humble & tres-obeïſſant ſerviteur en N. S.
DE CHAVAGNAC Miſſionnaire de la Compagnie de JESUS.





LETTRE DU PERE DE BOURZES

Missionnaire de la Compagnie de JESUS aux Indes,

Au Pere Estienne Souciet de la mesme Compagnie.



ON REVEREND PERE

P. C.

Lors que j'estois sur le point de m'embarquer pour les In-

des, je receus une de vos Lettres, par laquelle vous me recommandiés de consacrer quelques momens à ce qui peut regarder les sciences, autant que me le permettroient les occupations attachées à l'employ de Missionnaire, & de vous communiquer en mesme temps les découvertes que j'aurois faites. Dans le voyage mesme, j'ay pensé à vous contenter. Mais je manquois d'instrumens, & vous sçavez qu'ils sont absolument nécessaires quand on veut faire quelque chose d'éxact. C'est pourquoy je n'ay fait que de ces observations où les yeux seuls suffisent, sans qu'ils ayent besoin d'un secours étranger.

Je commenceray par une matiere de Physique qui aura quelque chose de nouveau pour ceux

ceux qui n'ont jamais navigé, & peut-estre mesme pour ceux qui ayant navigé ne l'ont pas observée avec beaucoup d'attention.

Vous avés lû, mon Reverend Pere, ce que disent les Philosophes sur les étincelles qui paroissent durant la nuit sur la mer ; mais peut-estre aurez-vous trouvé qu'ils passent fort légérement sur ce phénoméne ; ou du moins qu'ils se sont plus appliquez à en rendre raison conformément à leurs principes, qu'à le bien exposer tel qu'il est. Il me semble pourtant qu'avant que de se mettre à expliquer les merveilles de la nature, il faudroit s'efforcer d'en bien connoistre toutes les particularitez. Voicy ce qui m'a paru le plus digne d'estre remarqué sur la matiere présente.

I. Lors que le Vaisseau fait bonne route, on voit souvent une grande lumiere dans le sillage, je veux dire, dans les eaux qu'il a fenduës & comme brisées à son passage. Ceux qui n'y regardent pas de si prés, attribuent souvent cette lumiere, ou à la Lune, ou aux Etoiles, ou au fanal de la pouppe. C'est en effet ce qui me vint d'abord dans l'esprit, la premiere fois que j'apperçus cette grande lumiere. Mais comme j'avois une fenestre qui donnoit sur le sillage mesme, je me détrompay bientost; sur tout quand je vis que cette lumiere paroissoit bien davantage, lors que la Lune estoit sous l'horison, que les étoiles estoient couvertes de nuages, que le fanal estoit éteint; enfin lors qu'aucune lumiere

étrangere ne pouvoit éclairer la ſurface de la mer.

II. Cette lumiere n'eſt pas toûjours égale : à certains jours il y en a peu, ou point du tout, quelquefois elle eſt plus vive, quelquefois plus languiſſante : il y a des temps où elle eſt fort étenduë, d'autres où elle l'eſt moins.

III. Pour ce qui eſt de ſa vivacité, vous ſerez peut-eſtre ſurpris quand je vous diray que j'ay lu ſans peine à la lueur de ces ſillons, quoy qu'élevé de neuf ou dix pieds au deſſus de la ſurface de l'eau. J'ay remarqué les jours par curioſité ; c'eſtoit le 12. de Juin de l'année 1704. & le dixiéme de Juillet de la meſme année. Il faut pourtant vous ajoûter que je ne pouvois lire que le titre de mon livre qui eſtoit en lettres majuſcules.

Cependant ce fait a paru incroyable à ceux à qui je l'ay raconté : mais vous pouvez m'en croire, & je vous assure qu'il est trés certain.

IV. Pour ce qui regarde l'étenduë de cette lumiere, quelquefois tout le sillage paroist lumineux à trente ou quarante pieds au loin, mais la lumiere est bien plus foible à une plus grande distance.

V. Il y a des jours où l'on démesle aisément dans le sillage les parties lumineuses d'avec celles qui ne le sont pas : d'autrefois on ne peut faire cette distinction. Le sillage paroist alors comme un fleuve de lait qui fait plaisir à voir. C'est en cet estat qu'il me parut le 10. de Juillet 1704.

VI. Lors qu'on peut distinguer les parties brillantes d'a-

vec les autres, on remarque qu'elles n'ont pas toutes la mesme figure : les unes ne paroissent que comme des pointes de lumiere, les autres ont à-peu-prés la grandeur des étoiles telles qu'elles nous paroissent ; on en voit qui ont la figure de globules d'une ligne ou deux de diametre : d'autres sont cõme des globes de la grosseur de la teste. Souvent aussi ces Phosphores se forment en quarré de trois ou quatre pouces de long, sur un ou deux de large. Ces Phosphores de différente figure, se voyent quelquefois en mesme temps. Le 12. de Juin le sillage du vaisseau estoit plein de gros tourbillons de lumiere, & de ces quarrez oblongs dont j'ay parlé. Un autre jour que nostre vaisseau avançoit lentement, ces tour-

billons paroiſſoient & diſparoiſſoient tout-à-coup en forme d'éclairs.

VII. Ce n'eſt pas ſeulement le paſſage d'un vaiſſeau qui produit ces lumieres, les poiſſons laiſſent auſſi aprés eux un ſillage lumineux, qui éclaire aſſez pour pouvoir diſtinguer la grandeur du poiſſon, & connoiſtre de quelle eſpéce il eſt. J'ay veü quelquefois une grande quantité de ces poiſſons qui, en ſe joüant dans la mer, faiſoient un eſpece de feu d'artifice dans l'eau qui avoit ſon agrément. Souvent une corde miſe en travers ſuffit pour briſer l'eau, enſorte qu'elle devienne lumineuſe.

VIII. Si on tire de l'eau de la mer, pour peu qu'on la remuë avec la main dans les ténébres, on y verra une in-

finité de parties brillantes.

IX. Si l'on trempe un linge dans l'eau de la mer, on verra la mesme chose, quand on se met à le tordre dans un lieu obscur ; & mesme quand il est à demi sec, il ne faut que le remuer pour en voir sortir quantité d'étincelles.

X. Lors qu'une de ces étincelles est une fois formée, elle se conserve long-temps : & si elle s'attache à quelque chose de solide, par exemple aux bords d'un vase, elle durera des heures entiéres.

XI. Ce n'est pas toûjours lors que la mer est le plus agitée, qu'il y paroist le plus de ces phosphores ; ni mesme lors que le vaisseau va plus viste. Ce n'est pas non plus le simple choc des vagues les unes contre les autres qui produit des

étincelles, du moins je ne l'ay pas remarqué. Mais j'ay obſervé que le choc des vagues contre le rivage en produit quelquefois en quantité. Au Breſil le rivage me parut un ſoir tout en feu, tant il y avoit de ces lumieres.

XII. La production de ces feux dépend beaucoup de la qualité de l'eau ; &, ſi je ne me trompe, généralement parlant on peut avancer que le reſte eſtant égal, cette lumiere eſt plus grande, lors que l'eau eſt plus graſſe & plus baveuſe ; car en haute mer l'eau n'eſt pas également pure partout : quelquefois le linge qu'on trempe dans la mer, revient tout gluant. Or j'ay remarqué pluſieurs fois que quand le ſillage eſtoit plus brillant, l'eau eſtoit plus viſqueuſe & plus

grasse, & qu'un linge moüillé de cette eau rendoit plus de lumiere lors qu'on le remuoit.

XIII. De plus on trouve dans la mer certains endroits, où surnagent je ne sçay quelles ordures de différentes couleurs, tantost rouges, tantost jaunes. A les voir on croiroit que ce sont des sciures de bois : nos Marins disent que c'est le fray ou la semence de Baleine : c'est de quoy l'on n'est gueres certain ; lors qu'on tire de l'eau de la mer en passant par ces endroits, elle se trouve fort visqueuse. Les mesmes Marins disent qu'il y a beaucoup de ces bancs de fray dans le Nord, & que quelquefois pendant la nuit ils paroissent tout lumineux, sans qu'ils soient agitez par le passage d'aucun vaisseau, ni d'aucun poisson.

XIV. Mais pour confirmer davantage ce que j'avance, ſçavoir, que plus l'eau eſt gluante, plus elle eſt diſpoſée à eſtre lumineuſe, j'ajoûteray une choſe aſſez particuliere que j'ay veüe. On prit un jour dans noſtre vaiſſeau un poiſſon que quelques-uns crûrent eſtre une Bonite. Le dedans de la gueule du poiſſon paroiſſoit durant la nuit comme un charbon allumé, de ſorte que ſans autre lumiere je lus encore les meſmes caracteres que j'avois leu à la lueur du ſillage. Cette gueule eſtoit pleine d'une humeur viſqueuſe, nous en frottaſmes un morceau de bois qui devint auſſitoſt tout lumineux : dés que l'humeur fut deſſéchée, la lumiere s'éteignit.

Voilà les principales obſervations que j'ay fait ſur ce

phénoméne : je vous laisse à examiner, si toutes ces particularitez peuvent s'expliquer dans le systeme de ceux, qui établissent pour principe de cette lumiere, le mouvement de la matiére subtile ou des globules, causé par la violente agitation des sels.

Il faut encore vous dire un mot des Iris de la mer. Je les ay remarqué aprés une grosse tempeste que nous essuyasmes au Cap de Bonne espérance. La mer estoit encore fort agitée, le vent emportoit le haut des vagues, & en formoit une espece de pluye où les rayons du Soleil venoient peindre les couleurs de l'Iris. Il est vray que l'Iris céleste a cet avantage sur l'Iris de la mer, que ses couleurs sont bien plus vives, plus distinctes, & en plus grande-

quantité. Dans l'Iris de la mer on ne diſtingue gueres que deux ſortes de couleurs : un jaune ſombre du coſté du Soleil, & un verd paſle du coſté oppoſé. Les autres couleurs ne font pas une aſſez vive ſenſation pour pouvoir les diſtinguer. En récompenſe les Iris de la mer ſont en bien plus grand nombre ; on en voit vingt & trente en meſme temps, on les voit en plein midi, & on les voit dans une ſituation oppoſée à l'Iris céleſte ; c'eſt-à-dire, que leur courbure eſt comme tournée vers le fond de la mer. Qu'on diſe aprés cela que dans ces voyages de long cours on ne voit que la mer & le Ciel : cela eſt vray, mais pourtant l'un & l'autre repréſentent tant de merveilles, qu'il y auroit dequoy

bien occuper ceux qui auroient assez d'intelligence pour les découvrir.

Enfin, pour finir toutes les observations que j'ay fait sur la lumiere, je n'en ajousteray plus qu'une seule, c'est sur les exhalaisons qui s'enflamment pendant la nuit, & qui en s'enflammant forment dans l'air un trait de lumiere. Ces exhalaisons laissent aux Indes une trace bien plus étenduë qu'en Europe. Du moins j'en ay veu deux ou trois que j'aurois pris pour de véritables fusées : elles paroissoient fort proches de la terre, & jettoient une lumiere à-peu-prés semblable à celle dont la Lune brille les premiers jours de son croissant : leur chute estoit lente, & elles traçoient en tombant une ligne

courbe. Cela eſt certain au moins d'une de ces exhalaiſons que je vis en haute mer, déja bien éloigné de la coſte de Malabar.

C'eſt tout ce que je puis vous écrire pour le préſent. Je ſouhaitte, Mon Reverend Pere, que ces petites obſervations vous faſſent plaiſir. Graces au Seigneur je n'attends que le moment où l'on m'avertiſſe d'entrer dans le Maduré : c'eſt la Miſſion qu'on me deſtine, & aprés laquelle vous ſçavez que je ſoupire depuis tant d'années. J'eſpere que j'auray occaſion d'y faire des obſervations beaucoup plus importantes ſur la miſericorde de Dieu à l'égard de ces Peuples, & auſquelles vous vous intéreſſerez vous-meſme davantage.

Aidez-moy du secours de vos saints Sacrifices, dont vous sçavez que j'ay tant de besoin. Je suis avec beaucoup de respect,

MON REVEREND PERE,

Vostre tres-humble & tres-obeïssant serviteur en N. S.
DE BOURZES, Missionnaire de la Compagnie de JESUS.





LETTRE

DU

PERE JARTOUX
Missionnaire de la Compagnie de JESUS à la Chine

Au Pere de Fontaney de la mesme Compagnie.

A Pekin ce 20. d'Aoust 1704.



MON REVEREND PERE,

P. C.

Je me souviens que, quand vous partistes de la Chine ,

vous me chargeaſtes de vous faire part tous les ans de nos croix & de nos conſolations. Graces à Dieu, j'aurois bien de quoy vous ſatisfaire ſur le premier point : mais il ne ſied pas toûjours aux Diſciples de JESUS-CHRIST, de faire eux-meſmes le détail de leurs peines : c'eſt bien aſſez pour eux que Dieu daigne leur en tenir compte. Agréez donc que je m'attache uniquement à ce qui peut vous faire plaiſir & vous édifier.

Je commence par l'ouverture ſolemnelle de noſtre Egliſe, qui ſe fit enfin le 9. de Décembre de l'année 1703. Ce fut, comme vous ſçavez, au mois de Janvier de l'année 1699. que l'Empereur accorda au Pere Gerbillon la permiſſion de la baſtir dans ce grand em-

placement qu'il nous avoit donné, & qui eſt renfermé dans l'enceinte meſme du Palais. Quelque tems aprés ce Prince fit demander à tous les Miſſionnaires de la Cour, s'ils ne vouloient pas contribuer à la conſtruction de cet édifice, comme à une bonne œuvre à laquelle il vouloit auſſi avoir part. Enſuite il fit diſtribuer à chacun cinquante écus d'or, donnant à entendre que cette ſomme devoit y eſtre employée. Il fournit encore une partie des matériaux, & nomma des Mandarins pour préſider aux ouvrages. On n'avoit que deux mille huit cens livres quand on creuſa les fondemens ; on comptoit pour le reſte ſur les fonds de la Providence, & par ſa bonté infinie elle ne nous a pas manqué.

Quatre années entieres ont eſté employées à baſtir & à orner cette Egliſe, une des plus belles & des plus régulieres de tout l'Orient. Je ne prétens pas vous en faire icy une deſcription exacte ; il me ſuffit de vous en donner une legere idée.

On entre d'abord dans une cour large de quarante pieds ſur cinquante de long : elle eſt entre deux corps de logis bien proportionnez ; ce ſont deux grandes Salles à la Chinoiſe : l'une ſert aux Congrégations, & aux inſtructions des Caté-chuménes ; l'autre ſert à recevoir les Perſonnes qui nous rendent viſite. On a expoſé dans cette derniere les portraits du Roy, de Monſeigneur, des Princes de France, du Roy d'Eſpagne regnant, du Roy d'Angleterre, & de pluſieurs

autres Princes, avec des inſtrumens de Mathématique & de Muſique. On y fait voir encore toutes ces belles gravûres recueillies dans ces grands livres, qu'on a mis au jour pour faire connoiſtre à tout l'univers la magnificence de la Cour de France. Les Chinois conſiderent tout cela avec une extréme curioſité.

C'eſt au bout de cette cour qu'eſt baſtie l'Egliſe. Elle a ſoixante & quinze pieds de longueur, trente-trois de largeur, & trente de hauteur. L'intérieur de l'Egliſe eſt composé de deux ordres d'architecture: chaque ordre a ſeize demi-colomnes couvertes d'un vernis verd: les pieds-d'eſtaux de l'ordre inférieur ſont de marbre, ceux de l'ordre ſupérieur ſont dorez, auſſi bien que les

chapiteaux, les filets de la corniche, ceux de la frise, & de l'architrave. La frise paroist chargée d'ornemens qui ne sont que peints ; les autres membres de tout le couronnement sont vernissez avec des teintes en dégradation selon leurs différentes saillies. L'ordre supérieur est percé de douze grandes fenestres en forme d'arc, six de chaque costé, qui éclairent parfaitement l'Eglise.

Le plat-fond est tout-à-fait peint : il est divisé en trois parties ; le milieu représente un dôme tout ouvert, d'une riche architecture : ce sont des colonnes de marbre, qui portent un rang d'arcades surmonté d'une belle balustrade. Les colonnes sont elle-mêmes enchassées dans une autre balustrade d'un beau dessein, avec des

vaſes à fleurs fort bien placez. On voit au-deſſus le Pere éternel aſſis dans les nuës ſur un groupe d'Anges, & tenant le monde en ſa main.

Nous avons beau dire aux Chinois que tout cela eſt peint ſur un plan uni, ils ne peuvent ſe perſuader que ces colomnes ne ſoient droites, comme elles le paroiſſent : il eſt vray que les jours y ſont ſi bien ménagez à travers les arcades & les baluſtres, qu'il eſt aiſé de s'y tromper. Cette piéce eſt de la main de M. *Gherardini*. *

Aux deux coſtez du dôme ſont deux ovales dont les peintures ſont tres riantes. Le retable eſt peint de meſme que le plat-fond. Les coſtez du retable ſont une continuation de l'architecture de l'Egliſe en per-

* Peintre Italien.

ſpective. C'eſt un plaiſir de voir les Chinois s'avancer pour viſiter cette partie de l'Egliſe, qu'ils diſent eſtre derriere l'Autel. Quand ils y ſont arrivez, ils s'arreſtent, ils reculent un peu, ils reviennent ſur leurs pas, ils y appliquent les mains pour découvrir ſi véritablement il n'y a ni élévations, ni enfoncemens.

L'Autel a une juſte proportion : quand il eſt orné des riches préſens de la libéralité du Roy que vous nous avez apporté d'Europe, & dont ſa Majeſté a bien voulu enrichir l'Egliſe de Pekin, il paroiſt alors un Autel érigé par un grand Roy au ſeul maiſtre des Rois.

Quelques ſoins que nous nous ſoyons donnez, l'Egliſe ne put s'ouvrir qu'au commencement

de Décembre de l'année derniere. On choiſit un Dimanche pour la cérémonie. Le R. P. Grimaldi Viſiteur de la Compagnie dans cette partie de l'Orient, accompagné de pluſieurs autres Miſſionnaires de differentes Nations, vint bénir ſolemnellement la nouvelle Egliſe. Douze Catéchiſtes en Surplis portoient la Croix, les Chandeliers, l'Encenſoir &c. Deux Preſtres avec l'Etolle & le Surplis marchoient à coſté de l'Officiant : les autres Miſſionnaires ſuivoient deux à deux, & enſuite venoient en foule les Fideles que la dévotion avoit attirez.

La Bénédiction achevée tout le monde ſe proſterna devant l'Autel : les Peres rangez dans le Sanctuaire, & tous les Chreſtiens dans la nef, frapperent pluſieurs

plusieurs fois la terre du front. La Messe fut ensuitte célébrée avec Diacre & Sous-diacre par le Pere Gerbillon, qu'on peut regarder comme le Fondateur de cette nouvelle Eglise. Un grand nombre de Fideles y communierent ; on pria pour le Roy trés-chrestien nostre insigne bienfaicteur, & le Pere Grimaldi fit à la fin de la Messe un discours trés touchant. Enfin la feste se termina par le Baptesme d'un grand nombre de Catéchuménes.

La Messe se célébra la nuit de Noël avec la mesme solemnité, & avec le mesme concours des Fideles. Si les instrumens Chinois, qui avoient je ne sçay quoy de champestre, ne m'eussent fait ressouvenir que j'estois dans une Mission étrangere, j'aurois cru me

trouver dans le cœur de la France, où la Religion joüit de toute ſa liberté.

Vous ne ſçauriez croire la multitude de perſonnes de diſtinction qui ſont venu voir cet Edifice : tous s'y proſternent à pluſieurs repriſes devant l'Autel ; pluſieurs meſme s'inſtruiſent de noſtre Religion, s'y affectionnent, & donnent lieu de croire qu'ils l'embraſſeront dans la ſuitte.

Quelle douleur pour nous, mon Reverend Pere, ſi nous avions le malheur de voir détruire un ouvrage qui fait triompher la Religion juſques dans le Palais d'un Prince infidele ! Nous en avons couru le riſque deux mois aprés qu'il a eſté achevé ; voici comment la choſe ſe paſſa.

Le 12. de Février de cette

année 1704. Le Frere Brocard qui travaille à des instrumens de Mathématique chez le Prince héritier, avec toute l'amertume de la Croix de Jesus-Christ, reçut ordre de donner la couleur bleuë à quelques ouvrages d'acier. Le premier avoit la figure d'un anneau ; le second représentoit une garde d'épée tout-à-fait ronde : le troisiéme avoit la forme d'un pommeau d'épée ; & le quatriéme estoit une pointe quadrangulaire fort émoussée. Tout cela est nécessaire pour ce que je dois dire.

Je me trouvay alors dans l'appartement où travailloit le Frere Brocard pour l'aider à perfectionner quelques ouvrages. Le Pere Bouvet qui nous sert d'interpréte y fut aussi appellé ; & aprés avoir observé

ces morceaux d'acier, il me dit qu'il craignoit fort que ce ne fussent les piéces d'un instrument Idolatrique. Je luy demanday plusieurs fois sur quoi il fondoit ce soupçon, mais il ne put me répondre autre chose, sinon qu'elles luy paroissoient estre les piéces d'un sceptre d'Idole : je les examinay de mon costé avec attention, & je n'y pus rien appercevoir que quelques fleurs assez mal gravées.

Cependant le premier Eunuque du Prince héritier, vint nous ordonner de sa part de mettre au plustost cet acier en couleur. Nous le conjurasmes de vouloir bien représenter au Prince la peine où nous estions de ne pouvoir luy obeïr, jusqu'à ce qu'on nous eust éclairci sur le doute que nous avions

touchant l'uſage du *Pien*, qu'il nous avoit envoyé ; (c'eſt ainſi qu'on appelle cette eſpece de Sceptre,) que noûs craignions que ce ne fuſt le *Pien* de *Fo*, ou de quelqu'autre Idole ; & que dans ce doute, il ne nous eſtoit pás permis d'y travailler.

L'Eunuque proteſta que le *Pien* eſtoit uniquement deſtiné à l'uſage du Prince, & nullement à celuy des Idoles. Permettez-moy néanmoins de vous repréſenter, repliqua le Pere Bouvet, que ce *Pien* reſſemble fort à cette eſpéce d'arme qu'on donne à certains Génies ſuperieurs aux autres, & à laquelle il me ſemble que le Peuple attribuë le pouvoir de défendre des malins eſprits. Or ſelon les principes de noſtre Religion, nous ne pourrions travailler à de pareils ou-

vrages, ſans nous rendre coupables devant Dieu d'un trés-grand crime ; & le Prince eſt trop équitable pour l'éxiger de nous.

L'Eunuque peu inſtruit des devoirs de noſtre Religion, & choqué de noſtre réſiſtance, au lieu de répondre au doute du P. Bouvet, nous traitta d'opiniaſtres & d'ingrats ; il s'efforça meſme de nous prouver avec chaleur, que quand il s'agiroit du *Pien* de *Fo*, nous n'en devions pas moins obéir au Prince ; qu'aprés les graces dont l'Empereur nous avoit comblez, & dans le temps qu'il venoit de nous permettre de baſtir juſques dans l'enceinte de ſon Palais une Egliſe au Dieu que nous adorions, il eſtoit indigne ſur une fauſſe délicateſſe de refuſer au Prince

ſon fils une bagatelle. Enſuitte ajouſtant les menaces aux reproches, il nous expoſa les ſuittes fâcheuſes que noſtre déſobeïſſance pourroit avoir.

Nous répondiſmes que l'Empereur eſtoit le maiſtre de nos vies; que nous eſtions pénétrez de reconnoiſſance pour tous ſes bienfaits; ſur tout que nous luy eſtions infiniment obligez de la protection qu'il accordoit à noſtre ſainte loy; qu'en toute autre occaſion nous eſtions preſts de luy obéïr, comme nous avions fait juſqu'alors, quelque choſe qu'il nous en duſt couſter; que nous nous eſtimions meſme trop honorez qu'il vouluſt bien agréer nos ſervices, mais que quand il faudroit encourir ſa diſgrace, & nous expoſer aux plus affreux chaſtimens, on ne nous enga-

geroit jamais à rien faire contre la pureté de nostre Religion.

Aprés une déclaration si nette, l'Eunuque s'efforça par toutes les voyes d'honnesteté de vaincre nostre résistance. Il dit au Pere Bouvet que nous pouvions nous fier à sa parole, & que le *Pien*, dont il s'agissoit, n'avoit aucun rapport, ni à *Fo*, ni aux autres Idoles. Un de ceux qui l'accompagnoient, m'assura la mesme chose en particulier, & me dit que l'Empereur luy-mesme en avoit un semblable.

Comme nous sçavons jusqu'où les Mandarins portent leur complaisance pour l'Empereur & pour le Prince, nous ne crusmes pas encore devoir nous en rapporter à leur témoignage. Je pris donc la parole, & je dis que puisque le *Pien* apparte-

noit au Prince, personne n'en devoit mieux sçavoir l'usage que luy ; qu'il luy estoit aisé de lever le doute qui nous arrestoit ; que s'il vouloit bien nous expliquer luy-mesme l'usage qu'il souhaittoit faire de cette arme, & nous assurer que ni luy, ni les Chinois n'y reconnoissent aucune vertu particuliere, sur le champ il seroit obeï. Nous estions en effet assez convaincus de la sincérité du Prince, pour ne devoir plus avoir lieu de douter, aprés le témoignage qu'il nous auroit rendu.

Vous estes bien téméraires, reprit l'Eunuque, de faire une pareille demande. En mesme temps il nous quitta pour aller faire son rapport au Prince. Tous ceux qui furent témoins de cet entretien, nous regar-

derent comme des gens perdus. Quelque temps aprés on vint nous avertir d'aller au Palais rendre raiſon de noſtre conduite : les traittemens, que nous reçuſmes ſur la route de la pluſpart des Officiers, nous firent juger que nous n'en devions pas recevoir un trop favorable du Prince meſme. J'arrivay le premier ; dés que je fus en ſa préſence, je me proſternay ſelon la couſtume. Il eſtoit au milieu de toute ſa Cour à l'entrée de ſon appartement : & me regardant d'un air plein d'indignation & de
» colére : Faut-il donc, me dit-il,
» que j'intime moy-meſme mes
» ordres pour eſtre obéï ? Sçavez-
» vous les chaſtimens que voſtre
» déſobéïſſance mérite ſelon la
» rigueur des loix ? Enſuitte adreſſant la parole au Pere,

Bouvet qui me suivoit de prés : Connoissez-vous cette arme, « ajousta-t-il, c'est le *Pien* dont « je me sers, & qui est fait uni- « quement pour mon usage ; il « n'est ni pour *Fo*, ni pour aucun « Génie ; & personne n'attribuë « à ce *Pien* aucune vertu particu- « liere : en faut-il davantage « pour vous rassurer contre vos « craintes mal-fondées ? «

Le Pere Bouvet crut pouvoir, sans manquer au respect dû au Prince, luy exposer les raisons qu'il avoit eû de douter. Mais le Prince se persuadant qu'il faisoit encore difficulté de se rendre à son témoignage, luy parla d'une maniére qui marquoit sa colere & son indignation. Il l'envoya dans la Salle de la Comédie pour y voir des Sceptres pareils au sien entre les mains des Comé-

diens qui estoient sur le point
» de joüer. Qu'il voye, dit-il, si
» c'est là un instrument de Reli-
» gion puisque nous en faisons
» un instrument de Comédie.

Le Pere Bouvet estant de retour, le Prince luy demanda s'il estoit enfin détrompé. Le Pere luy répondit qu'il voyoit bien que ce *Pien* pouvoit servir à différens usages : mais que comme il avoit lu dans quelque livre de l'histoire de la Chine, qu'on avoit employé de pareils instrumens à des choses que nostre Religion déteste, il avoit eu lieu de craindre que celuy-cy ne fust de la mesme espéce, & que le Peuple n'eust encore sur la vertu de ces sortes d'armes des erreurs grossieres.

Ces nouvelles instances du Pere Bouvet irriterent extré-

mement le Prince. Il s'imagina que le Missionnaire vouloit opposer à son authorité, celle de quelque Roman, ou des Gens de la lie du Peuple. Vous « n'estes qu'un étranger, luy dit- « il d'un ton sévére, & vous pré- « tendez sçavoir mieux les sen- « timens & les coustumes de la « Chine que moy, & que tous « ceux qui n'ont point fait d'au- « tre étude dés leur enfance ? Or « je déclare que ni moy ni le « Peuple de la Chine, nous ne re- « connoissons aucune vertu par- « ticuliére dans cette sorte de « Sceptre, & qu'il n'y en a au- « cun de semblable qui soit un « instrument d'Idole. Comme je « veux bien vous en assurer, « quelle fausse délicatesse peut « vous arrester, lors que je vous « ordonne d'y travailler ? Parce « que *Fo*, & les autres Idoles sont «

» représentées avec des habits, » cela vous empesche-t-il d'en » porter vous-mesmes ? Quoy-» qu'ils ayent des Temples, n'en » bastissez-vous pas aussi à vostre » Dieu ? on ne blasme pas vos-» tre attachement à vostre Re-» ligion, mais on blasme avec » raison vostre entestement sur » des choses que vous ne sçavez » pas.

Aprés ces paroles le Prince se retira pour aller instruire l'Empereur de tout ce qui s'estoit passé. En mesme temps il donna ordre qu'on fist venir incessamment tous les Missionnaires des trois Eglises de Pekin. J'ay admiré, & je ne cesseray d'admirer toute ma vie, que la colere de ce Prince Idolastre ne luy fit jamais dire une seule parole contre la loy Chrestienne, quoy-que nous

n'eussions point d'autre raison à apporter que la crainte de la violer : preuve évidente de l'estime qu'il fait de nostre sainte Religion.

Comme il estoit fort tard, on nous renvoya dans nostre logis ; le seul Pere Bouvet eut ordre de rester. Il demeura donc comme prisonnier, & passa toute la nuit, qui fut extrémement froide sous une cabane de nates, où on luy permit de se retirer.

Le lendemain matin quelques Personnes me vinrent trouver, pour me dire que le Pere Bouvet estoit condamné au chastiment des Esclaves. Je leur répondis que ce Pere seroit heureux de mourir pour n'avoir pas voulu trahir sa conscience ; mais que si on le punissoit, la faute estant commu-

ne à trois, il eſtoit de la juſtice que trois fuſſent punis.

J'apperçus en meſme temps l'Eunuque du Prince, qui venoit nous demander de ſa part, ſi le Sceptre de Salomon gravé ſur la boëte de ſa montre, n'eſtoit pas la meſme choſe que le
» ſien ? Vos Rois ont un *Pien*,
» nous dit-il, vous n'en eſtes pas
» ſcandaliſez, & celuy du Prince
» vous fait peur ? d'où vient cette
» différence ? Je luy appris ce que c'eſtoit que le Sceptre de nos Rois, & je luy expliquay l'hiſtoire du Jugement de Salomon qui eſtoit gravé ſur cette boëte. Enfin les Miſſionnaires des trois Egliſes arriverent ſur les huit heures déja inſtruits de toute cette affaire par le Pere Gerbillon.

Le Mandarin nommé *Tchao*, qui a tant contribué à l'Edit qui

permet l'Exercice de la Religion Chreſtienne dans tout l'Empire, nous aſſembla tous dans un lieu éloigné des appartemens du Prince. Là en préſence du premier Eunuque, & de pluſieurs autres perſonnes, il nous parla à-peu-prés en ces termes : Vous avez irrité con- « tre vous le meilleur de tous les « Princes : il m'ordonne de pour- « ſuivre vivement la faute du Pe- « re Bouvet comme un crime de « leze-majeſté. Si vous ne luy « faites ſatisfaction, j'iray moy- « meſme accuſer le coupable à « la Cour des crimes, pour y eſ- « tre jugé & puni ſelon la ſévé- « rité des loix. Vous eſtes des « étrangers, vous n'avez d'appui « que la bonté de l'Empereur qui « vous protége, qui permet voſ- « tre Religion parce qu'elle eſt « bonne, & qu'elle n'ordonne «

» rien que de raiſonnable. De
» quels biens, & de quels hon-
» neurs ne vous a-t-il pas com-
» blez à la Cour & dans les Pro-
» vinces ? Cependant le P. Bouvet
» a eu l'inſolence de contredire
» le Prince heritier, & malgré
» les aſſurances & les éclairciſ-
» ſemens qu'il a eu la bonté de
» luy donner, il a voulu ſoutenir
» ſon propre ſentiment contre
» celuy du Prince, comme s'il ſe
» fuſt défié de ſa droiture & de
» ſa bonne foy. Je vous fais les
» Juges de ſon crime, & de la
» peine qu'il mérite. Qu'en pen-
» ſez-vous ? Répondez, Pere
» Grimaldi, vous qui eſtes le
» Supérieur de tous.

Le Pere qui s'eſtoit attendu à tous ces reproches, & qui aprés avoir tout examiné, avoit déſapprouvé la réſiſtance opiniaſtre du Pere Bouvet, répon-

dit que ce Pere avoit eu grand tort de ne pas déférer au témoignage & à l'autorité du Prince ; & que par là il s'estoit rendu indigne de paroistre jamais devant sa Majesté & devant son Altesse.

Le Mandarin, sans répondre au Pere Grimaldi, s'adressa au Pere Bouvet, & luy dit que le Prince héritier juroit foy de Prince que l'instrument dont il s'agissoit, n'estoit point le Sceptre de *Fo*, ni des Génies ; que s'il sçavoit le contraire, il fist une croix sur la terre, & qu'il jurast sur cette croix. Le Pere Bouvet répondit qu'il soumettoit son jugement à celuy du Prince. Si « vous reconnoissez vostre faute, « reprit le Mandarin, frappez- « donc la terre du front comme « coupable. Le Pere obeït

ſur le champ, & le Mandarin alla faire ſon rapport à l'Empereur.

Nous loüaſmes Dieu du témoignage public que ce Mandarin venoit de donner à noſtre ſainte Religion au nom de l'Empereur & du Prince ſon fils : (car nous ſçavions bien qu'il ne diſoit pas un mot de luy-meſme,) témoignage que nous aurions acheté au prix de tout noſtre ſang. Ce Courtiſan que le ſeul reſpect humain retient dans l'infidélité, fit bien valoir ce témoignage, auquel il ſçavoit que nous eſtions infiniment ſenſibles : il ne ſe contenta pas de le dire une fois, il le répeta bien haut, & le prononça d'un ton & d'un air à luy donner toute l'autorité que nous déſirions.

Quelque temps aprés, ce

témoignage du Prince si avantageux à la Religion nous fut encore confirmé par un autre Officier, qui vint nous dire de sa part ces paroles bien consolantes pour nous : Est-il possible qu'on m'ait soupçonné « d'avoir voulu vous tromper en « vous faisant violer vostre loy « que je juge bonne ? Sçachez « qu'un tel dessein est indigne « d'un Prince comme moy, & « que dans tout l'Empire vous « trouveriez peu de personnes « capables de ce procédé, qui « ne peut convenir qu'à un mal- « honneste homme. Si je suis si « fort irrité, ce n'est pas pour le « Sceptre dont il s'agit, car je « m'en mets fort peu en peine ; « c'est à cause de l'outrage qu'on « me fait, & auquel je suis d'au- « tant plus sensible, qu'il me « vient par des personnes, que «

» j'avois honoré de mon eſtime.

Malgré tant de déclarations du Prince, qui eſtoient ſuffiſantes pour lever entiérement noſtre doute, nous examinaſmes encore, & nous fiſmes examiner attentivement tous les différens rapports que pouvoit avoir ce Sceptre, mais nous n'y trouvaſmes pas l'ombre de ſuperſtition : c'eſt un inſtrument dont le Prince & l'Empereur luy-meſme ſe ſervent, pour ſe dénoüer les bras à la façon des Tartares.

Cependant le bruit ſe répandoit que le Pere Bouvet auroit le cou coupé. Les Peres Grimaldi, Thomas, Gerbillon, & Pereyra, aprés avoir conféré enſemble, & avec quelques Mandarins de leurs amis, allerent trouver l'Empereur pour luy témoigner leur chagrin ſur

le peu de déférence que le Pere Bouvet avoit eu pour le Prince.

Sa Majeſté leur répondit, qu'elle eſtoit bien-aiſe qu'ils reconnuſſent leur faute ; que depuis quarante ans qu'il ſe ſervoit des Miſſionnaires, il n'avoit jamais eu la penſée de leur rien ordonner qui fuſt contraire à leur loy qu'il jugeoit bonne ; que quand il avoit exigé d'eux quelque ſervice, il s'eſtoit informé auparavant s'ils n'auroient pas de peine à faire ce qu'il ſouhaittoit ; qu'il avoit meſme porté les choſes juſqu'au ſcrupule : J'ay dans mon Palais, « dit ſa Majeſté, une femme qui « jouë excellemment bien de la « Harpe ; je voulus faire juge « de ſon habileté le Pere Perey- « ra qui touche bien les inſtru- « mens : mais faiſant attention à «

„ la délicateſſe des Miſſionnaires,
„ je craignis que le Pere ne fuſt
„ tenté de me refuſer. Il me vint
„ en penſée, qu'en tirant un ri-
„ deau entre les deux, le Pere
„ n'auroit peut-eſtre plus la meſ-
„ me difficulté : cependant je
„ craignis encore que cet expé-
„ dient ne luy dêpluſt. Alors
„ quelques Courtiſans me pro-
„ poſerent de faire habiller cette
„ femme en homme, & me pro-
„ mirent ſur cela un ſecret invio-
„ lable. J'eſtois fort porté à le
„ faire, afin de contenter ma cu-
„ rioſité. Mais aprés quelques ré-
„ flexions, je jugeay qu'il eſtoit
„ indigne de tromper un homme
„ qui ſe fioit en moy : ainſi je
„ me privay du plaiſir que je m'eſ-
„ tois propoſé, pour ne point
„ faire de peine au Miſſionnaire
„ ſur les devoirs de ſa Profeſſion.

Sa Majeſté ajoûta que le

grand *Lama*, qu'il considéroit si fort, l'ayant prié de faire tirer son portrait par M. Ghérardini, il l'avoit refusé dans la crainte qu'il avoit, que ce Peintre estant Chrestien, n'eust de la répugnance à faire le portrait d'un Prestre des Idoles. Il dit ensuite qu'il y avoit parmi nous des gens défians & soupçonneux, qui craignent tout, parce qu'ils ne connoissent pas assez la Chine, & qui apperçoivent de la Religion, où il n'y en a pas mesme l'apparence. Enfin il conclut que, puisque le Pere Bouvet reconnoissoit sa faute, il suffisoit, pour le punir, qu'il ne servist plus d'interpréte chez le Prince son fils ; que du reste il pouvoit demeurer tranquille dans nostre maison.

Les Peres fléchirent les ge-

noux, & ſe courberent neuf fois juſqu'à terre ſelon la couſtume en action de graces. Ils firent enſuite la meſme cérémonie devant la porte du Prince heritier. Ainſi ſe termina cette affaire, aprés nous avoir donné durant cinq jours de cruelles inquiétudes.

Malgré cette allarme paſſagere, noſtre Miſſion eſt, graces à Dieu, dans un eſtat à nous faire eſpérer dans la ſuitte de grands progrez pour la converſion des Chinois, ſi l'œuvre de Dieu n'eſt point traverſée. Des trente Jéſuites que vous y avez laiſſez, il y en a déja douze qui n'ont plus beſoin de maiſtres dans les caracteres, & qui liſent le Chinois avec une facilité ſurprenante. Monſeigneur l'Eveſque d'Aſcalon Vicaire Apoſtolique du *Kiamſy* eſt ſi

étonné du progrez que font dans les lettres les Peres de sa Province, qu'il en a écrit à plusieurs personnes avec éloge.

Ce Prélat a prié le Pere Supérieur général de luy accorder un des plus anciens pour son Provicaire, afin de se décharger sur luy d'une partie du soin de cette Province, une des plus belles de la Chine. Comme ce n'est pas une dignité, mais une charge, on a ordonné aux Jésuites François qui sont dans le *Kiamsy*, de ne point rejetter le fardeau qu'un Evesque, qui a vieilli dans les travaux de l'Apostolat, jugera selon Dieu devoir luy imposer pour son soulagement. Le R. P. Pousatery Vicaire Apostolique du *Chamsy* en a demandé aussi un pour son Compagnon. Le R. P. Turcotti éleu

Evesque d'Andreville & Vicaire Apostolique en a encore pris un depuis peu.

L'Empereur nous a fait cette année une faveur qui a beaucoup honoré la Religion. Une inondation ayant produit une famine universelle dans la Province de *Chamtoung*, sa Majesté a taxé ses Courtisans, & y a envoyé de grands secours qui devoient estre administrez par de riches Mandarins députez exprés pour cette bonne œuvre. Cela n'a pas empesché qu'une grande partie de ces malheureux, ne soient venus à la Capitale de l'Empire pour y chercher dequoy vivre.

Sa Majesté ayant conçu de la défiance des Mandarins, fit appeller quatre de nos Peres : il leur dit qu'estant venus à la Chine par un motif de charité,

nous devions plus particuliérement travailler à secourir les Pauvres selon l'esprit de nostre Religion qui s'en fait un point capital ; qu'il nous remettoit deux mille Taëls pour en acheter du Ris, & le distribuer dans le grand espace de nostre sépulture ; & qu'il esperoit que nous contribuërions aussi selon nos forces au soulagement de tant de malheureux. Cet ordre fut reçu avec reconnoissance de la part des Missionnaires ; & ils jugerent qu'il falloit s'incommoder, afin de trouver cinq cens Taëls pour les employer en aumosnes.

Les Peres Suarez & Parrenin chargez de la distribution des aumosnes, firent préparer des fourneaux & de grandes chaudiéres : ils firent ensuitte provision de Ris, de grands vases

de porcelaine bien propres, de racines & d'herbes ſallées du Païs, pour corriger ce que le Ris a de fade & d'inſipide.

A la veuë d'un ſignal qu'on élevoit, les Pauvres entroient ſans confuſion, & ſe raſſembloient tous dans un quartier, les hommes d'un coſté, & les femmes de l'autre. Enſuite on les faiſoit revenir par un paſſage étroit, & là on donnoit à chacun ſa portion de Ris & d'herbages, qu'il emportoit dans un lieu marqué, où ils alloient tous ſe ranger, juſqu'à ce que les porcelaines fuſſent vuides. On les ramaſſoit enſuite, on les lavoit, & on diſtribuoit aux autres Pauvres leur aumoſne dans le meſme ordre qu'aux premiers.

Les Chreſtiens les plus conſidérables de la Ville venoient

tour-à-tour servir les Pauvres avec beaucoup d'édification: ils recueilloient les porcelaines, ils maintenoient le bon ordre, ils disoient à tous quelques mots de consolation. Les Mandarins & les Eunuques de la Cour, que la curiosité attiroit à ce spectacle, estoient charmez de ce bon ordre maintenu sans le secours d'aucuns Gardes, de cette abondance, & sur tout de cette propreté dont les Chinois sont si jaloux. Ils admiroient que des Personnes remarquables par leur naissance & par leurs richesses se meslassent ainsi parmi les Pauvres, jusqu'à leur fournir les batonnets pour manger, & les conduire ensuitte comme des hostes à qui on veut faire honneur. O s'écrioient-ils, que cette Religion est excellente,

qui inſpire tant de charité jointe à tant de modeſtie ! Il n'y avoit pas juſqu'aux Bonzes qui devenoient nos panégyriſtes, car il y en avoit tous les jours prés de cent à qui on faiſoit l'aumoſne avec les autres Pauvres. C'eſt ainſi que durant quatre mois, nous avons nourri plus de mille perſonnes par jour.

Duſſions-nous eſtre longtemps incommodez de cette dépenſe, comme en effet nous le ſerons, nous ne la regretterons point : au contraire nous bénirons Dieu ſans ceſſe, & nous le conjurerons de nous fournir ſouvent de ſemblables occaſions de faire loüer le nom du Seigneur par les Chreſtiens & par les Infidéles. Ne craignez pas que le nombre de nos Catéchiſtes en diminuë:

nous nous priverons plustost des choses les plus nécessaires, que de retrancher un moyen si utile à la conversion des Chinois. Vous sçavez, mon Révérend Pere, que c'est là uniquement ce qui nous touche, & ce qui nous rend si sensibles au zele des personnes, qui par les aumosnes qu'elles font à cette Eglise naissante, contribuënt avec tant d'avantage pour leurs propres ames, au salut d'un infinité d'autres. Je suis avec beaucoup de respect dans l'union de vos saints Sacrifices,

MON REVEREND PERE,

Vostre tres-humble & tres-obeïssant serviteur en N. S.
JARTOUX Missionnaire de la Compagnie de JESUS.



LETTRE
DU
PERE PAPIN, Missionnaire de la Compagnie de Jesus,

Au Pere le Gobien de la mesme Compagnie.

A Bengale le 18. Decembre 1709.



ON REVEREND PERE.

P. C.

J'ay compris par la derniere Lettre que j'ay receu de V. R.

que je luy ferois plaisir de luy communiquer les remarques que j'ay fait sur les diverses choses qui m'ont frappé dans ce Païs : je voudrois que mes occupations m'eussent permis de vous satisfaire au point que vous le désirez. Ce que je vous en écris aujourd'huy, n'est qu'un petit essay de ce que je pourray vous envoyer dans la suitte, si vous me témoignez que vous en soyez content.

Au reste ce Païs-cy est de tous ceux que je connoisse, celuy qui fournit plus de matiére à écrire sur les Arts méchaniques & sur la Médecine. Les Ouvriers y ont une adresse & une habileté qui surprend. Ils excellent sur tout à faire de la toile : elle est d'une si grande finesse, que des piéces fort longues & fort larges pour-

roient paſſer ſans peine au travers d'une bague.

Si vous déchiriez en deux une piéce de Mouſſeline, & que vous la donnaſſiez à raccommoder à nos Rentrayeurs, il vous ſeroit impoſſible de découvrir l'endroit où elle auroit eſté rejointe, quand meſme vous y auriez fait quelque marque pour le reconnoiſtre. Ils raſſemblent ſi adroitement les morceaux d'un vaſe de verre ou de porcelaine, qu'on ne peut s'appercevoir qu'il ait eſté briſé.

Les Orfévres y travaillent en filigrane avec beaucoup de délicateſſe : ils imitent parfaitement les ouvrages d'Europe, ſans que la forge dont ils ſe ſervent, ni leurs autres outils leur reviennent à plus d'un écu.

Le métier dont ſe ſervent

les Tiſſerands ne couſte pas davantage ; & avec ce métier on les voit accroupis au milieu de leur cour, ou ſur le bord du chemin, travailler à ces belles toiles qui ſont recherchées dans tout le monde.

On n'a pas beſoin icy de vin pour faire de l'eau-de-vie : on en fait avec du ſirop, du ſucre, quelques écorces & quelques racines ; & cette eau-de-vie bruſle mieux, & eſt auſſi forte que celle d'Europe.

On peint des fleurs, & on dore fort bien ſur le verre. Je vous avouë que j'ay eſté ſurpris en voyant certains vaſes de leur façon propres à rafraichir l'eau, qui n'ont pas plus d'épaiſſeur que deux feüilles de papier collées enſemble.

Nos Bateliers rament d'une maniére bien différente

des voſtres : c'eſt avec le pied qu'ils font joüer l'aviron & leurs mains leur ſervent d'*Hypomochlion*.

La liqueur que les Teinturiers employent ne perd rien de ſa couleur à la leſcive.

Les Laboureurs en Europe piquent leurs Bœufs avec un aiguillon pour les faire avancer : les noſtres ne font ſimplement que leur tordre la queuë. Ces animaux ſont trés dociles : ils ſont inſtruits à ſe coucher & à ſe relever, pour prendre & pour dépoſer leur charge.

On ſe ſert icy d'une eſpece de moulin à bras pour rompre les cannes de ſucre, qui ne revient pas à dix ſols.

Un Emouleur fabrique luy-meſme ſa pierre avec de la lacque & de l'émeril.

Un Maçon carrelera la plus

grande Salle d'une eſpéce de ciment qu'il fait avec de la brique pillée & de la chaux, ſans qu'il paroiſſe autre choſe qu'une ſeule pierre beaucoup plus dure que le tuf.

J'ay vû faire une eſpéce d'auvent long de quarante pieds, large de huit, & épais de quatre à cinq pouces, qu'on éleva en ma préſence, & qu'on attacha à la muraille par un ſeul coſté, ſans y mettre aucun autre appui.

C'eſt avec une corde à pluſieurs nœuds que les Pilotes prennent hauteur : ils en mettent un bout entre les dents, & par le moyen d'un bois qui eſt enfilé dans la corde, ils obſervent facilement la queuë de la petite Ourſe, qui s'appelle communément l'Etoile du Nord, ou l'Etoile polaire.

La chaux ſe fait d'ordinaire avec des coquillages de mer. Celle qui ſe fait de coquilles de limaçon ſert à blanchir les maiſons, & celle de pierre à maſcher avec des feüilles de Bétel. On en voit qui en prennent par jour gros comme un œuf.

Le beurre ſe fait dans le premier pot qui tombe ſous la main : on fend un baſton en quatre, & on l'étend à proportion du pot où eſt le lait : enſuite on tourne en divers ſens ce baton par le moyen d'une corde qui y eſt attachée, & au bout de quelque temps le beurre ſe trouve fait.

Ceux qui vendent le beurre, ont le ſecret de le faire paſſer pour frais, quand il eſt vieux, & qu'il ſent le rance. Pour cela on le fait fondre, on y jette

ensuite du lait aigre & caillé, & huit heures aprés on le retire en grumeaux en le passant par un linge.

Les Chymistes employent le le premier pot qu'ils trouvent pour révivifier le cynabre & les autres préparations du mercure ; ce qu'ils font d'une maniere fort simple. Ils n'ont point de peine à réduire en poudre tous les métaux : j'en ay esté témoin moy-mesme. Ils font grand cas du talc & du cuivre jaune, qui consume, à ce qu'ils disent, les humeurs les plus visqueuses, & qui léve les obstructions les plus opiniastres.

Les Médecins sont plus reservez que ceux d'Europe à se servir du souffre : ils le corrigent avec le beurre ; ils font aussi jetter un boüillon au poi-

vre long, & font cuire le pignon d'Inde dans le lait. Ils employent avec ſuccez contre les fiévres l'aconit corrigé dans l'urine de Vache, & l'orpiment corrigé dans le ſuc de limon.

Un Medecin n'eſt point admis à traitter un malade, s'il ne devine ſon mal, & quelle eſt l'humeur qui prédomine en luy : c'eſt ce qu'ils connoiſſent aiſément en taſtant le poulx du malade. Et il ne faut pas dire qu'il eſt facile de s'y tromper, car c'eſt une ſcience dont j'ay moy-meſme quelque expérience.

Les maladies principales qui regnent dans ce Païs-cy, ſont 1°. le *Mordechin*, ou le *Colérа-morbus*. Le remede qu'on employe pour guerir ce mal, eſt d'empeſcher de boire celuy qui en eſt attaqué, & de luy bruſ-

ler la plante des pieds. 2°. Le *Sonipat*, ou la Léthargie, qui ſe guérit en mettant dans les yeux du Piment broyé avec du vinaigre. 3°. Le *Pilhaï*, ou l'obſtruction de la rate, qui n'a point de reméde ſpecifique, ſi ce n'eſt celuy des *Joghis*. * Ils font une petite inciſion ſur la rate, enſuite ils inſerent une longue aiguille entre la chair & la peau : c'eſt par cette inciſion, qu'en ſuccçant avec un bout de corne, ils tirent une certaine graiſſe qui reſſemble à du pus.

La pluſpart des Médecins ont couſtume de jetter une goute d'huile dans l'urine du malade : ſi elle ſe répand, c'eſt, diſent-ils, une marque qu'il eſt fort échaufé au dedans ; ſi au contraire elle demeure en ſon entier, c'eſt ſigne qu'il manque de chaleur.

* Penitens Indiens.

Le commun du Peuple a des remedes fort ſimples. Pour la migraine, ils prennent en forme de tabac, la poudre de l'écorce ſéche d'une grenade broyée avec quatre grains de poivre. Pour le mal de teſte ordinaire, ils font ſentir dans un noüet * un mélange de ſel armoniac, de chaux, & d'eau. Les vertiges qui viennent d'un ſang froid & groſſier ſe guériſſent en beuvant du vin, où on a laiſſé tremper quelques grains d'encens. Pour la ſurdité qui vient d'une abondance d'humeurs froides, ils font inſtiller une goutte de jus de limon dans l'oreille. Quand on a le cerveau engagé & chargé de pituite, on ſent dans un noüet le cumin noir pilé. Pour le

* On appelle ainſi un pacquet de quelque drogue enfermée dans un nœud de linge.

mal de dents, une paste faite avec de la mie de pain, & de la graine de stramonia mise sur la dent malade, en étourdit la douleur. On fait sentir la Matricaire, ou l'Absynthe broyée à celuy qui a une hémorragie. Pour la chaleur de poitrine & le crachement de sang, ils enduisent un Giraumont * de paste qu'ils font cuire au four, & boivent l'eau qui en sort. Pour la colique venteuse & pituiteuse, ils donnent à boire quatre cuillerées d'eau, où on a fait boüillir de l'anis, & un peu de gingembre à diminution de moitié. Ils pillent aussi l'oignon cru avec du gingembre pour l'appliquer froid sur la partie du ventre où ils sentent de la douleur. Pour la liente-

* Fruit des Indes qui a la forme d'une Calebasse, & qui a le goust de citroüille.

rie, ils font cuire une teste d'ail sous la cendre, qu'ils prennent en se couchant, & qu'ils gardent dans la bouche pour en succçer le jus. La feüille de concombre broyée les purge & les fait vomir s'ils en boivent le jus. La difficulté d'urine se guérit icy en beuvant une cuillerée d'huile d'olive bien mesléę avec une pareille quantité d'eau. Pour le cours de ventre, ils font torréfier une cuillerée de cumin blanc, & un peu de gingembre concassé qu'on avale avec du sucre. j'en ay vu guérir les fiévres qui commencent par le frisson en faisant prendre au malade avant l'accez trois bonnes pilulles faites de gingembre, de cumin noir, & de poivre long. Pour les fiévres tierces, ils font prendre pendant trois jours trois cuillerées

de jus de Teucrium, ou de grosse germandrée, avec un peu de sel & de gingembre.

Ce n'est-là, mon Reverend Pere, qu'une ébauche des observations que j'ay fait sur les Arts & la Medecine de ce Païs. Si vous en souhaittez de nouvelles, ou si vous voulez un plus grand éclaircissement sur celles que je vous envoye, vous n'aurez qu'à me l'écrire. Je me feray un plaisir de vous satisfaire, & de vous témoigner le respect avec lequel je suis dans l'union de vos saints Sacrifices,

MON REVEREND PERE,

Vostre trés-humble & trés-obeïssant serviteur en N. S.
PAPIN Missionnaire de la Compagnie de JESUS.

FIN.

APPROBATION.

J'Ay lû par l'ordre de Monſeigneur le Chancelier, ce nouveau Recueil des *Lettres édifiantes & curieuſes, écrites des Miſſions étrangeres, par quelques Miſſionaires de la Compagnie de Jeſus.* Elles m'ont paru meriter leur titre; & j'ay crû que l'impreſſion en ſeroit tres-utile, & tres-agréable au Public. Fait à Paris ce 18 Juin mil ſept cens onze.

RAGUET, Docteur en Théologie de la Faculté de Toulouſe.

Permiſſion

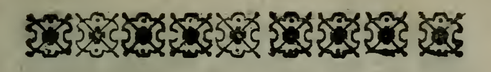
Permiſſion du R. P. Provincial.

JE ſouſſigné Provincial de la Compagnie de Jeſus en la Province de France, ſuivant le pouvoir que j'ai reçu de notre Reverend Pere General, permets au Pere J. B. Du Halde, de faire imprimer le neuviéme Recueil des *Lettres édifiantes & curieuſes, écrites des Miſſions étrangeres par quelques Miſſionnaires de la Compagnie de Jeſus*, qui a eſté lû & approuvé par trois Théologiens de notre Compagnie. En foy dequoi j'ai ſigné la Préſente. Fait à Paris le huit Avril mil ſept cens onze.

LOUIS-FRANÇOIS CLAVYER.

TABLE.

Fin de la Table.



PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS PAR LA GRACE DE Dieu, Roy de France & de Navarre : A nos amez & feaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requestes ordinaires de nôtre Hostel, Grand-Conseil, Prévost de Paris, Baillifs, Senechaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Justiciers qu'il appartiendra : Salut. LE PERE CHARLES LE GOBIEN, de la Compagnie de JESUS, Nous ayant fait exposer qu'il desiroit donner au Public un Livre intitulé, *Lettres édifiantes & curieuses écrites des Missions étrangeres par quelques Missionnaires de la Compagnie de Jesus*; s'il nous plaisoit luy ac-

corder nos Lettres de Privilege ſur ce neceſſaires. Nous avons permis & permettons par ces Preſentes audit Pere le Gobien, de faire imprimer ledit Livre en telle forme, marge, caractere & autant de fois que bon lui ſemblera, & de le faire vendre & débiter par tout notre Royaume pendant le temps de ſix années conſecutives, *à compter du jour de la datte des Preſentes*. Faiſons deffenſes à toutes perſonnes de quelque qualité & condition qu'elles puiſſent être, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de nôtre obéïſſance; & à tous Imprimeurs, Libraires & autres, d'imprimer, faire imprimer & contrefaire ledit Livre en tout ni en partie, ſans la permiſſion expreſſe & par écrit dudit Expoſant, ou de ceux qui auront

droit de luy, à peine de confiſcation des Exemplaires contrefaits, de quinze cens livres d'amende contre chacun des Contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Expoſant, & de tous dépens, dommages & intereſts. A la charge que ces Preſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, & ce dans trois mois de la datte d'icelles. Que l'impreſſion dudit Livre ſera faite dans notre Royaume & non ailleurs, & ce en bon papier & beaux caracteres conformément aux Reglemens de la Librairie, & qu'avant de l'expoſer en vente, il en ſera mis deux Exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans nôtre Château du

Louvre, & un dans celle de nôtre tres-cher & feal Chevalier Chancelier de France le Sieur Phelypeaux Comte de Pontchartrain, Commandeur de nos Ordres: le tout à peine de nullité des Presentes. Du contenu desquelles VOUS MANDONS ET ENJOIGNONS de faire jouir l'Exposant ou ses ayans cause, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ni empeschemens. VOULONS que la copie desdites Presentes, qui sera imprimée au commencement ou à la fin dudit Livre, soit tenuë pour dûëment signifiée; & qu'aux copies collationnées par un de nos amez & feaux Conseillers & Secretaires, foy soit adjoûtée comme à l'Original. COMMANDONS au premier notre Huissier ou Sergent de faire pour l'exe-

cution d'icelles tous actes requis & necessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires. CAR tel est notre plaisir. DONNE' à Paris le vingt-septiéme jour d'Octobre l'an de grace mil sept cens cinq, & de notre Regne le soixante-troisiéme. Par le Roy en son Conseil,

LE COMTE.

Registré sur le Registre no. 2. de la Communauté des Libraires & Imprimeurs, page 43. *conformément aux Reglemens; & notamment à l'Arrest du Conseil du* 13 *Aoust* 1703. *A Paris ce neuviéme jour de Novembre mil sept cens cinq.*

Signé GUERIN, *Syndic.*

De l'Imprimerie de la V. d'Antoine Lambin.

